

NANITAM TAKUNUPAN NITE
TSHITILNIUNAT, NE PESSAMIU UINEPEK

Plan d'action pour la mise en valeur et la protection de l'estuaire de la rivière Betsiamites

L'estuaire de Betsiamites, complice de nos traditions

Réalisé par



Mars 2010



Ce document est imprimé sur du papier québécois Cascade Nouvelle vie DP100TM recyclé. Ainsi, aucun arbre n'a été coupé pour le produire. Il provient à 100 % de papier recyclé post-consommation en tenant compte de toutes les étapes de transformation. À l'usine, le procédé de désencrage sans chlore utilise 80% moins d'eau que la moyenne de l'industrie canadienne lors de la fabrication du papier. Ce papier est aussi accrédité Éco-Logo (PCE-77) par le programme Choix environnemental d'Environnement Canada.

Plan d'action pour la mise en valeur et la protection de l'estuaire de la rivière Betsiamites

PARTENAIRES



**CONSEIL TRIBAL
MAMUITUN**



Canada 

**Plan
Saint-Laurent** 
Pour un développement durable

Québec 

Le financement du programme conjoint Programme Interactions Communautaires (PIC), lié au Plan Saint-Laurent pour un développement durable, est partagé entre Environnement Canada et le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

Équipe de réalisation

Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

- Directrice de projet : Marie-Hélène Cloutier, biologiste
- Chargée de projet et coordonnatrice du comité de travail : Rachel Picard, océanographe
- Rédaction : Émilie Lapointe, biologiste
- Communication : Karine Otis et Lucie Garon-Langelier, biologiste
- Cartographie : Dominic Francoeur, géographe
- Stagiaires : Corine Trentin et Valérie Desrochers

Comité de concertation

- Adélard Benjamin, Conseil des Innus de Pessamit
- Sylvie Vollant, Conseil des Innus de Pessamit
- Gilles Riverin, Conseil des Innus de Pessamit
- André Côté, Société de restauration du saumon de la rivière Betsiamites
- David Toro, Conseil tribal Mamuitun
- Soazig Le Breton, Agence Mamu Innu Kaikusseht
- Majoric Pinette, Agence Mamu Innu Kaikusseht
- Michel Canapé, citoyen de Pessamit

Soutien scientifique et technique

- Gérald Bacon, Conseil des Innus de Pessamit
- Derek Lynch, botaniste

RÉFÉRENCE À CITER :

Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, 2010. « Plan d'action pour la mise en valeur et la protection de l'estuaire de la rivière Betsiamites », Baie-Comeau, Québec, 48 pages + Annexes

Les photos dont les crédits n'apparaissent pas appartiennent au Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Remerciements

Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire tient à souligner l'importante implication des différents partenaires du projet énumérés à la section « Équipe de réalisation » qui ont investi temps et énergie pour la réalisation de ce plan d'action.

Nous tenons également à remercier :

- Pierre Frenette pour son expertise concernant l'histoire de Pessamit ;
- l'école secondaire Uashkaikan pour le prêt de photos et leur participation dans l'élaboration des enjeux et des actions ;
- l'école primaire Nussim pour leur participation à l'identification des enjeux et des actions ;
- Serge Jauvin pour le temps investi dans la recherche de photos et le prêt de celles-ci ;
- le centre d'archives de Baie-Comeau pour le prêt de photos ;
- Derek Lynch pour son expertise, sa participation à l'inventaire floristique du marais de Pessamit ainsi que sa passion contagieuse pour le monde végétal.

De façon à respecter la confidentialité de tous, nous ne pouvons nommer tous les aînés qui ont gentiment accepté de réaliser les entrevues avec nous. Toutefois, nous souhaitons les remercier d'avoir pris le temps de nous partager leurs connaissances et de nous avoir fait revivre ce temps lointain alors que l'estuaire avait une tout autre image.

Nous voulons également exprimer notre gratitude toute particulière aux membres du Conseil des Innus de Pessamit pour leur soutien au projet, leur hospitalité hors du commun, leur motivation et leur confiance.

Nous tenons aussi à remercier toutes les autres personnes non mentionnées ci-haut qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de l'étude et à la rédaction de ce rapport final. Votre collaboration a été très appréciée de notre part.

Finalement, merci à tous les gens de Pessamit de nous avoir reçus dans leur communauté exceptionnelle.

Résumé

La communauté innue de Pessamit possède sur son territoire un site unique et exceptionnel en ce qui à trait à sa biodiversité : l'estuaire de la rivière Bestiamites. En effet, celui-ci présente des caractéristiques écologiques essentielles au maintien de l'intégrité de l'écosystème du Saint-Laurent d'où l'importance de protéger ces divers habitats naturels et la multitude d'espèces qui les fréquentent. La communauté innue est en plein développement économique et dans une perspective de développement durable, il est important de s'assurer que les diverses activités anthropiques actuelles et futures ne compromettent pas les ressources naturelles à court, moyen et long termes. C'est dans cette optique de conservation que le comité ZIP, en étroite collaboration avec la communauté de Pessamit, a chapeauté de mai 2009 à mars 2010 la réalisation d'un plan d'action pour la mise en valeur et la conservation de l'estuaire de la rivière Betsiamites.

La réalisation du plan a été possible grâce à la concertation des différents usagers et gestionnaires du territoire. En effet, leur participation a été suscitée lors de visites des membres du comité de concertation, dans les journaux locaux, à la radio, via internet et lors d'une consultation publique. Ainsi, les opinions, les idées et les connaissances des membres de la communauté ont été prises en considération pour l'élaboration du plan. L'objectif principal de ce projet était de proposer des actions réalisables et répondant aux besoins de la communauté toujours dans une optique de protection et de mise en valeur du littoral de l'estuaire de la rivière Betsiamites. Les actions proposées sont issues d'une approche intégrée qui tient compte à la fois des aspects culturels, environnementaux et économiques de la communauté de Pessamit tout en mettant l'accent sur un développement et une utilisation durables des nombreuses ressources naturelles du secteur.

Suite aux discussions et rencontres avec différents intervenants et utilisateurs du territoire, cinq **enjeux** principaux ont pu être soulevés :

- la santé des habitats littoraux et de la biodiversité ;
- l'aménagement du territoire et l'accessibilité au littoral ;
- la fierté de la communauté envers ses richesses naturelles ;
- la communication entre les intervenants sur le territoire ;
- la reconnaissance par les populations extérieures et le développement touristique.

Chacun de ces enjeux est touché par différentes contraintes et menaces de nature anthropique.

Suite à l'identification des menaces et des enjeux, quatre grands **objectifs** sont ressortis :

- améliorer et protéger la qualité de l'environnement, des habitats et des ressources naturelles ;
- perpétuer un aménagement durable du territoire et une accessibilité publique au littoral ;
- promouvoir une utilisation sécuritaire du littoral ;
- promouvoir la culture innue traditionnelle et contemporaine.

Des actions de protection et de mise en valeur pour chacun des quatre objectifs ont ensuite été définies. Pour chacune d'entre elles, une fiche descriptive a été produite décrivant de manière détaillée l'objectif de l'action, les modalités de réalisation, les coûts à prévoir, les partenaires et les bailleurs de fonds potentiels, l'échéancier de réalisation et le niveau de priorité. La mise en œuvre future de ces actions facilitera la planification et le développement harmonisé des utilisations actuelles et des potentiels écotouristiques, économiques et sociaux avec la conservation des écosystèmes. Ces actions seront au centre des futurs projets de mise en valeur du territoire. Le principal initiateur visé par les fiches d'actions de projets est le Conseil des Innus de Pessamit, mais tout le monde de la communauté trouvera dans ces fiches des activités diversifiées à la portée des capacités de réalisation et de l'intérêt de tous et chacun.



Nicolas Roy, Hydro-Québec

Vue aérienne du marais salé principal bordé par la communauté de Pessamit

Table des matières

Équipe de réalisation	IV
Remerciements	V
Résumé	VI
Table des matières	VIII
Liste des figures, des tableaux et des annexes.....	IX
1. Introduction	1
1.1 Contexte général du projet.....	1
1.2 Objectifs du plan.....	2
2. Portrait de l'estuaire de la rivière Betsiamites.....	3
2.1 Situation géographique et délimitation du territoire	3
2.2 Description des composantes physiques.....	7
2.2.1. Le débit.....	7
2.2.2. La marée et l'intrusion saline	7
2.3 Description des composantes géologiques	8
2.3.1. Les sédiments	8
2.3.2. La conformation	8
2.4 Description des composantes biologiques	9
2.4.1. La flore	9
2.4.2. La faune.....	11
2.4.3. Espèces en péril	15
2.4.4 Reconnaissances particulières attribuées au site	16
2.5 Description du milieu humain	17
2.5.1. Portrait général de Pessamit	17
2.5.2. Portrait historique de l'utilisation du milieu	18
2.5.3 Pessamit à l'ère contemporaine	21
3. Conciliation des usages : Entre conservation, développement et utilisation traditionnelle	25
3.1 Les principaux enjeux et menaces de l'estuaire	25
3.2 Les objectifs découlant des enjeux	31
3.3 Les axes de travail	32
3.4 Les actions	33
4. Conclusion.....	39
5. Bibliographie	40
6. Glossaire.....	43
ANNEXES	49

Liste des figures, des tableaux et des annexes

Liste des figures

Figure 1 : Localisation générale de la communauté innue de Pessamit	4
Figure 2 : Carte de Pessamit.....	5
Figure 3 : Localisation de la zone d'étude	6
Figure 4 : Localisation des ACOA.....	16

Liste des tableaux

Tableau 1: Comparaison de paramètres morphologiques de certains estuaires nord-côtiers.....	9
Tableau 2: Espèces en péril retrouvées dans l'estuaire de la rivière Betsiamites	15
Tableau 3: Secteurs coquilliers (myes communes) en bordure de Pessamit	23
Tableaux synthèses des actions	34

Liste des annexes

Annexe 1 : Noms scientifiques des espèces animales mentionnées	
Annexe 2 : Inventaire floristique de l'estuaire de la rivière Betsiamites	
Annexe 3 : Terminologie innue de la faune et de la flore	
Annexe 4 : Fiches d'actions détaillées	
Annexe 5 : Bailleurs de fonds – Programmes de subvention	
Annexe 6 : Description des partenaires potentiels	
Annexe 7 : Compte rendu des rencontres avec les aînés	

1. Introduction

1.1 Contexte général du projet

L'estuaire de la rivière Betsiamites présente des caractéristiques écologiques exceptionnelles et essentielles au maintien de l'intégrité de l'écosystème du Saint-Laurent. Avec sa grande diversité de milieux naturels, il abrite une multitude d'espèces typiques du Saint-Laurent. À l'instar des autres rives du Saint-Laurent et de ses tributaires, les nombreux usages des ressources naturelles de l'estuaire de la rivière Betsiamites peuvent avoir des impacts négatifs sur la qualité des eaux et sur les autres composantes des écosystèmes. La communauté de Pessamit possède un estuaire parmi les plus exceptionnels dont le potentiel de mise en valeur et de conservation est très élevé. Ce site détient un fort potentiel pour un développement touristique et d'autres activités sont appelées à se développer. Dans une perspective de développement durable, il est important d'harmoniser les activités actuelles et futures et de mettre en valeur le territoire ciblé tout en gardant à l'esprit la conservation des zones fragiles, c'est-à-dire d'éviter de compromettre les ressources pour les générations futures. Cette réalisation permettra d'agir localement tout en poursuivant un travail de plus longue haleine englobant l'ensemble de l'estuaire maritime du Saint-Laurent.

Le projet de mise en valeur et de conservation de l'estuaire de la rivière Betsiamites fait suite au projet de restauration de la flèche littorale de Pessamit. Ce projet initié à l'automne 2007 par le comité ZIP en étroite collaboration avec la communauté de Pessamit a permis de restaurer et ainsi préserver l'intégrité des dunes de sable qui étaient gravement menacées. Cet habitat était en effet détérioré par les passages fréquents et anarchiques des VTT. Cette flèche littorale fait partie de l'estuaire de la rivière Betsiamites, un habitat littoral dont l'intérêt écologique est reconnu comme étant très élevé (Heppell *et al.*, 2000). À la demande de la communauté de Pessamit et du conseil tribal Mamuitun, une volonté de protection et de mise en valeur rayonne maintenant sur l'ensemble de la partie est de l'estuaire de la rivière Betsiamites grâce à ce plan d'action.



Journée de plantation par les jeunes lors du projet antérieur de restauration de la flèche littorale de Pessamit

Le projet de plan de mise en valeur et de conservation de l'estuaire de la rivière Betsiamites s'est échelonné sur une période de 10 mois, soit du 15 mai 2009 au 1^{er} mars 2010. La réalisation de ce plan s'est faite par le biais de la concertation des différents usagers et gestionnaires du territoire. Les orientations retenues et présentées dans ce plan sont donc les leurs. La participation des différents utilisateurs a été suscitée lors de visites des membres du comité de concertation, dans les journaux locaux et régionaux, à la radio et via internet grâce à un blog mis sur pied pour le partage d'idées, d'opinions et de connaissances. La population a également été invitée à une consultation publique les 24 et 25 février 2010. De plus, il était possible en tout temps de rejoindre un membre du comité pour partager des avis ou pour poser des questions relatives au plan d'action.

1.2 Objectifs du plan

L'objectif principal de ce plan est de proposer des actions de mise en valeur et de protection du littoral de l'estuaire de la rivière Betsiamites. Ces actions sont issues d'une approche intégrée qui tient compte à la fois des aspects culturels, environnementaux et économiques de la communauté de Pessamit tout en mettant l'accent sur un développement et une utilisation durables des nombreuses ressources naturelles du secteur.

Plus précisément, le projet vise à :

- ✦ conserver à long terme les composantes biologiques importantes de l'estuaire tout en y maintenant l'exploitation durable des ressources et les activités humaines traditionnelles exercées par les usagers ;
- ✦ soutenir la communauté de Pessamit dans le développement d'une vision de gestion intégrée du territoire et de développement durable de ses ressources ainsi que dans l'élaboration d'outils de protection du territoire et d'identification des zones d'intérêt écologique particulières ;
- ✦ mettre en valeur certains habitats de l'estuaire de la rivière Betsiamites qui se prêtent bien à l'observation de la faune et qui nécessitent davantage de sensibilisation ;
- ✦ favoriser l'appartenance et développer la fierté des gens de la communauté de Pessamit envers leur estuaire, surtout en ce qui a trait aux marais ;
- ✦ effectuer une synthèse des connaissances acquises à propos des ressources naturelles ainsi que des activités traditionnelles reliées à l'estuaire.

Ce plan présente les décisions prises en concertation selon une approche de développement durable du secteur ainsi que des actions ciblées afin d'atteindre les objectifs déterminés. Le contact direct avec les usagers était donc d'une importance capitale pour l'élaboration de ce plan. En effet, il était essentiel de bien connaître leurs activités, leurs façons de faire et leurs idées. De plus, il était important de les informer adéquatement quant à la démarche du projet, à la fragilité et à la richesse des composantes naturelles du secteur ainsi que sur les répercussions potentielles de leurs actions sur le milieu. La participation active des citoyens s'avère primordiale pour assurer la pérennité des ressources naturelles de l'estuaire de la rivière Betsiamites.

2. Portrait de l'estuaire de la rivière Betsiamites

2.1 Situation géographique et délimitation du territoire

Coordonnées : UTM (Est) : 289 500 m UTM (Nord) : 5 463 000 m
 Longitude : 68°39'00'' Latitude : 48°56'00''

Le projet se déroule sur le territoire occupé par la communauté innue de Pessamit située sur la rive nord de l'estuaire maritime du Saint-Laurent, à l'extrémité ouest de la MRC Manicouagan (figure 1). Le territoire couvert par la communauté autochtone est de 256 km² où vivent 2 830 Innus selon le registre des Indiens d'octobre 2009. Ils habitent pour la plupart dans un secteur concentré près de l'embouchure de la rivière Betsiamites, à proximité des milieux les plus fragiles retrouvés sur le territoire (figure 2). On y accède à partir de la route 138, qui porte aussi le nom de « Route des baleines », en empruntant une route secondaire (Ashini) qui se dirige droit vers le Saint-Laurent. La réserve autochtone de Pessamit est bordée à l'ouest par la municipalité de Colombier et à l'est par la municipalité de Ragueneau. Par ailleurs, elle se situe à environ 54 km à l'ouest de la ville de Baie-Comeau et à 147 km à l'est de la municipalité de Tadoussac, où un traversier relie la Côte-Nord au sud-ouest de la province à l'embouchure du fjord du Saguenay. Pessamit se trouve à environ 360 km de la ville de Québec et à 620 km de Montréal. De plus, plusieurs traversiers relient la Côte-Nord à la rive sud du Saint-Laurent. Le plus près de Pessamit est le Camille-Marcoux qui relie Matane, Baie-Comeau et Godbout durant toute l'année. Un second traversier à proximité de Pessamit relie la ville de Forestville sur la rive nord à la ville de Rimouski sur la rive sud. Cependant, ce service à bord du CNM Évolution n'est pas offert en période hivernale.

Le projet traitera uniquement de la rive est de l'estuaire de la rivière Betsiamites, soit celle située du côté de la communauté innue (figure 3). La rive ouest étant localisée dans la municipalité de Colombier, elle est donc gérée tout autrement par un autre réseau d'intervenants. L'étude inclut une bande d'en moyenne un kilomètre de large à partir du centre de la rivière vers la côte. À partir du Saint-Laurent vers l'amont, ce sont cinq kilomètres de côte qui seront étudiés dans le but de considérer les habitats ayant une grande influence sur l'écosystème laurentien. Plus précisément, d'amont en aval, la zone ciblée commence au pont de la route 138 jusqu'à la flèche de sable. Ce plan aura donc des impacts directs sur 5 km² et aura des retombées environnementales bénéfiques sur l'ensemble de l'estuaire du Saint-Laurent.

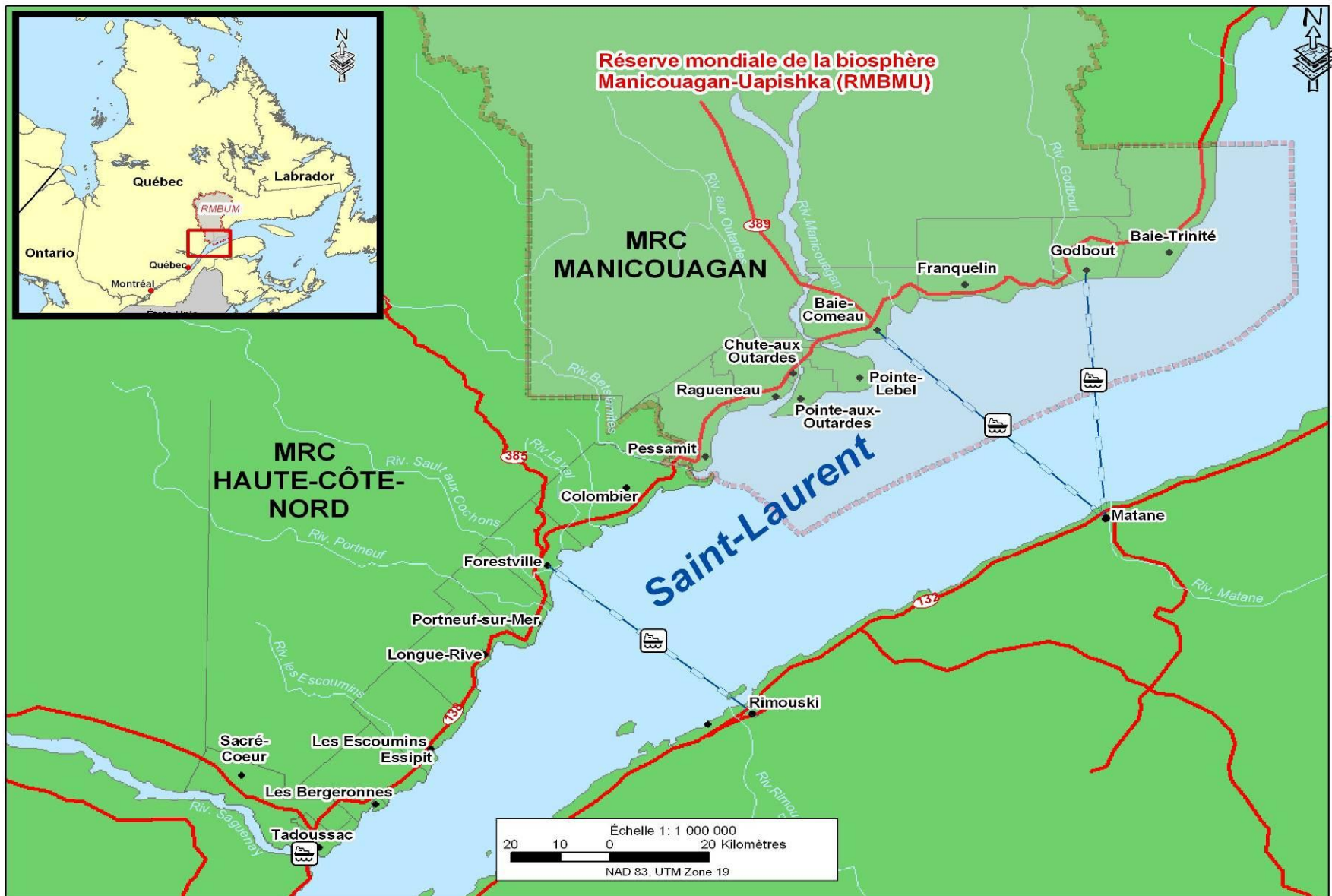


Figure 1 : Localisation générale de la communauté innue de Pessamit

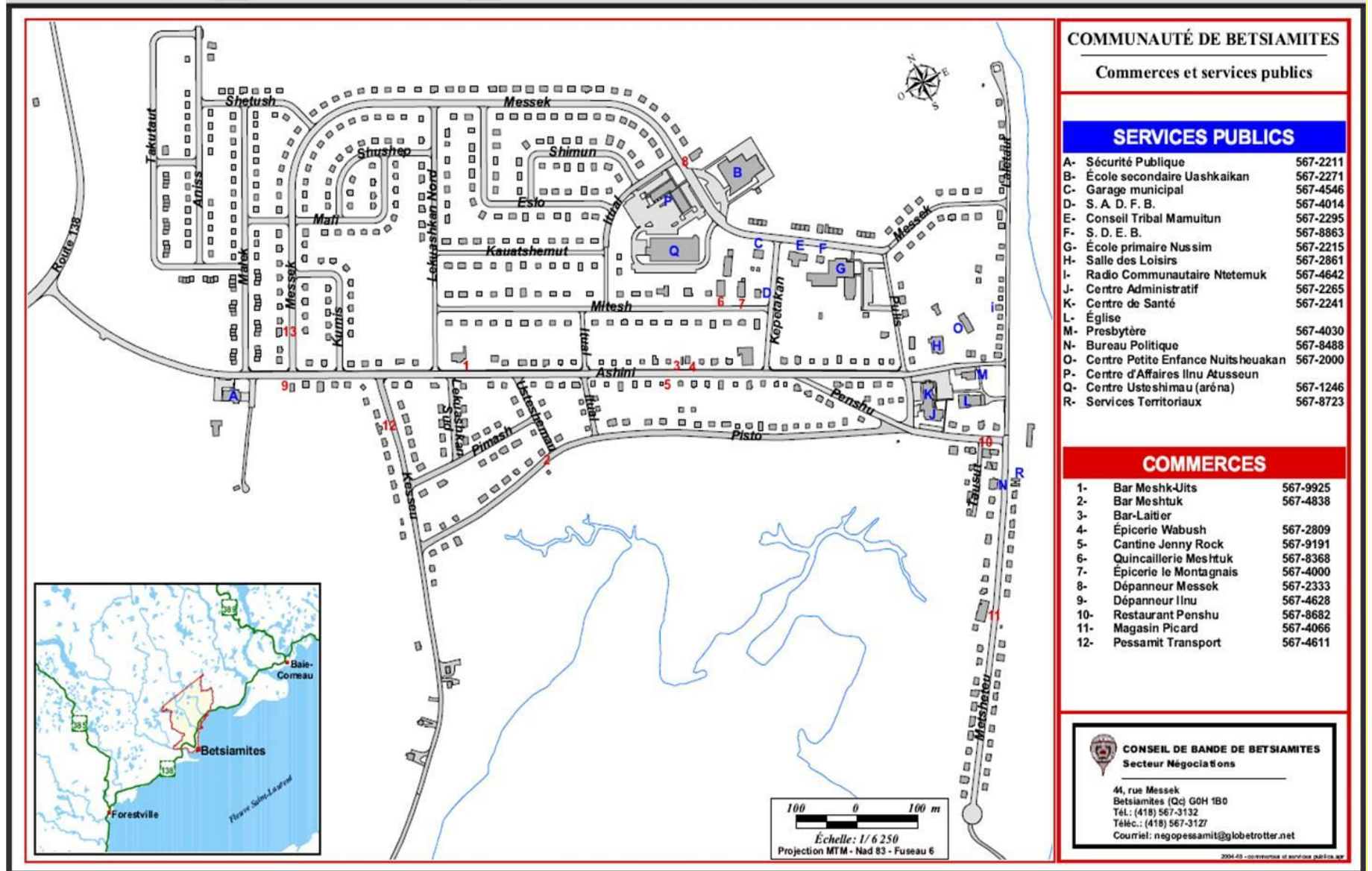


Figure 2 : Carte de Pessamit

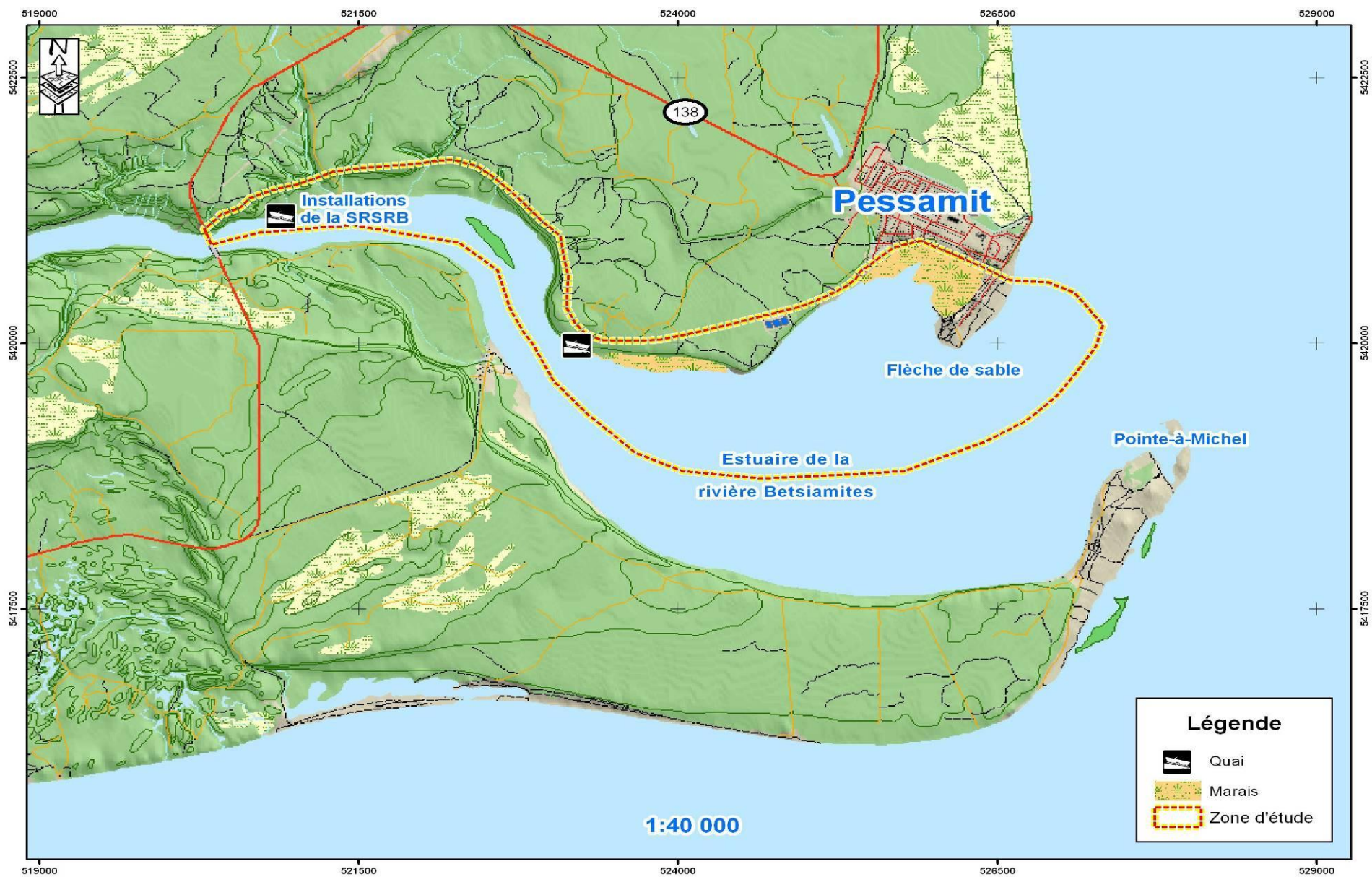


Figure 3 : Localisation de la zone d'étude

2.2 Description des composantes physiques

2.2.1. Le débit

Le débit de la rivière Betsiamites est contrôlé par deux centrales hydro-électriques, soit Bersimis-1 localisée à la sortie du réservoir Pipmuacan, ainsi que Bersimis-2 située à 70 km de l'embouchure (Plourde et Lévesque, 2003). Deux réservoirs alimentent ces centrales : Pipmuacan et Bersimis-2 (MPO, 2002). Le barrage Bersimis-2 a été construit en 1954 (Hydro-Québec, 2007). Le régime naturel des eaux de la Betsiamites avant l'aménagement de ce barrage variait de 100 à 850 m³/s avec des pointes de crues à près de 1500 m³/s (Hydro-Québec, 2007). À partir de 1954, le contrôle des débits sur l'aval de la rivière Betsiamites a été fonction de la gestion des régimes exercée par l'aménagement hydroélectrique de Bersimis-2. Suite aux projets de dérivation partielle des rivières Portneuf, Sault aux Cochons et Manouane vers le réservoir Pipmuacan, le débit moyen de la rivière à la centrale Bersimis-2 est passé de 328 m³/s à 392 m³/s (Hydro-Québec, 2007; BPR Inc. et Alliance Environnement, 2007). Le débit moyen de la rivière est d'environ 400 m³/s à l'embouchure de la rivière dans le Saint-Laurent (MPO, 2002).

Les plus forts débits moyens mensuels, soit d'environ 400 m³/s, sont enregistrés en hiver alors que les plus faibles, autour de 300 m³/s, surviennent en juillet et en août. Le débit peut par ailleurs varier brusquement et fréquemment de 150 m³/s de part et d'autre de la moyenne sur une base journalière (BPR Inc. et Alliance Environnement, 2007; Hydro-Québec, 1999). Par contre, les variations saisonnières sont beaucoup plus faibles, la majorité des débits étant inférieurs à 490 m³/s (BPR Inc. et Alliance Environnement, 2007).

Les principaux tributaires sont les rivières Boucher (5,2 km) et Laliberté (5,0 km) (Plourde et Lévesque, 2003). Quelques tributaires de plus petites tailles se déversent dans la rivière Betsiamites : la rivière Nipi, la rivière Henshaw, la rivière Le Gros Courant, le ruisseau de l'Île, le ruisseau Rau à la Truite, le ruisseau Dubé et le ruisseau Lessard.

2.2.2. La marée et l'intrusion saline

La marée dans l'estuaire de Betsiamites est semi-diurne, c'est-à-dire qu'il y a deux marées hautes et deux marées basses par jour (Comité Côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites, 2006). Le marnage supérieur est de 4,7 m avec un niveau moyen de l'eau situé à 2 m. Cependant, lors des tempêtes, il est possible que le niveau d'eau atteigne 5,4 m (BPR Inc. et Alliance Environnement, 2007). Typique aux estuaires de la Côte-Nord, la durée du jusant (7 heures) est supérieure à celle du flot (5 heures) dans l'estuaire de Betsiamites (Savard, 2000). De plus, la durée du jusant est supérieure en période de vive-eau qu'en période de morte-eau.

Avant les travaux de dérivation partielle, la limite amont de l'influence de la marée se situait à environ 30 km de l'embouchure (Boudreault et Domingue, 1991) et l'intrusion saline a été observée jusqu'à 12 km de l'embouchure de la rivière (Procean Environnement Inc., 2003). Lors de la marée basse, le front était généralement repoussé à l'extérieur de l'estuaire de Betsiamites, soit dans l'estuaire du Saint-Laurent (Boudreault *et al.*, 1986). Bien que la marée ait une grande influence, l'important débit de la rivière empêchait l'eau salée de progresser dans l'estuaire. Ainsi, une bonne partie de l'estuaire était composée d'eau douce ou légèrement saumâtre.

Les courants dans l'estuaire de la rivière Betsiamites sont typiques des valeurs obtenues dans l'ensemble des estuaires de la Côte-Nord avec des maximums de l'ordre de 1 à 1,5 m/s. À l'embouchure, les courants de jusant sont de l'ordre de 0,9 m/s et les courants de flot sont de 0,8 m/s. Les courants de marée sont nettement prédominants en aval du 5^e kilomètre de l'estuaire; en amont de cette limite, les courants fluviaux deviennent supérieurs (InteRives Ltée et Naturam Environnement Inc., 2000).

2.3 Description des composantes géologiques

2.3.1. Les sédiments

Le territoire se situe aux limites du Bouclier canadien constitué principalement de roches métamorphiques et ignées, dont le granite et le gneiss. La région a été façonnée par le passage des glaciers lors de la dernière glaciation il y a environ 8000 ans. L'estuaire de la rivière Betsiamites s'est développé en s'encaissant dans un ancien delta mis en place lors de cette dernière période glaciaire. Il est bordé par des talus à pentes fortes lesquels sont affectés par des décrochements occasionnels. La rive ouest se prolonge par les sédiments deltaïques principalement sablonneux et parfois graveleux qui se superposent aux argiles marines provenant de la mer de Goldthwait. Le fond de l'estuaire dans les chenaux d'écoulement est constitué de vase sablo-argileuse (Boudreault *et al.*, 1986). Plus on s'approche des berges, plus le substrat est sableux (Boudreault *et al.*, 1986). La partie le plus en aval de l'estuaire consiste en une immense batture où les eaux sont peu profondes tandis qu'un peu plus en amont, derrière la flèche sablonneuse, s'est formé un marais salé. Une plage de sable d'une épaisseur considérable recouvre les argiles marines au niveau de la flèche dans le secteur ouest du village de Pessamit (BPR INC. et Alliance Environnement, 2007; Comité Côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites, 2006). Une partie de la communauté de Pessamit est située sur la flèche littorale couverte de dunes et sur une basse terrasse sableuse face à l'estuaire du Saint-Laurent. L'autre partie est située derrière le marais salé remblayé face à l'estuaire de la rivière Betsiamites. Un ancien quai au bout de la flèche agissait jadis comme un obstacle, bloquant une partie du sable de la dérive principale vers le sud. Ce quai, disparu de nos jours, a donc participé à limiter l'érosion.

2.3.2. La conformation

L'estuaire de la rivière Betsiamites est semi-fermé par la flèche de sable de Pessamit (1 km de long) sur la rive est et par la Pointe à Michel sur la rive ouest (2 km de long). Cette morphologie côtière témoigne de l'évolution de la dynamique sédimentaire depuis la régulation des débits de la rivière suite à l'aménagement des centrales hydroélectriques (Dubois *et al.*, 2005). En effet, des modifications dans la conformation de la flèche de sable ont été occasionnées par la régulation des débits par le barrage. Jadis perpendiculaire à la direction du courant du



Saint-Laurent et au flux de marée, la flèche s'est maintenant déplacée et recourbée vers l'intérieur de l'estuaire, dénotant une dominance des courants de marée sur ceux de la rivière. Les autres modifications provoquées par la régulation des débits de la rivière sont le colmatage des anciens chenaux et l'élargissement des platières. Les courants de l'estuaire sont ainsi dominés par les courants de marée de l'estuaire du Saint-Laurent et on observe un apport marin de sédiments qui ont modifié la position des chenaux d'écoulement et comblé certaines parties de l'estuaire (Hydro-Québec, 2007; Boudreault *et al.*, 1986).

L'estuaire a une orientation générale nord-ouest/sud-est (Boudreault *et al.*, 1986). D'une longueur de 25 km, soit jusqu'au premier seuil rocheux (MPO, 2002), l'estuaire de la Betsiamites affiche une largeur moyenne de 500 m, sa superficie est de 12,3 km², le volume d'eau contenu dans l'estuaire est de 19,5 millions de m³. La profondeur moyenne est de 1,6 m pour l'ensemble de l'estuaire et de 4 m au centre du chenal. L'estuaire de la Betsiamites présente une morphologie allongée et étroite s'évasant très rapidement à proximité de l'embouchure (InteRives Ltée et Naturam Environnement Inc., 2000). Les largeurs moyennes sont de 1,7 km à l'embouchure, 2,7 km au 2^e kilomètre et 250 m à la hauteur du pont de la route 138 (Boudreault *et al.*, 1986). Un chenal creusé au fond de l'estuaire s'élargit d'amont en aval. Sa profondeur maximale est d'environ 4 m entre le 6^e et 7^e kilomètre (Boudreault *et al.*, 1986). À titre comparatif, le tableau 1 présente différents paramètres morphologiques d'autres estuaires de la Côte-Nord.

Tableau 1: Comparaison de paramètres morphologiques de certains estuaires nord-côtiers

Paramètres morphologiques	Betsiamites*	Sainte-Marguerite**	Portneuf**	Manicouagan**
Largeur moyenne (m)	498	635	213	2 474
Longueur (km)	25	7	6	11
Profondeur moyenne (m)	2	1	2	2
Superficie (x10 ⁶ m ²)	12	4	1	3
Volume (x10 ⁶ m ³)	20	5	2	51
Largeur de l'embouchure (m)	1 752	300	139	4 600
Profondeur moyenne du chenal (m)	4	3	3	10

* D'après InteRives Ltée et Naturam Environnement Inc., 2000

** D'après Savard, 1999.

2.4 Description des composantes biologiques

Le nom latin des espèces mentionnées dans cette section est inscrit à l'annexe 1. De plus, l'annexe 3 présente les noms innus donnés à certaines espèces.

2.4.1. La flore

Contrairement à la rive sud, les marais salés sont rares et de faible superficie sur la rive nord de l'estuaire maritime du Saint-Laurent (Dubois *et al.*, 2005). L'estuaire de la rivière Betsiamites renferme plus de 102 ha de marais, répartis en trois zones principales (Dryade, 1980) : le marais principal, le marais en amont du village et la zone intertidale. La flèche de sable et les dunes sont également des habitats très riches en végétaux.



Inventaire botanique dans les marelles du marais salé de Pessamit

Au total, ce sont 126 espèces de plantes qui ont été identifiées lors d'un inventaire botanique mené par le Comité ZIP en août 2009. Les résultats détaillés de cet inventaire figurent à l'annexe 2.

Le marais principal, face au village, est composé d'une herbaçaie salée dominée par des carex et des graminées telles que le carex paléacé et le jonc de la Baltique. Près de 80 espèces ont été identifiées dans ce marais salé. Des zones inondées appelées marelles abritent une flore aquatique telle que la pesse à quatre feuilles, le rubanier à feuilles étroites, la ruppie maritime et le scirpe maritime. Le marais est inondé lors des hautes marées saisonnières. Les différents groupements végétaux et leur répartition forment une mosaïque de couleur évoluant au fil des saisons.



Nicolas Roy, Hydro-Québec

Vue aérienne du marais principal bordé par la communauté de Pessamit

Un second marais de moindre importance en termes de superficie est localisé entre le marais salé principal et la mise à l'eau de la rue Kessey. En comparaison avec le marais principal qui présente des espèces de milieux salés, ce marais reçoit davantage d'eau douce de la rivière Betsiamites. Des espèces d'eau douce y sont donc majoritairement observées en plus d'espèces d'eau salée. Près de 50 espèces y ont été recensées.



Marais situé en aval de la mise à l'eau de la rue Kessey



Zone intertidale à marée basse

La zone intertidale est la zone recouverte d'eau à marée haute et exposée à l'air libre à marée basse. Elle est colonisée sur sa partie supérieure par des groupements uniformes composés de 3 espèces : la spartine alterniflore, l'éléocharide naine et le scirpe acere. Des radeaux, portions de marais détachées par les glaces l'hiver, jonchent la zone. Ces radeaux participent grandement à la mosaïque de couleur dû aux plantes qui s'y étaient initialement installées avant que ces parcelles de terres ne quittent leur emplacement d'origine.

Les dunes de sable et la flèche littorale abritent une trentaine d'espèces végétales spécialisées telles que l'élymes des sables et la gesse maritime. On y retrouve également de nombreux petits fruits tels que le groseillier hérissé, le framboisier sauvage, le bleuet à feuilles étroites, le fraisier de Virginie et l'airelle vigne-d'Ida.



Végétation colonisant la flèche de sable et les dunes

Selon le CDPNQ¹ ainsi que l'inventaire botanique du Comité ZIP (annexe 2), aucune espèce floristique n'est répertoriée comme étant menacée, vulnérable ou susceptible de le devenir. Cependant, ce résultat peut être dû à l'absence d'inventaire exhaustif de la zone à l'étude ou à l'indisponibilité des données recueillies antérieurement par d'autres plutôt qu'un fait absolu. Ainsi, cette mention d'absence de plantes menacées, vulnérables ou susceptibles de le devenir n'est aucunement définitive et un inventaire plus poussé et à différentes périodes de l'année pourrait mener à leur découverte dans les marais salés de l'estuaire de la rivière Betsiamites en plus de révéler la présence de nouvelles espèces non observées lors du premier inventaire.

2.4.2. La faune

Invertébrés

Les battures sableuses offrent un habitat idéal pour les mollusques endobenthiques. On retrouve la mye commune ainsi que la mactre de Stimpson plus au large. D'autres espèces vivent sur le fond marin dans la zone de l'embouchure de la rivière Betsiamites : le crabe des neiges, le buccin commun, la moule bleue, le concombre de mer et l'étoiles de mer.

¹ Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec

Reptiles et amphibiens

Bien qu'aucune mention d'amphibien ou de reptile n'ait été faite dans l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec probablement dû à l'absence de relevé, les habitats présents sur le territoire sont propices à leur présence. Il est possible que le crapaud d'Amérique, la grenouille verte et la grenouille des bois cohabitent dans le secteur puisque ces espèces ont été mentionnées dans la zone entre Colombier et Pointe-aux-Outardes. De plus, la tortue luth pourrait visiter épisodiquement la zone d'étude (BPR Inc. et Alliance Environnement, 2007).

Oiseaux

L'estuaire de la rivière Betsiamites accueille une concentration impressionnante d'oiseaux aquatiques et ce durant toute l'année. En effet, 188 espèces d'oiseaux y ont été observées entre 1970 et 2009 (selon la base de données EPOQ², 2009). L'embouchure de la rivière Betsiamites est reconnue comme étant une zone de forte concentration d'anatidés (1 000 anatidés/km et plus) et d'une grande diversité d'espèces (Normand, 2003). Les plus grandes concentrations de canards barboteurs sur la Côte-Nord ont d'ailleurs été retrouvées entre Tadoussac et Longue-Rive, à l'embouchure de la rivière Betsiamites, sur la péninsule de la Manicouagan et dans la Baie de Sept-Îles lors des inventaires aériens de 1991-1992 et 1999 (Normand, 2003). L'estuaire joue donc un rôle essentiel pour la conservation des oiseaux qui s'y rassemblent. Plusieurs espèces nichant dans le nord y font des haltes migratoires et plusieurs espèces de sauvagine y trouvent des habitats de reproduction. De plus, certaines espèces d'oiseaux aquatiques hivernent dans les eaux libres de glace (Service canadien de la faune et Ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, 1986; Lehoux *et al.*, 1985). Donc, pour protéger les populations d'oiseaux, il ne suffit pas de protéger les individus, mais il est essentiel de protéger leurs habitats, c'est-à-dire les marais, les zones intertidales et les estuaires nécessaires à leur alimentation, reproduction, croissance et migration.



Eider à duvet

On retrouve en abondance dans l'estuaire de la rivière Betsiamites le canard noir, la bernache du Canada, le garrot à œil d'or, le harle huppé et l'eider à duvet selon la saison. Plus au large, les macreuses (à front blanc et noir) et le harelde kakawi (Lehoux *et al.*, 1985) peuvent également être observés en nombre important. Les autres espèces retrouvées en moins grand nombre ou moins fréquemment sont (selon EPOQ, 2009): le bécasseau à croupion blanc, le bécasseau de Sanderling, le bruant de Nelson³, le canard colvert, le canard pilet, le cormoran à aigrettes, le faucon pèlerin, le garrot d'Islande, le goéland argenté, le goéland marin, le grand chevalier, le grand harle, le grand héron, le guillemot à miroir, le hibou des marais⁴, la mouette de Bonaparte, la mouette tridactyle, l'oie des neiges, le petit fuligule, la sarcelle d'hiver, la sterne pierregarin, le tournepierre à collier et le pluvier à collier.

² EPOQ est une base de données sur l'étude des populations d'oiseaux du Québec gérée par le Regroupement Québec Oiseaux (www.quebecoiseaux.org).

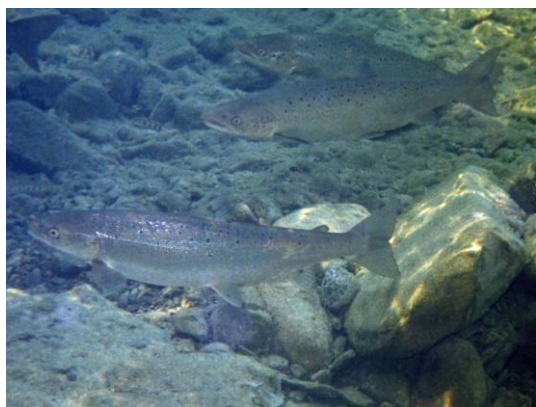
³ Comm. Pers. François Shaffer et Michel Robert, Environnement Canada

⁴ Comm. Pers. François Shaffer, Environnement Canada

Poissons

Une vingtaine d'espèces de poissons fréquentent l'estuaire pour y frayer, s'y alimenter ou comme route migratoire vers l'amont de la rivière ou en direction de l'estuaire du Saint-Laurent. Les principaux poissons marins fréquentant l'estuaire de Betsiamites sont : le saumon Atlantique, l'omble de fontaine, la lamproie marine et l'éperlan arc-en-ciel. On y retrouve en moins grande abondance le hareng Atlantique qui utilise potentiellement le secteur pour le frai. Ses œufs sont généralement déposés dans la végétation aquatique (BPR Inc. et Alliance Environnement, 2007).

Le saumon Atlantique ainsi que la lamproie marine remontent la rivière pour y frayer. Le capelan fraie sur les plages de sable ou de gravier fins. Une aire de reproduction a été répertoriée à la Pointe-à-Michel, sur la rive droite de l'estuaire de Betsiamites. Le flétan du Groenland (turbot), la morue et la plie canadienne fréquentent les eaux au large des côtes et à l'embouchure de l'estuaire de la rivière Betsiamites. D'autres espèces sont susceptibles de se retrouver près de la zone d'étude. Il s'agit du loup tacheté, du loup Atlantique et du loup à tête large. De nombreuses épinoches à trois épines et à neuf épines ainsi que quelques épinoches tachetées ont été observées dans le secteur du grand marais. Des alevins d'omble de fontaine ont été observés dans les ruisseaux présents dans ce même marais salé (BPR Inc. et Alliance Environnement, 2007).



Saumon Atlantique

Le saumon Atlantique, dont l'état de population est jugé précaire, est l'une des plus importantes espèces exploitées par la communauté innue de Pessamit. Depuis les cinq dernières années (2005-2009) la moyenne de saumons adultes qui remontent la rivière est de 870 individus par années (Plourde et al. 2010). La population de saumons est constituée majoritairement de saumons de deux ans de mer et de un an de mer (Hydro-Québec, 1999). Les données historiques de pêche démontrent qu'environ 4000 saumons étaient pêchés au début du siècle. Ce qui correspond sensiblement à une population de 7500 saumons (Boudreault et Lévesque, 1995). Les principales frayères utilisées se situent dans la partie amont de la rivière au-delà du 40^e kilomètre. Les tributaires seraient utilisés de façon plus marginale pour le frai (Hydro-Québec, 1999). Le saumon fréquente le cours principal de la rivière sur environ 70 km jusqu'au barrage Bersimis-2 ainsi que la portion aval de quelques tributaires (Plourde et Lévesque, 2003). Une entente entre Hydro-Québec et le conseil des Innus de Pessamit stipule qu'un minimum d'eau doit être maintenu au-dessus des nids durant le frai des saumons, l'incubation des œufs, la phase intra-gravier et l'émergence des alevins (Plourde et Lévesque, 2003)

Les effectifs d'ombles de fontaine, surtout les jeunes, semblent très faibles dans la rivière Betsiamites et ses tributaires. Cette faible abondance peut s'expliquer entre autres par les variations brusques et fréquentes des débits ainsi que par la présence de plusieurs espèces prédatrices et compétitrices.

Selon les caractéristiques du substrat, l'éperlan arc-en-ciel pourrait frayer en amont de la zone d'influence de l'eau salée soit jusqu'aux ouvrages du complexe Bersimis-2. Les sites de fraies potentiels de l'éperlan semblent très abondants au-delà de la limite de l'intrusion d'eau salée qui ne constitue pas un facteur limitant pour cette espèce dans la rivière Betsiamites (Hydro-Québec, 2000b).



Éperlan arc-en-ciel

Il est possible que l'anguille d'Amérique utilise l'estuaire en été pour s'alimenter et remonte la rivière durant l'automne pour hiverner (Hydro-Québec, 2000b). Les plies occuperaient tout le chenal jusqu'au pont de la route 138. L'esturgeon noir est signalé le long des côtes entre la Pointe à Michel et les Îlets Jérémie plus à l'ouest. Plus au large, on rencontre la morue franche et le flétan atlantique.

Mammifères marins

Le petit rorqual et le marsouin commun sont parfois observés à l'embouchure de la rivière Betsiamites, principalement au printemps lors des migrations de deux de leurs proies : le capelan et le hareng (Naturam Environnement, 1999). La baleine noire ainsi que le rorqual bleu, le rorqual commun, le rorqual à bosse, la baleine franche, le béluga, le globicéphale noir sont également observés au large de la zone d'étude.



Petit rorqual

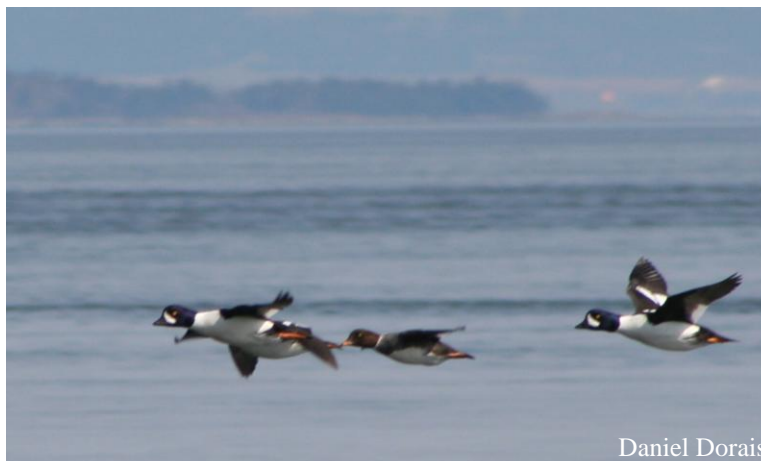


Échouerie de phoque gris, Pointe-à-Michel

Une échouerie de phoques gris est également présente sur les battures sablonneuses de la Pointe-à-Michel, sur la rive ouest de l'estuaire de la rivière Betsiamites (BPR Inc. et Alliance Environnement, 2007; Naturam Environnement, 1999; Hydro-Québec, 2000b).

2.4.3. Espèces en péril

Bien que l'estuaire de la rivière Betsiamites ne soit pas un habitat fréquemment utilisé par un grand nombre de garrots d'Islande, un inventaire en a dénombré 153 à l'embouchure au mois de février 1999 (Robert *et al.*, 2003). Ces oiseaux y passent l'hiver et se nourrissent de moules bleues et d'autres mollusques présents dans l'estuaire ainsi que de crustacés amphipodes (Michel *et al.*, 2003; Savard, 1990). Le tableau 2 présente les espèces en péril observées dans l'estuaire de la rivière Betsiamites ainsi que leur statut.



Garrots d'Islande

Tableau 2: Espèces en péril retrouvées dans l'estuaire de la rivière Betsiamites

	Nom commun	Statut CDPNQ ⁵	Statut COSEPAC ⁶
OISEAUX	Bruant de Nelson ⁷	Susceptible	
	Faucon pèlerin	Vulnérable	Préoccupante
	Garrot d'Islande	Vulnérable	Préoccupante
	Hibou des marais ⁸	Susceptible	Préoccupante
	Pygargue à tête blanche	Vulnérable	
MAMMIFÈRES MARINS	Marsouin commun		Préoccupante
POISSONS	Loup atlantique		Préoccupante
	Loup à tête large		Menacée
	Loup tacheté		Menacée
Reptile	Tortue luth	Menacée	En voie de disparition

⁵ Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec

⁶ Comité sur la situation des espèces en péril au Canada

⁷ Comm. Pers. François Shaffer et Michel Robert, Environnement Canada

⁸ Comm. Pers. François Shaffer, Environnement Canada

Le cas du béluga du Saint-Laurent

Autrefois abondant et ayant même fait l'objet de prime d'abattage au cours des années 1932-1937 en raison de sa présumée compétition avec les pêches commerciales à la morue et au hareng, le béluga se concentrait, entre autres, sur le banc de Manicouagan entre Baie-Comeau et la rivière Betsiamites. Aujourd'hui, ce cétacé a abandonné ce secteur et son habitat se limite à la portion de l'estuaire entre Baie-Saint-Paul et Les Escoumins sur la Côte-Nord et entre Kamouraska et Rimouski sur la rive sud. Des témoignages des Innus font mention de la présence de marsouins (bélugas) dans l'estuaire avant l'aménagement des équipements hydroélectriques sur la rivière (Boudreault *et al*, 1986).

2.4.4 Reconnaissances particulières attribuées au site

Au cours du XX^e siècle, les interventions dans les zones humides du Saint-Laurent se sont multipliées. Puisqu'on a assisté à la disparition des terres humides dans les dernières décennies, la protection des aires utilisées par la sauvagine s'avère primordiale (Service Canadien de la Faune et Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1986). Dans le but de protéger ces habitats, le MRNF⁹ et le MDDEP¹⁰ ont créé des aires de concentration des oiseaux aquatiques (ACOA) au Québec. Trois de ces ACOA se retrouvent dans les environs de l'estuaire de la rivière Betsiamites totalisant une superficie de 2 844,1 ha. Ils sont reconnus pour leur importance dans le cycle de vie de la sauvagine (Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 2009). Il s'agit des zones 02-09-0118-1991, 02-09-0119-1999 et 02-09-0120-1999.



Figure 4 : Localisation des ACOA

Le MPO a également retenu ce territoire comme partie intégrante du projet pilote de la ZPM Manicouagan. Les marais et les battures de l'estuaire de la rivière Betsiamites sont protégés par ce même ministère en vertu de la *Loi sur les pêches* du fait qu'ils constituent un habitat du poisson. Enfin, la rivière Betsiamites possède le statut de rivière à saumon. Cependant, l'activité de pêche sportive y est strictement réservée aux autochtones en tant que pêche de subsistance.

⁹ Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec

¹⁰ Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec

2.5 Description du milieu humain

2.5.1. Portrait général de Pessamit

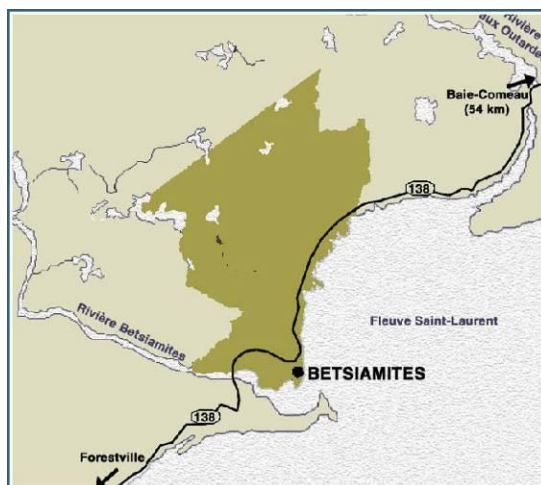
À 54 kilomètres de Baie-Comeau, la réserve innue de Pessamit a une superficie de 256 kilomètres carrés, ce qui correspond au territoire délimité au sud par le littoral du fleuve Saint-Laurent, entre la rivière Betsiamites et la municipalité de Ragueneau, et au nord par le lac Papinachois.

Le village actuel de Pessamit, dont les premières constructions permanentes datent de la fin du 19^e siècle, se situe à l'est de la rivière Betsiamites. Il se compose de 662 bâtiments privés et de 18 bâtiments publics qui abritent les services à la communauté.

Selon les dernières données du Registre des Indiens (octobre 2009), la population innue qui habite Pessamit est d'environ 2830 habitants et l'âge médian y est de 27 ans (recensement 2006). Il s'agit donc d'une communauté où la population est plutôt jeune.

Sur le plan économique, Pessamit se distingue dans le domaine du commerce et des services, de la pêche et du piégeage. Dans les dernières années, la communauté fut impliquée dans la construction du complexe hydroélectrique de la Touloustouc et travaille actuellement à concrétiser un projet de minicentrale sur la rivière Sault-aux-Cochons, en collaboration avec la compagnie Northland Power.

Alors que le secteur touristique tend à prendre de l'importance sur la Côte-Nord, la communauté de Pessamit a mis en place certains éléments qui visent la clientèle non autochtone, comme le centre de villégiature de Papinachois (temporairement fermé). Toutefois, le village, comme le territoire de la réserve, représente autant d'attraits touristiques encore inexploités. Reconnu comme l'un des plus vieux villages de la Côte-Nord, Pessamit possède en effet des éléments patrimoniaux pouvant être mis en valeur et intéresser la clientèle touristique.



Source : Affaires indiennes et du Nord canadien

2.5.2. Portrait historique de l'utilisation du milieu

Avant la création de la réserve

Bien avant la création de la réserve, le territoire de la Manicouagan constituait le «Nitassinan», le territoire traditionnel des groupes autochtones Innus. Celui-ci comprenait les rivières Betsiamites, Papinachois, Outardes, Manicouagan et Toulouastouc (Frenette et Picard, 2002). Dans l'arrière-pays, les familles innues fréquentaient alors différents territoires de chasse et de pêche.



Vue sur la rivière Betsiamites avant l'installation des barrages hydroélectriques.
(Fonds d'archives de l'école secondaire Uashkaikan)



Campement de chasse sur le bassin de la rivière Betsiamites.
(A.P. Low –Collection Uashkaikan)

Les familles Kanapé, Vollant, Vachon, Saint-Onge et Riverin, notamment, remontaient la rivière Betsiamites jusqu'aux lacs Pipmuakan et Manouane ou encore s'en allaient vers les bassins des rivières Sault-aux-cochons et Portneuf (Frenette, Picard, 2002).

Création de la réserve

Le village

Le village de Pessamit a commencé à se mettre en place à compter de 1851, sur la base du système de réserves indiennes du gouvernement fédéral. La taille de la population qui l'habitait à ses débuts était variable puisqu'une partie des Innus migrait sur le territoire durant la saison hivernale de chasse, laissant au village les veuves, les personnes âgées et les infirmes.

Dès 1862, le village a commencé à accueillir une population non autochtone, d'abord des missionnaires et ensuite des fonctionnaires. Par la suite, à compter des années 1900, la population autochtone permanente du village s'est mise à augmenter rapidement, puisque certains chasseurs ont décidé de laisser leur famille au village durant la période de chasse. Un début de sédentarisation a ainsi débuté dans le village de Pessamit (Frenette, Picard, 2002).

En ce qui concerne les premières constructions du village, les historiens s'entendent pour dire qu'il s'agissait probablement de tentes d'écorces qui étaient dressées sur le littoral et près des bâtiments de

la Baie d'Hudson, de l'église et du presbytère. Quant aux maisons de bois, elles étaient plutôt situées le long de la flèche littorale de Betsiamites et appartenaient pour la plupart à des non-autochtones (Frenette, Picard, 2002).

Les premières rues

Les premiers secteurs du village étaient donc le quartier Laletaut, le quartier Pisto et le quartier Penshu. Les familles habitant l'un ou l'autre de ces secteurs étaient associées à des rivières qui constituaient leur territoire traditionnel de chasse et de pêche. Le quartier Laletaut accueillait les familles associées aux rivières Manicouagan et Outardes et le quartier Pisto accueillait celles associées à la rivière Betsiamites (Frenette, Picard, 2002).

Quant au quartier Penshu, il accueillait les groupes non autochtones, c'est-à-dire des commerçants ou employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ou encore quelques autochtones plus à l'aise financièrement. Les constructions étaient d'ailleurs différentes de celles qui se trouvaient dans les autres secteurs du village. À cet effet, un vestige de ce quartier est certainement la maison à mansarde que c'est fait construire en 1894 l'autochtone Jean-Baptiste Bacon, employé de la Baie d'Hudson, et qui est aujourd'hui la plus ancienne résidence du village (Frenette, Picard, 2002).



Quelques maisons autochtones de la rue Pisto, vers 1920, un secteur qui borde toujours l'estuaire de la rivière Betsiamites. (Fonds d'archives de l'école secondaire Uashkaikan)



Magasin de la Baie d'Hudson et maison du commis, Betsiamites, avant 1920. (Collection histoire régionale, Société historique de la Côte-Nord)

Plus tard, vers 1920, le quartier Penshu accueillera aussi un quai financé par le gouvernement et qui permettra aux bateaux de pêche de transborder le saumon et de l'entreposer dans un hangar à glace pour des fins de conservation. Cet élément est d'ailleurs fréquemment revenu dans les témoignages livrés par les aînés au Comité ZIP. Selon ces mêmes témoignages, il semblerait que les non-autochtones utilisaient aussi le marais comme site de pâturage pour leurs chevaux.

Jusqu'en 1930, telle une véritable capitale des Innus de la Côte-Nord et du Saguenay, Pessamit était le plus gros village de la Manicouagan et comptait plus de 500 habitants.



Vue sur la flèche littorale de Pessamit, qui constitue le quartier Penshu, début du siècle
(Fonds d'archives de l'école secondaire Uashkaikan)



Maison à mansardes de l'Innu Jean-Baptiste Bacon, toujours en place aujourd'hui, près du quartier Penshu.
(Fonds d'archive de l'école secondaire Uaskaikan)

Pessamit, une communauté animée par les activités traditionnelles

Le littoral et la rivière Betsiamites

Dans le village, la chasse et la pêche traditionnelles ont continué à occuper une place importante dans le mode de vie des Innus. Ainsi, sur le littoral, les habitants de Pessamit allaient à la chasse au loup marin et à la pêche au saumon tout au long de la saison estivale. La péninsule Manicouagan leur servait aussi de territoire pour la chasse aux oiseaux migrateurs.

Au cœur du village, la rivière Betsiamites était le lieu de la pratique traditionnelle de la pêche au saumon, un aliment essentiel au régime estival de la communauté. Dans la rivière, le poisson était abondant et de taille impressionnante. Selon certains témoignages, on estimait en 1871 à environ une quarantaine de livres le poids moyen des saumons qui y étaient pêchés.



Deux guides innus au nid de roche, sur la rivière Betsiamites (A.P. Low -Collection Uashkaikan)

Changements dans les pratiques traditionnelles

Au fil du temps, toutefois, les habitudes de plusieurs Innus ont changé en regard des activités traditionnelles. Pour diverses raisons, la pêche traditionnelle a fait place à la pêche commerciale, alors que les Innus ont commencé à vendre leurs prises aux marchands non autochtones. Plusieurs Innus ont aussi commencé à agir comme guides en forêt pour les touristes sportifs et enfin, d'autres se sont mis à travailler pour les compagnies forestières qui exploitaient les ressources du territoire (Frenette, Picard 2002).

À ces changements dans les activités traditionnelles, s'ajoutera une baisse importante des prises de saumon à partir de 1950. Les causes de la diminution des stocks semblent être liées à l'apparition des barrages hydroélectriques en amont de la rivière en synergie avec une pêche commerciale trop intensive.

Dans ce contexte, les usages traditionnels de l'estuaire de la rivière Betsiamites ont peu à peu laissé la place à de nouvelles pratiques : les jeunes Innus ont commencé à s'y rendre à l'automne pour l'apprentissage de la chasse et l'hiver, pour patiner sur le marais salé adjacent à l'estuaire.

2.5.3 Pessamit à l'ère contemporaine

Tenure des terres

La réserve innue de Pessamit n'a donné aucune affectation particulière aux terres situées sur son territoire. L'estuaire quant à lui est un territoire non organisé maritime de la MRC Manicouagan et n'a reçu aucune affectation. Sur l'autre rive, la municipalité de Colombier a reconnu l'intérêt écologique de l'estuaire de Betsiamites en leur accordant une affectation de conservation.

Les usages contemporains de l'estuaire

Plusieurs maisons sont situées dans la zone bordant le grand marais salé (rue Metsheteu, Penshu, Tausut, Pisto et Kessey). Soixante résidences ont été répertoriées sur la rue bordant le front de mer et la flèche de sable. Malgré la présence humaine à proximité, le site demeure relativement peu fréquenté. Seule la population innue fréquente cet estuaire. À l'extrémité de la rue Metsheteu, sur la flèche littorale, se trouve un rond point par lequel est accessible un stationnement. Ce dernier donne accès à un réseau de sentiers pour piétons et pour les VTT à travers les dunes. Sur la rue Kessey, on retrouve un belvédère et un stationnement donnant sur l'estuaire de Betsiamites, plus précisément sur la partie nord du marais principal. Un peu plus loin sur cette même rue, le tuyau de trop-plein des bassins d'épuration ressort de la côte. Plusieurs chalets et campements ont été observés à proximité des berges. À l'extrémité de la rue Kessey se trouve un belvédère bordé par une clôture et aménagé avec des tables de pique-niques, des bancs et des poubelles. Il y a quelques places de stationnement ainsi qu'une rampe de mises à l'eau. Cet accès permet également aux VTT de descendre sur la plage. Finalement, plus en amont dans l'estuaire se trouvent les aménagements de la Société de restauration du saumon de la rivière Betsiamites au Quai-des-Browns. Ces aménagements consistent en une rampe de mise à l'eau, un quai, des roulottes, un entrepôt et deux bassins de stabulation.

Sur le plan environnemental, il semble que l'emprise de l'estuaire sur le territoire naturel ait diminué avec le temps. En effet, lors d'une tournée de consultation effectuée par le Comité ZIP en octobre 2009 (annexe 7), certains aînés du village ont affirmé que les eaux de l'estuaire montaient autrefois plus haut sur la rive et qu'elles permettaient aux habitants du village de mettre leurs bateaux à l'eau à différents endroits. On peut penser que l'aménagement du village et la présence de barrages sur la

rivière ont pu modifier légèrement la forme et l'emprise de l'estuaire, particulièrement au niveau du marais salé.

Au niveau des utilisations des ressources naturelles, rares sont les jeunes Innus qui font toujours l'apprentissage de la chasse aujourd'hui et aucun d'entre eux n'utilise le marais comme patinoire durant l'hiver. Toutefois, l'estuaire est encore utilisé par certains Innus pour la chasse aux outardes et aux canards.

Les activités dominantes traditionnelles autochtones sont la pêche de subsistance au saumon atlantique, la cueillette de la mye commune et la cueillette de petits fruits. En 2004, on dénombrait 133 cueilleurs commerciaux de myes communes enregistrés. Ces cueilleurs commerciaux et sportifs se présentent sur les battures principalement durant les marées de vives-eaux et passent à pied et en VTT sur la flèche littorale pour se rendre sur les battures. Trois secteurs coquilliers productifs ont été identifiés sur le territoire de la communauté de Pessamit (Comité ZIP REN, 2004). Il s'agit des secteurs de Pointe de Betsiamites, Réserve Betsiamites sud (Bersimis) et Réserve Betsiamites Nord (Bersimis) dont les caractéristiques sont présentées dans le tableau 3.



Cueilleur de mye, Pessamit

Tableau 3: Secteurs coquilliers (myes communes) en bordure de Pessamit¹¹

Nom du secteur (Numéro)	Pointe de Betsiamites (N-05.1.2)	Réserve Pessamit Sud – Bersimis (N-05.1.3.1)	Réserve de Pessamit Nord – Bersimis (N-05.1.3.2)	Banc des Blancs (Banc des Canadiens) (N-05.1.1)	Pointe-à-Michel (N-04.6)
Caractéristiques					
Limites géographiques	D'un point en amont du village de Betsiamites jusqu'à la borne de Pêches et Océans Canada installée à l'est de la pointe de Betsiamites.	De la borne de Pêches et Océans Canada installée à l'est de la pointe de Betsiamites, vers le nord, jusqu'à la borne de Pêches et Océans Canada.	De pointe aux Bouleaux, vers le sud, jusqu'à la borne de Pêches et Océans Canada.	De la pointe à Michel jusqu'à un point en amont du village de Betsiamites, incluant les eaux de la rivière Betsiamites en amont de rivière Bersimis.	Du feu de navigation de la pointe à Michel jusqu'à la pointe à Michel
Ressource	Concentration moyenne de myes communes	Concentration élevée de myes communes	Concentration moyenne à élevée de myes communes	Concentration moyenne de myes communes	Concentration faible à élevées de myes communes
État du secteur ¹²	Fermé en permanence	Ouvert en permanence	Fermé en permanence	Fermé en permanence	Ouvert en permanence
Raison de la fermeture	Contamination bactériologique		Contamination bactériologique	Contamination bactériologique	
Sources de pollution potentielles	Eaux usées traitées de la réserve de Pessamit et colonies d'oiseaux	Eaux usées traitées de la réserve de Pessamit et colonies d'oiseaux	Ruisseaux drainants les terres, chalets localisés le long du secteur, centre de villégiature de Papinachois et colonies d'oiseaux	Eaux usées traitées de la réserve de Pessamit et colonies d'oiseaux. Des roulottes et maisons non-conformes au Banc des Blancs peuvent représenter également des sources de contamination significatives.	Eaux usées traitées de la réserve de Pessamit et colonies d'oiseaux

La pêche à la fascine d'éperlan arc-en-ciel est encore pratiquée. La pêche à la plie canadienne, à la morue franche, au capelan, au hareng atlantique et au buccin est désormais très rare voir même disparue. Il y a quelques années, de la pêche aux buccins se faisait dans l'estuaire de la rivière Betsiamites. Des petits rorquals étaient victimes d'empêtrement dans les cordages retenant les cages utilisées pour cette pêche (Pêches et Océans, Comm. Pers., 2009). Autrefois, la pêche à la plie était très répandue (annexe 7).

La chasse à la sauvagine est une activité importante. Elle est populaire lors des migrations. Une dizaine de chasseurs pratiquent leur activité près du marais ainsi qu'un peu plus en amont dans la rivière Betsiamites.

¹¹ Selon Environnement Canada, 2010

¹² L'état d'un secteur est sujet à changement. Avant toute cueillette, veuillez contacter le MPO au numéro suivant : 1 800 463-8558 pour connaître l'état le plus à jour des secteurs coquilliers.

Autrefois, la chasse au phoque gris était importante, mais il ne fait maintenant l'objet que d'une chasse marginale au printemps par certains Innus.

Les immenses plages sablonneuses sont utilisées par plusieurs personnes pour la baignade en été. Les baigneurs se déplacent vers la plage à pied ou en VTT en passant par les dunes et l'avant-plage.



Plusieurs baigneurs aux abords de l'estuaire de la rivière Betsiamites par une journée ensoleillée

Finalement, plusieurs personnes circulent en VTT sur le littoral. Ils y accèdent par le réseau de sentiers à la flèche de sable, par l'accès au bout de la rue Kesseau au niveau de la rampe de mise à l'eau ainsi que par la plage située plus à l'est du village de Pessamit donnant sur l'estuaire maritime du Saint-Laurent.



Accès à la plage de la rue Kesseau pour les VTT

3. Conciliation des usages : Entre conservation, développement et utilisation traditionnelle

3.1 Les principaux enjeux et menaces de l'estuaire

Suite aux discussions et rencontres de différents intervenants et utilisateurs du territoire, cinq enjeux principaux ont pu être soulevés. Chacun d'eux est touché par différentes contraintes et menaces de nature anthropique.

Enjeu 1 : La santé des habitats littoraux et de la biodiversité

La qualité des habitats littoraux est à la base de la richesse, de la biodiversité et de la biomasse en zone estuarienne. La perturbation de ces habitats peut avoir des conséquences économiques néfastes pour la communauté, notamment au niveau des ressources naturelles prélevées et vendues comme la mye commune et le saumon Atlantique. De plus, la consommation d'organismes contaminés peut avoir des effets néfastes voir mortels pour les citoyens. La détérioration des richesses naturelles peut aussi avoir des impacts négatifs sur l'économie en lien avec un développement du potentiel écotouristique. Une planification intégrée du développement encouragerait une diminution des impacts négatifs sur ces habitats à moyen et à long terme et favoriserait leur potentiel économique.

Les principales menaces des habitats estuariens sont les suivantes :

➤ **L'inefficacité du système de traitement des eaux usées**

Pessamit est desservi par un traitement secondaire de ses eaux par étangs aérés. Les eaux usées municipales sont traitées par l'intermédiaire de trois bassins aérés. Les eaux traitées sont ensuite rejetées dans la rivière Betsiamites. Cependant, l'âge ainsi que le développement de la communauté en font un système inefficace. Ainsi, l'eau déversée dans l'estuaire n'est pas complètement traitée. Cela amène des impacts négatifs sur les bancs coquilliers à l'intérieur de l'estuaire. En effet, ils sont présentement fermés en permanence en raison, entre autres, du déversement des eaux usées de Pessamit, mais aussi de celles provenant des municipalités avoisinantes. De plus, quels sont les impacts à moyen et long termes sur les autres organismes aquatiques, dont les poissons, qui font partie de l'alimentation des gens de la communauté? Existe-t-il un danger pour la baignade? De telles questions nécessitent une acquisition de données pour pouvoir y répondre.

➤ **L'ouverture des vannes du barrage d'Hydro-Québec et les risques d'exondation des frayères.**

En effet, dans le passé, des frayères à saumon ont été émondées par un débit insuffisant de la rivière, contrôlé par Hydro-Québec. Cet événement a causé la mort de plusieurs jeunes poissons. Depuis, une entente entre Hydro-Québec et le Conseil des Innus de Pessamit stipule qu'un débit minimal doit toujours être maintenu pour la survie des jeunes saumons.

➤ Les risques de remblayage du marais

Certains endroits en bordure du marais montrent des signes de remblayage. Cette pratique détruit la végétation sous-jacente et donc détériore le marais.



Remblayage au niveau du marais près de la station de pompage dans le village

➤ L'effort de pêche très grande sur le saumon Atlantique

Bien que les Innus pêchent le saumon depuis des générations et qu'ils ont un droit ancestral pour pratiquer cette activité, la population de saumon de la rivière Betsiamites montre des signes de déclin (SRSRB, comm. pers., 2009). Un plan de pêche a été mis sur pied il y a quelques années par la SRSRB, le conseil des Innus et les pêcheurs. Il constituait en un code de conduite adopté par les pêcheurs pour une conservation de la ressource. Malgré l'adhésion des pêcheurs, le plan de pêche a été abandonné par plusieurs et les mesures volontaires identifiées ne sont plus respectées.

➤ Les déplacements chaotiques des VTT

Lors de la réalisation d'un projet de restauration de la flèche littorale de Pessamit qui s'est achevé en 2008, il a été possible de procéder à la restauration des dunes qui était le milieu le plus perturbé de l'estuaire de la rivière Betsiamites. Ce projet a permis d'entamer une démarche de sensibilisation des résidents et des usagers quant aux composantes environnementales de leur milieu de vie ainsi que l'initiation des intervenants aux principes de développement durable. Il faut cependant poursuivre les efforts pour localiser les autres secteurs utilisés par les VTT et identifier les zones à restaurer en plus de sensibiliser et d'encadrer les utilisateurs. Outre la flèche littorale, la plage adjacente, la zone intertidale en avant du marais principal et la plage en aval de la mise à l'eau au bout de la rue Kesseeu montrent des signes de perturbations légères.



Multiplés sentiers de VTT qui ont été restaurés par le Comité ZIP lors du projet de restauration de la flèche littorale

➤ Les dépotoirs clandestins



Sac de vidanges et autres déchets en bordure de l'estuaire

En plus des déchets laissés sur les rives lors des activités récréatives, certaines personnes utilisent un dépotoir clandestin situé près de l'estuaire, et ce, malgré la gestion des déchets par le conseil des Innus.

➤ Les utilisations non écoresponsables

Ces utilisations sont multiples. Tout d'abord, malgré l'amélioration des pratiques grâce à la gestion des neiges usées, certains particuliers continuent de mettre la neige en bordure du littoral. La rue Pisto borde le marais salé. Le talus semble être un remblai ayant été mis en place lors de la construction de la rue. La végétation arbustive a depuis colonisé le talus et en assure la stabilité. Il n'y a pas de force érosive naturelle importante. Mais le dépôt des neiges usées sur le talus en bordure du marais entraîne une destruction de la végétation arbustive et herbacée. De plus, au printemps, cette pratique augmente la pollution dans le marais dû aux déchets emprisonnés dans la neige. Certains utilisateurs, comme quelques baigneurs et cueilleurs de myes laissent leurs déchets sur le rivage lors de leurs activités. En plus de polluer localement et de dégrader le paysage, ces déchets se retrouvent dans le Saint-Laurent suite au transport par le vent ou l'eau. Aussi, les chasseurs d'oiseaux migrateurs laissent leurs cartouches utilisées dans l'écosystème ce qui participe à la pollution de l'estuaire. Il est à noter qu'aucune poubelle n'est installée aux accès utilisés par les cueilleurs et les pêcheurs. Heureusement, une activité de nettoyage des berges se tient à chaque année à Pessamit. Bien que cette action soit grandement bénéfique pour l'environnement, il faudrait régler le problème à la source en incitant les gens à modifier leurs comportements. Également, malgré un règlement pour la taille minimale obligatoire des myes cueillies, certains cueilleurs persistent à ramasser des petits spécimens qui sont malgré tout acceptés par l'acheteur. Cette récolte de petits spécimens est très néfaste pour le recrutement de la ressource.

➤ Absence de suivi de l'état de santé des écosystèmes

Les connaissances détaillées au niveau des composantes particulières du milieu comme celles des marais sont plutôt restreintes, ce qui rend difficile la mise en valeur aux fins d'éducation et de sensibilisation ainsi que leur valorisation aux yeux des résidents. Aucun suivi n'est effectué concernant les espèces et leurs habitats à l'exception du saumon Atlantique par la SRSRB. Très peu d'information est donc disponible sur l'évolution des populations des autres espèces de poissons, l'abondance et la diversité des oiseaux aquatiques ainsi que l'évolution des plantes dans les marais.

Enjeu 2 : L'aménagement du territoire et l'accessibilité au littoral

L'aménagement durable d'un territoire est lié à un choix d'occupation et à une sélection particulière. Certaines préoccupations peuvent guider ces décisions vers une gestion efficace. En ce sens, il serait important de combiner les visions à court, moyen et long termes et d'assurer une accessibilité publique aux sites d'intérêts communautaires. Il ne suffit cependant pas d'avoir ou non une accessibilité. En effet, elle doit en plus être bien encadrée pour une utilisation durable des ressources auxquelles elle donne accès.

➤ La sécurité des utilisateurs

Quelques cas de noyade sont répertoriés à Pessamit, souvent lors de la pratique d'activités quotidiennes telle que la cueillette de mollusques. Bien que certains ateliers d'informations soient offerts à la communauté (ex : port adéquat du gilet de sauvetage), certaines personnes continuent à prendre des risques lors de leurs activités. De plus, bien que Pessamit soit entouré d'eau, aucun cours de natation n'est offert sur la réserve.

➤ Manque d'installations

Suite à des rencontres avec des utilisateurs, plusieurs souhaiteraient avoir un bloc sanitaire aux accès vers les sites de baignade. Ces baigneurs n'ont d'ailleurs pas accès à des poubelles à proximité de ces sites. Aucun surveillant de plage ou matériel de sauvetage n'est à la disposition des baigneurs en cas d'accidents.



Baignade dans l'estuaire de rivière Betsiamites

➤ La qualité des eaux de baignade

La qualité des eaux peut parfois être dégradée à certains endroits étant donné la qualité du système de traitement des eaux usées. Il faut donc s'assurer que la baignade ne présente pas de risque pour la santé de la population profitant des plages en été.

➤ Manque d'encadrement des accès

Malgré que l'estuaire de la rivière Betsiamites soit un milieu exceptionnel d'une grande beauté, la population ne peut guère en profiter à son plein potentiel faute d'avoir des aménagements adéquats pour y circuler de façon encadrée et respectueuse des richesses qu'on y retrouve.

➤ Érosion des berges

Selon une étude de caractérisation et de faisabilité sur l'érosion des berges de Pessamit par BPC Inc. et Alliance Environnement en 2007, les rives de l'estuaire de Betsiamites sont actuellement faiblement ou moyennement vulnérables à l'érosion. Les agents d'érosion sont le sapement provoqué par les marées, les vagues, les glaces, les courants, les mouvements de masse (glissements de terrain, éboulement, effondrement, décrochement), le ravinement (eaux de ruissellement de surface qui creusent), l'érosion éolienne, les cycles de gel/dégel et certaines activités humaines (piétinement, empiètement, VTT, etc.). Les marées et les vagues formées dans l'estuaire de la rivière Betsiamites et dans l'estuaire du Saint-Laurent représentent les forces prédominantes causant l'érosion (Enviro-Consult, 2005). La batture joue un rôle très important pour diminuer l'amplitude de ces vagues et agit donc comme bouclier protecteur des rives exposées (BPC INC. et Alliance Environnement, 2007).

Quant à elle, la zone habitée à l'extrémité de la rue Metsheteu située sur la flèche de sable est en zone inondable et présente un risque de submersion lors des grandes marées. Les changements climatiques pourraient amplifier cette érosion. De plus, les variations subites et importantes du débit de la rivière suite à l'ouverture des vannes d'Hydro-Québec auraient également comme effet d'accélérer l'érosion de la côte dans certains secteurs. Les projets de futures constructions devraient tenir compte des recommandations contenues dans cette étude pour assurer un aménagement durable.

Le phénomène d'érosion des berges à la base naturel est bien souvent amplifié par les activités humaines non encadrées, telles que les déplacements anarchiques en VTT. Ces activités perturbent le sol et détruisent le couvert végétal qui joue un rôle essentiel dans la stabilisation des constituants du sol. Ainsi, l'accélération de l'érosion des berges menace la sécurité des biens, des personnes et des infrastructures en plus de la santé des habitats littoraux. En effet, le maintien de l'intégralité des rues Laletaut, Metsheteu, Pisto et Kessey, des étangs aérés, de la mise à l'eau et du belvédère représente un défi. En plus des infrastructures, ce sont les usages actuels et l'accès au littoral qui sont menacés comme les activités traditionnelles sur les berges du fleuve, la promenade, la baignade, les feux de plage, le libre accès au fleuve, les activités de cueillette de mollusques et de petits fruits...



Végétation détériorée par le passage répété des VTT

La planification du développement futur du territoire doit se faire de façon cohérente avec les connaissances actuelles sur les risques pour la population et des infrastructures. La planification préventive est donc de mise surtout en considérant que ce phénomène d'érosion sera en synergie avec une hausse du niveau marin pouvant atteindre au moins 0,5 m sur la Côte-Nord d'ici un siècle (Dubois *et al.*, 2005).

Enjeu 3 : La fierté de la communauté envers ses richesses naturelles

➤ Vision négative de la population face au marais

Étant donné le manque d'accès encadrés et d'information sur le marais principal, celui-ci est victime d'une mauvaise réputation aux yeux de la population de Pessamit. Autrefois, ce marais recevait les eaux usées ainsi que les déchets de la communauté. Malgré l'abandon de ces pratiques néfastes depuis plusieurs années, l'absence d'information sur les rôles essentiels du marais n'amène pas d'éléments de fierté dans la communauté. Ce manque de valorisation le rend vulnérable aux mauvaises pratiques telles que le remblayage et le rejet de déchets.

➤ Manque de reconnaissance concernant l'estuaire par la population locale

Étant donné le peu de programmes ou d'outils d'informations, d'éducation et de sensibilisation sur l'estuaire de la rivière Betsiamites, plusieurs citoyens ne connaissent pas les richesses naturelles présentes. Ces dernières ne sont donc pas appréciées à leur juste valeur.

➤ Manque de valorisation des savoirs locaux traditionnels

Bien que certaines données scientifiques soient disponibles sous forme écrite, les savoirs traditionnels sont plutôt transmis de bouche-à-oreille. Le manque de communication intergénérationnelle provoque la perte des savoirs traditionnels qui ont autant de valeur que les données scientifiques. La semaine culturelle facilite la transmission de ces connaissances, mais cet événement ne dure qu'une seule semaine dans toute l'année.

➤ Manque de reconnaissances des bâtiments et des lieux historiques en bordure de l'estuaire

En plus des ressources naturelles, Pessamit possède de nombreux lieux et bâtiments témoins de son histoire. Ces sites d'intérêt situés en bordure de l'estuaire de la rivière Betsiamites ne sont pas mis en valeur et sont peu entretenus. Plusieurs sites, tels que le vieux cimetière, offrent un potentiel historique intéressant tant pour la population locale que dans une perspective de développement touristique.



Vieux cimetière sur le bord du marais

➤ L'immobilisation des citoyens

La mobilisation des acteurs du milieu est une condition importante pour une gestion intégrée du littoral. Par exemple, l'implication du monde communautaire dans ses valeurs de solidarité et de fierté est souvent un gage de dynamisme. Ceci favorise la prise en charge locale d'actions pour la protection du milieu de vie. Ainsi, à Pessamit, une plus grande participation des citoyens serait nécessaire à la protection de leurs richesses naturelles et culturelles.

Enjeu 4 : La communication entre les intervenants sur le territoire

➤ Absence de protocole de communication entre les intervenants sur l'estuaire de Pessamit

La communication entre les différents secteurs du Conseil des Innus ainsi qu'avec les intervenants extérieurs comme les ministères, MRC, universités, organismes environnementaux, etc. pourrait être améliorée. Ainsi, l'accès à l'information et à des personnes-ressources serait favorisé pour un meilleur partage des connaissances.

➤ Lacune au niveau des communications entre le Conseil des Innus et les utilisateurs de la rivière

Aucune procédure n'est établie lorsqu'il y a ouverture des trop-pleins en cas de pluies abondantes, de fonte de neige importante ou de travaux d'entretien des stations de pompage. Les utilisateurs tels que les pêcheurs sont ainsi exposés à de l'eau contaminée dans leur zone de pêche et leurs appareils de pêche peuvent être abîmés.

➤ Information disparate

L'information concernant les études et les projets sur l'estuaire n'est pas centralisée ce qui rend ardue l'accessibilité à l'information pour un membre du conseil ou un citoyen. Ainsi, certains documents restent sur les tablettes et de nombreux requérants sont privés d'information existante, mais inaccessible.

Enjeu 5 : La reconnaissance par les populations extérieures et le développement touristique

➤ Manque de connaissances du secteur par la population extérieure

Les résidents de Pessamit n'ayant pas beaucoup d'informations concernant les ressources naturelles et culturelles présentes sur leur territoire, les populations extérieures sont loin d'imaginer le trésor qui se trouve dans cette communauté. Ce territoire offre en effet des particularités recherchées par plusieurs groupes de personnes. Par exemple, un tourisme ornithologique pourrait être développé étant donné la diversité et la rareté de certaines espèces présentes dans l'estuaire.

➤ Soucis de développement durable

L'estuaire de la rivière Betsiamites possède un fort potentiel touristique. Advenant un développement des activités sociales et économiques de la zone côtière de Pessamit, il sera primordial qu'il se fasse de façon respectueuse du patrimoine culturel et naturel. Dans le cadre d'une gestion intégrée, les actions dans ce domaine doivent se baser sur les valeurs des résidents de Pessamit pour un développement local, une gestion environnementale, une conduite écoresponsable, etc.

3.2 Les objectifs découlant des enjeux

Suite à l'identification des menaces et des enjeux de l'estuaire de la rivière Betsiamites, quatre grands objectifs sont ressortis.

- **Objectif 1 : Améliorer et protéger la qualité de l'environnement, des habitats et des ressources naturelles**

Cet objectif est primordial au regard des enjeux relatifs à la conservation des écosystèmes. Il s'agit également de maintenir un environnement sain avant tout pour les résidents, mais aussi pour les visiteurs.

- **Objectif 2 : Perpétuer un aménagement durable du territoire et une accessibilité publique au littoral**

Cet objectif nécessite le développement d'une vision communautaire à long terme concernant l'occupation du territoire. Il s'agit également d'encadrer les accès au littoral pour une harmonisation des usages et de l'environnement. De plus, cet objectif réfère à l'étude sur l'érosion des berges (BPR Inc. et Alliance Environnement, 2007) concernant les recommandations qui y sont décrites, entre autres pour le respect des secteurs et des distances sécuritaires lors de la construction de nouveaux bâtiments.

- **Objectif 3 : Promouvoir une utilisation sécuritaire du littoral**

Cet objectif est primordial pour maintenir un environnement sécuritaire pour les résidents de Pessamit et les visiteurs.

- **Objectif 4 : Promouvoir la culture innue traditionnelle et contemporaine**

Parce que les richesses naturelles ne sont pas les seuls trésors de Pessamit, cet objectif vise à favoriser la culture innue dans l'ensemble des actions proposées. Elle vise à mettre en valeur les convictions, les principes, les croyances et l'histoire pour faire connaître ce patrimoine et cette

culture aux populations externes, mais surtout de les faire perdurer dans le temps pour les futures générations de Pessamiulnuat.

3.3 Les axes de travail

Pour chacun des objectifs définis, quatre axes de travail ont également été déterminés afin de cibler les actions de mise en valeur et de protection à détailler dans le plan.

❖ Amélioration des connaissances

L'action au niveau local nécessite davantage de connaissances précises sur la zone côtière. Le besoin de connaissances concernant les ressources naturelles est particulièrement important en milieux côtiers puisque ce sont des habitats fragiles aux impacts humains. Il convient d'évaluer et de faire un suivi des ressources présentes dans ces milieux afin d'en assurer une saine gestion. À cet égard, la considération des savoirs locaux est importante et est à partager. En effet, en plus des données scientifiques, de nombreuses connaissances traditionnelles échangées de bouche à oreille depuis des générations sont précieuses. Il est important d'assurer la conservation de ces connaissances qui, malheureusement, sont portées à disparaître avec leurs possesseurs. Cette amélioration des connaissances passe par une acquisition de ces dernières et par des recherches sur le terrain, mais également par l'investigation des études déjà entreprises dans le passé par d'autres personnes.

❖ Sensibilisation, information et éducation

Tant pour la détermination des actions que pour leur mise en œuvre, la question de la sensibilisation, de l'information et de l'éducation de la population est importante. Les opportunités qui en découlent sont liées à l'implication de nombreux acteurs (population, jeunes, partenaires, utilisateurs, etc.) dans les projets. C'est par ce genre de démarche de participation de la communauté, de concertation et de transparence que les conflits d'usage peuvent être évités et les ressources naturelles conservées. La sensibilisation, l'information et l'éducation sont des moyens de favoriser la mobilisation de la population pour la protection de leur environnement et les encouragent à devenir des utilisateurs écoresponsables : mieux connaître pour mieux protéger.

❖ Gestion et aménagement

L'harmonisation des activités humaines avec l'environnement côtier est essentielle. Par exemple, des infrastructures adéquates qui répondent aux normes environnementales en vigueur ainsi qu'une signalisation des services et attraits du territoire représentent des outils facilitant une bonne gestion des activités ainsi qu'une gestion intégrée des ressources.

❖ Réseautage interne et partenariats externes

Le partage à l'interne (entre les différents services du Conseil des Innus de Pessamit) des informations est une condition importante pour la gestion intégrée, notamment au niveau du partage

des données et de la mise en commun des ressources. Il s'agit également d'être ouvert aux expériences externes (ministères, universités, organismes, etc.) qui sont susceptibles d'optimiser le processus décisionnel.

3.4 Les actions

Les tableaux synthèses qui suivent présentent les actions de mise en valeur et de protection pour chacun des quatre grands objectifs. Chacune des actions énoncées dans les tableaux se réfère à une fiche descriptive présentée à l'annexe 4. Outre la description détaillée des actions, les fiches descriptives contiennent les coûts prévus pour la réalisation, les partenaires potentiels, l'échéancier de réalisation ainsi que les bailleurs de fonds potentiels. Une description des bailleurs de fonds et des partenaires potentiels est disponible aux annexes 5 et 6 respectivement. Grâce aux tableaux synthèses, il est également possible de cibler rapidement les actions jugées prioritaires en regardant dans la colonne des niveaux de priorité. Ces priorités sont numérotées de 1 à 3. Voici leur signification :

Numérotation	Signification	Délais
1	Urgent	0-1 an
2	À réaliser à court terme	1-3 ans
3	À réaliser à long terme	3 ans et +

Les actions proposées ci-dessous s'inscrivent dans une démarche de gestion intégrée et de développement durable. Elles ont été élaborées à partir des quatre objectifs découlant des enjeux de l'estuaire de la rivière Betsiamites. Ces propositions ont été discutées et ont fait l'objet d'activités de concertation auprès des différents acteurs sur le territoire de Pessamit. La mise en œuvre de ces actions facilitera la planification et des développements écotouristiques, économiques et sociaux harmonisés par les citoyens avec la conservation des écosystèmes. Le principal initiateur de projets sera le Conseil des Innus de Pessamit.

Tableaux synthèses des actions

OBJECTIF 1 : AMÉLIORER ET PROTÉGER LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT, DES HABITATS ET DES RESSOURCES NATURELLES			
Axe de travail	Action	# fiche	Niveau de priorité
Amélioration des connaissances	Faire un suivi des inventaires et des études effectuées dans l'estuaire de la rivière Betsiamites	1	2
	Créer une banque d'information et la rendre disponible	1	2
	Participer aux différentes plateformes d'échanges régionales sur les enjeux environnementaux	2	3
	Reconnaître et colliger les savoirs locaux	3	2
Sensibilisation, information et éducation	Développer un outil de sensibilisation de la population sur les bonnes pratiques en zone côtière et maintenir la sensibilisation en cours (pratique du VTT, respect des ACOA, éthique, navigation, pêche, cueillette, déchets, etc.)	4	1
	Créer un poste saisonnier (ex : coordonnateur, Écopatrouilleur) au sein de l'organisation du conseil afin d'assurer les travaux de sensibilisation en environnement.	5	2
	Développement d'une série d'activités scolaires pour sensibiliser les jeunes aux habitats littoraux : 6.1. Développer une activité scolaire pour la sensibilisation des jeunes à l'environnement estuarien 6.2. Développer une méthodologie de suivi ornithologique sur le marais par l'école secondaire 6.3. Inscrire l'école secondaire au concours Expo-Science autochtone 6.4. Mettre sur pied un herbier par les jeunes dans les écoles	6	1

	Développer un outil de sensibilisation pour une pêche traditionnelle durable du saumon Atlantique (code d'éthique pour la pêche, population) destiné aux pêcheurs, aux écoles et la population en général	7	1
	Maintenir la sensibilisation destinée aux cueilleurs de myes sur le respect des règlements de cueillette	8	1
	Sensibilisation de la communauté à la pollution causée par les déchets	4, 9, 10	1
	Créer un livret éducatif sur les richesses de l'estuaire et les comportements écoresponsables à adopter	10	2
	Créer un outil de sensibilisation pour encourager les chasseurs d'oiseaux de ramasser leurs cartouches après leurs tirs (panneau, mention dans les cours de maniement, message radio dans le temps de la chasse)	11	1
Amélioration de la gestion et de l'aménagement	Sensibiliser la population à la consommation d'eau potable	12	
	Aménager un centre de tri ou un dépôt volontaire	13	2
	Maintenir l'activité annuelle de nettoyage des rives	9	1
	Construire un site de dépôt à neige	14	2
Réseautage interne et partenariats externes	Créer un accès commun au répertoire d'informations du conseil des Innus de Pessamit	15	2

**OBJECTIF 2 : PERPÉTUER UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET UNE ACCESSIBILITÉ PUBLIQUE
AU LITTORAL**

Axe de travail	Actions	# fiche	Niveau de priorité
Amélioration des connaissances	Implantation de bornes permanentes pour faire un suivi de l'évolution de l'érosion des berges	16	2
Sensibilisation, information et éducation	Développer scénario de guide-interprète sur les ressources naturelles du littoral	17	2
	Indiquer et baliser les aires de stationnement et d'accès aux plages	18	2
	Développer un réseau de panneaux sur les habitats littoraux et les espèces en péril et résidentes	19	2
Amélioration de la gestion et de l'aménagement	Élaboration d'un projet-concept d'aménagement d'une promenade le long du littoral	20	2
	Revégétaliser les zones de plage érodée en utilisant des espèces végétales résistantes (ex. : élyme des sables)	21	1
	Conserver et restaurer les secteurs vulnérables aux déplacements en VTT (entretenir les sentiers, les clôtures)	21	1
	Créer un cadre de développement écoresponsable respectant le patrimoine culturel et naturel	22	1
	Aménager des commodités pour les baigneurs et les pêcheurs (bloc sanitaire)	23	1
Réseautage interne et partenariats externes	Favoriser l'échange entre les municipalités sur les actions liées à l'érosion des berges et aux changements climatiques	2	3

OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR UNE UTILISATION SÉCURITAIRE DU LITTORAL

Axe de travail	Actions	Numéro de la fiche	Niveau de priorité
Amélioration des connaissances	Connaître les impacts à court et long termes de la contamination de l'eau par les eaux usées de la communauté sur les utilisateurs de l'estuaire	24	1
Sensibilisation, information et éducation	Partager l'information sur les zones contaminées pour la cueillette de mollusques	8	1
	Mettre en place un outil d'information sur les comportements sécuritaires à adopter dans les activités maritimes (ex. : mettre les gilets de flottaison, ne pas cueillir de myes dans les sites contaminés, informations sur les phénomènes naturels ou climatiques (marées, courants, dégel) pour éviter noyades	25	1
	Développer un outil de sensibilisation pour éviter les blessures par les bouteilles sur la plage	4, 9, 13	1
	Favoriser les cours en lien avec les activités nautiques 26.1 Cours de natation 26.2 Encourager l'obtention du permis pour conduire une embarcation de plaisance	26	1
	Continuer la sensibilisation des cueilleurs de mollusques aux risques pour la santé reliés à la consommation de myes contaminées	8	1
Amélioration de la gestion et de l'aménagement	Établir une surveillance sur certains sites de baignade	23	2
	Établir un protocole de communication entre le conseil des Innus et les utilisateurs de la rivière lors de l'ouverture du trop-plein du système de traitement des eaux usées	27	1
	Établir un protocole de communication entre le conseil des Innus et les utilisateurs de la rivière lors de l'ouverture des vannes d'Hydro-Québec	28	1
Réseautage interne et partenariats externes	Améliorer l'échange d'information entre les différents secteurs du conseil de Pessamit et les autres acteurs sur le territoire (ex. Ministères, universités, organismes comme la S.R.S.R.B.)	29	1

OBJECTIF 4 : PROMOUVOIR LA CULTURE INNUE TRADITIONNELLE ET CONTEMPORAINE

Axe de travail	Actions	# fiche	Niveau de priorité
Amélioration des connaissances	Reconnaître et regrouper les savoirs locaux	3	2
Sensibilisation, information et éducation	Installer des panneaux descriptifs des utilisations ancestrales du territoire avec photos d'époque	30, 19	2
	Développer des projets scolaires favorisant les échanges entre les jeunes et les aînés sur les traditions concernant les habitats de l'estuaire	6	1
	Traduire partiellement ou en totalité les outils produits en Innue	Toutes	1
Amélioration de la gestion et de l'aménagement	Mettre en valeur les éléments de patrimoine bâti, comme le cimetière et la maison de Jean-Baptiste Bacon	30	2
	Mettre en valeur les éléments de patrimoine culturel	30	2
	Créer un circuit historique qui emprunterait la rue Laletaut, le secteur Penshu et la rue Pisto	30	2

4. Conclusion

L'élaboration du portrait de l'estuaire de la rivière Betsiamites a permis de débiter l'analyse des différentes caractéristiques du territoire et de son utilisation. Ce portrait met en valeur l'interrelation entre les composantes naturelles, sociales, économiques et culturelles du territoire ainsi que la contribution de ce patrimoine collectif à la qualité de vie de la population. En effet, Pessamit est un trésor naturel et culturel. Tout au long de la réalisation de ce plan, le comité de travail a gardé en tête l'équilibre à atteindre entre l'objectif de protection du milieu, les intérêts suscités par sa mise en valeur, les utilisations actuelles et traditionnelles des ressources.

Différents projets de mise en valeur peuvent menacer l'intégrité et la fragilité des habitats littoraux. Afin d'assurer la pérennité des ressources naturelles de l'estuaire de la rivière Betsiamites ainsi que la viabilité des projets de développement dans la communauté de Pessamit, ce plan d'action permettra aux promoteurs d'intégrer à leurs efforts une vision de développement durable et aux citoyens une vision d'utilisation durable. Il se veut un outil à la portée de tous les intervenants et résidents du milieu et un élément mobilisateur de la communauté pour sauvegarder, protéger et mettre en valeur l'estuaire de la rivière Betsiamites pour les générations actuelles et futures.

Le comité de travail était un comité temporaire formé pour la réalisation de ce plan. Il ne continuera pas nécessairement à fonctionner, mais passera plutôt ses responsabilités aux partenaires potentiels ciblés et intéressés par les actions inscrites dans les tableaux synthèses. Afin d'assurer un suivi de la mise en œuvre du plan, le Comité ZIP pourra, appuyé par un ou des acteurs du milieu, poursuivre la recherche de financement afin de réaliser certaines activités à la demande du Conseil des Innus ou tout autre groupe local.



5. Bibliographie

BOUDREAUULT, A. et J. Domingue, 1991. « Accroissement de la production salmonicole de la rivière Betsiamites. Étude de faisabilité : Phase 1- Rapport final des activités de 1990 », Rapport du groupe Environnement Shooner et de Naturam Inc. pour la vice-présidence Environnement, Hydro-Québec, 52 p. + annexes

BOUDREAUULT, A. et F. Lévesque, 1995. « Accroissement de la production salmonicole de la rivière Betsiamites – Résumé des études de 1990 à 1994 », rapport de la Division environnement Shooner du Groupe-conseil Génivar Inc., présenté à la vice-présidence Environnement, Hydro-Québec, 40 p.

BOUDREAUULT, A., R. Lalumière et L. Belzile, 1986. « Étude d'impact sur l'environnement – Projet de rénovation de l'appareillage de production à la centrale Bersimis-2 », Rapport présenté à la Direction Environnement Hydro-Québec, 190 p. + annexes

BPR INC. et Alliance Environnement, 2007. « Étude de caractérisation et de faisabilité – Érosion des berges - Communauté de Pessamit », rapport final présenté au conseil des Innus de Pessamit, N/réf. :M90-06-28 (60ET), 52 p. + annexes

Comité Côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites, 2006. « La zone côtière; une ressource communautaire », 47 p. + annexes

Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, 2004. « Plan d'intervention pour la réhabilitation des bancs coquilliers – Communauté autochtone de Betsiamites », 24 p. + annexes

Conseil de bande de Betsiamites, 2003. « Mesures d'harmonisation en foresterie », document synthèse sur les mesures d'harmonisation développées pour les sites d'intérêt autochtones, Services territoriaux, 36 p.

COUILLARD, L. et P. Grondin. 1992. « La végétation des milieux humides du Québec », Les Publications du Québec, Québec. 400 pages.

DRYADE, 1980. « Habitats propices aux oiseaux migrateurs le long des rives de la rivière Richelieu, de la rivière Outaouais, du fleuve Saint-Laurent, de l'estuaire du Saint-Laurent, de la côte nord du golfe du Saint-Laurent, de la péninsule gaspésienne et des Îles de la Madeleine », Service canadien de la faune

DUBOIS, J.-M. M., P. Bernatchez, J.-D. Bouchard, B. Daigneault, D. Cayer et S. Dugas, 2005. « Évaluation du risque d'érosion du littoral de la Côte-Nord du Saint-Laurent pour la période de 1996-2003 », Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, 291 p. + annexes

ENVIRO-CONSULT, 2005. « Dérivation partielle de la rivière Manouane (Rivière Betsiamites). Érosion des berges (2 volumes + annexes), Suivi environnemental 2003 en phase d'exploitation », rapport remis à Hydro-Québec – Direction, Production-Exploitation

ENVIRONNEMENT CANADA, 2010. « Recommandations de classification 2009 », Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques, direction générale des sciences et de la technologie, Monitoring de la qualité des eaux marines-Québec, avril 2009, 309 p.

GIROUX, S., E. Blier, S. Le Breton, 2008. « Projet de collecte de connaissances autochtones sur les espèces marines en péril du Saint-Laurent », Rapport final, Agence Mamu Innu Kaikusseht, Réseau d'observation des mammifères marins et Amphibia-Nature, Sept-Îles, Québec, ix + 84 pages

HEPPELL, M., I. Picard, F. Bélisle et C. Théberge, 2000. « Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt de la rive nord de l'estuaire maritime », version finale présentée au Comité ZIP de la rive nord de l'Estuaire, 7 p. + 13 fiches + annexes

HYDRO-QUÉBEC, 1999. « Dérivation partielle de la rivière Sault aux Cochons », Rapport d'avant-projet, août 1999, Volume 1, 344 p.

HYDRO-QUÉBEC, 2000a. « Dérivation partielle de la rivière Sault aux Cochons – Réponses aux questions et aux commentaires des autorités fédérales concernant la rapport d'avant-projet », 142 p. + annexes

HYDRO-QUÉBEC, 2000b. « Dérivation partielle de la rivière Sault aux Cochons – Réponses aux questions et aux commentaires des autorités fédérales concernant la rapport d'avant-projet », deuxième série, 51 p.

HYDRO-QUÉBEC, 2007. « Dérivation partielle des rivières Portneuf, Sault aux Cochons et Manouane – Stabilité des berges du cours inférieur de la rivière Betsiamites, Volume 1 », suivi environnemental 2006 en phase exploitation, Direction-Production-Manicouagan, Enviroconsult, 32 p.

InteRives Ltée et Naturam Environnement Inc., 2000. « Hydrodynamisme et dynamique sédimentaire de l'Estuaire de la Betsiamites » présenté à la Direction Expertise et Support technique de Production Hydro-Québec, 87 p.

JOLY, M., S. PRIMEAU, M. SAGER et A. BAZOGE, 2008. « Guide d'élaboration d'un plan de conservation des milieux humides, Première édition », Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, ISBN 978-2-550-53636-9, 68 p.

LEHOUX, D., A. Bourget, P. Dupuis et J. Rosa, 1985. « La sauvagine dans le système du Saint-Laurent (fleuve, estuaire, golfe) ». Environnement Canada, Service canadien de la faune, 76 p.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, novembre 2009. [En ligne] : http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/registre/reg-design/05HF_Aire-ois.pdf

MPO, 2002. « Dérivation partielle de la rivière Sault aux Cochons, Loi canadienne sur l'évaluation environnementale – Rapport d'étude approfondie », préparé par le Ministère des Pêches et des Océans Canada, Région du Québec, 39 p.

NATURAM ENVIRONNEMENT INC., 1999. « Caractérisation biophysique, socio-économique et détermination des enjeux dans un secteur potentiel pour l'identification d'une Zone de Protection Marine : Portion ouest de la MRC Manicouagan », Rapport présenté au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, 310 p. + annexes

NORMAND, I., 2003. « Inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord (1999) », Société de la faune et des parcs du Québec, direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord, 59 p.

PLOURDE, Y. et F. Lévesque, 2003. « Caractérisation des frayères à saumon de la rivière Betsiamites à des débits de 155, 200 et 230 m³/s », rapport du groupe conseil GENIVAR Inc. à la Direction Barrages et Environnement, Direction régionale Manicouagan, Hydro-Québec, 30 p. + annexes

PLOURDE, Y., AUBÉ-MAURICE, B, LAROSE, M., CÔTÉ, A. 2010. *Projet de restauration du saumon de la rivière Betsiamites – Bilan des activités réalisées en 2009*. GENIVAR Société en commandite et Société de restauration du saumon de la rivière Betsiamites. 82 p. et annexes.

Procean Environnement Inc., 2003. « Suivi de l'intrusion saline dans l'estuaire de la Betsiamites en 2002 », rapport final présenté à Hydro-Québec, 59 p.

ROBERT, M., R. Benoit, C. Marcotte, J.-P. L. Savard, D. Bordage et D. Bourget, 2003. « LA Garrot d'Islande dans l'estuaire du Saint-Laurent : calendrier de présence annuelle, répartition, abondance, âge-ratio et sex-ratio », Série de rapports techniques no 398, Service canadien de la faune, Région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy, Québec, 121 + annexes

SAVARD, J.P. L., 1990. « Population de sauvagine hivernant dans l'estuaire du Saint-Laurent : distribution, abondance et comportement », Série de rapports techniques No 89, Service canadien de la faune, région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy

SAVARD, J.-P. 1999. « Étude comparative des estuaires nordiques – Standardisation de la méthode paramétrique », rapport préparé par InteRives Ltée pour Hydro-Québec, 85 p. + annexes

SAVARD, J.-P. L., 2000. « Hydrodynamique et dynamique sédimentaire de l'Estuaire de la Betsiamites », InterRives Ltée et Naturam Environnement INC. pour Hydro-Québec, 89 p. + annexes

Service Canadien de la Faune et Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1986. « Plan de gestion de la sauvagine au Québec », 108 p.

SHAFFER, C. et K. Anundsen, 1993. « Creating Community Anywhere, Finding Support and Connection in a Fragmented World », Jeremy P. Tarcher/Perigee, 334 p.

6. Glossaire

Algues: Les algues sont d'importantes plantes aquatiques responsables de la photosynthèse. Elles regroupent des plantes de toutes tailles allant des diatomées unicellulaires qui flottent dans l'eau aux énormes laminaires qui sont fixées sur le fond des mers. Les algues n'ont ni tiges, ni racines, ni feuilles véritables.

Amphipodes: Crustacés semblables aux crevettes, comprenant les puces de mer et les gammarès, dont le corps semble comprimé latéralement.

Amplitude des marées: La différence mesurée verticalement entre la marée basse et la marée haute.

Anadrome : Se dit des poissons qui partent de la mer pour se rendre en eau douce afin de se reproduire (ex. les saumons et les éperlans).

Anatidés : Oies, bernaches et canards.

Anthropique : Qui est le résultat de l'activité humaine.

Approche écosystémique : Moyen de poursuivre des objectifs ou de traiter des problématiques par lequel on reconnaît explicitement les interrelations entre les éléments biophysiques d'un écosystème, l'économie et la société pour qu'ainsi les actions entreprises dans un secteur de cet écosystème ne nuisent pas aux autres secteurs.

Aviaire : Qui se rapporte aux oiseaux.

Bathymétrie : Mesure de la profondeur des océans.

Benthique : Qui vit dans les fonds marins.

Benthos : Ensemble des organismes qui vivent sur ou dans le fond marin (ex : algues, étoiles de mer, concombres de mer, oursins, vers marins, moules, myes, buccins, crabes, homards).

Biodiversité : Variété et abondance des organismes vivants de toute origine. Comprends la diversité génétique au sein des espèces, la diversité des espèces et la diversité des écosystèmes, qu'ils soient terrestres, aquatiques ou marins (Joly *et al.*, 2008).

Biomasse : Masse de tous les organismes vivants sur une superficie donnée.

Carnivore : Se dit d'un animal qui mange d'autres animaux.

- Catadrome : Se dit des poissons qui vivent dans les rivières et qui migrent vers la mer pour se reproduire. Par exemple, les anguilles d'Amérique vivent en eau douce, mais s'accouplent dans la mer des Sargasses au large de la côte des Bahamas.
- Chaîne alimentaire : Transfert de l'énergie calorique provenant du soleil aux plantes et aux autres animaux selon une succession bien précise (conception unidimensionnelle).
- Collectivité : Ensemble dynamique qui émerge lorsqu'un groupe de personnes s'adonnent à des pratiques communes, dépendent les uns des autres, prennent des décisions ensemble, s'identifient comme une unité dépassant la somme de leurs relations individuelles et s'engagent à long terme pour assurer leur propre bien-être, celui des autres et celui du groupe (Shaffer et Anundsen, 1993).
- Compétition : Utilisation par différentes espèces des mêmes éléments : lumière, nourriture, abri, etc. Il arrive souvent que différentes espèces s'évitent les uns des autres plutôt que d'entrer en conflit ou qu'elles se nourrissent de la même nourriture, mais selon des manières et à des endroits différents.
- Copépodes : Crustacés semblables à des crevettes, dont le corps a la forme d'une torpille ou d'une bouteille. Bien qu'ils soient microscopiques, il s'agit des crustacés marins les plus abondants et comprenant le plus grand nombre d'espèces.
- Courant : Mouvement sous-marin de l'eau.
- Crustacés : Classe du phylum des Arthropodes (animaux dont le corps présente une structure articulée) comprenant, entre autres, les crevettes, les crabes, les puces d'eau, les balanes.
- Décomposeurs : Bactéries, champignons et autres organismes qui décomposent la matière morte, tant animale que végétale.
- Dérive littorale : Mouvement des sédiments parallèlement au rivage.
- Détritivore : Animal se nourrissant de détritus.
- Détritus : Matériaux fins non vivants d'origine organique (végétale ou animale) ou inorganique (roche ou minéral) qui peuvent se déposer dans l'eau ou y demeurer en suspension.
- Développement durable : Le Comité ZIP entend par développement durable que ses actions soient réalisées dans le but d'établir un équilibre sain et dynamique entre l'environnement, le milieu de vie des citoyens et le développement social et économique de la communauté pour les générations actuelles et futures.
- Échinodermes : Animaux invertébrés (dépourvus de colonne vertébrale) présentant une structure radiaire, telle que les étoiles de mer, les ophiures, les oursins et les holothuries.

Écologie : Étude scientifique des interactions entre les composantes vivantes et non vivantes du milieu.

Écosystème en santé : Un environnement, une économie et une société en bons états, durables et qui ne se nuisent pas entre eux.

Écosystème : Ensemble des organismes vivants (plantes, animaux, humains) ainsi que des éléments non vivants (roches, sol, eau, air) qui interagissent dans une région géographique donnée.

Écotourisme : Voyages dans des milieux naturels relativement isolés et peu perturbés dans le but précis d'apprécier la nature et d'en profiter. D'ordinaire, les activités qui s'y déroulent sont conçues pour n'avoir aucune répercussion négative sur l'environnement.

En suspension : Flottant dans la colonne d'eau.

Endobenthique : Se dit d'un organisme qui vit dans les sédiments qui tapissent le fond des étendues d'eau douce ou marine.

Environnement pélagique: Environnement pélagique comprend toute la colonne d'eau, c'est-à-dire toute l'eau recouvrant le fond de la mer.

Épifaune : Animaux vivant sur le substrat, fixés à ce dernier ou se déplaçant sur celui-ci, comme les crabes.

Érosion : Ensemble des processus d'usure et d'enlèvement de matériaux à la surface de la terre par des forces naturelles comme le vent, les vagues et l'eau en mouvement ou la glace et les causes humaines comme les passages en VTT.

Espèce : Ensemble d'individus qui partagent des caractères distinctifs et qui sont susceptibles de produire des descendants communs fertiles. La notion d'espèce est ici considérée dans son sens le plus large. Le mot « espèce » comme il est employé ici, comprend non seulement l'espèce au sens strict, mais également la sous-espèce, la population géographique isolée, la race, la variété, qu'elle soit faunique ou floristique (Joly *et al.*, 2008).

Espèce menacée : Toute espèce dont la disparition est appréhendée (Joly *et al.*, 2008).

Espèce menacée ou vulnérable : Expression regroupant les espèces menacées ou vulnérables désignées et susceptibles d'être ainsi désignées selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (LEMV) (Joly *et al.*, 2008).

Espèce vulnérable : Toute espèce dont la survie est précaire, même si sa disparition n'est pas appréhendée (Joly *et al.*, 2008).

Exceptionnel : Un milieu où un élément est considéré exceptionnel s'il possède des caractéristiques naturelles spécifiques ou intrinsèques hors du commun. Il comporte une valeur marquante à cause de sa rareté inhérente, de ses qualités représentatives ou esthétiques ou de son importance écologique ou scientifique. Ces milieux incluent, notamment, des chutes, des gorges, des cratères remarquables, des lits fossilifères et des sites naturels (dune de sable, île, falaise, marais) abritant une faune et une flore uniques (Joly *et al.*, 2008).

Filtration : Extraction, par certains organismes, de matières en suspension dans l'eau par la création de courants (myes, huîtres, copépodes, balanes, moules, etc.).

Flèche de sable : Langue de terre ou haut-fond qui s'avance dans l'eau à partir de la plage.

Flot : Marée montante.

Fonction hydrologique des milieux humides : Ces fonctions concernent trois aspects :

- la qualité de l'eau : épuration de l'eau, rétention des nutriments, des sédiments et des polluants (relatif à la capacité de filtration);
- le stockage de l'eau : rétention des eaux de surface, régulation du débit des cours d'eau, restitution des eaux souterraines (relatif à la capacité de rétention);
- régulation du climat local : stabilisation du climat, régulation des précipitations et de la température et réduction de l'évapotranspiration (Joly *et al.*, 2008).

Frayère : Lieu servant à la reproduction d'organismes aquatiques, comme des lits de gravier pour les poissons.

Front : Point de rencontre de deux masses d'eau.

Géomorphologie : Étude de l'évolution des formes du relief terrestre.

Gestion intégrée : Le Comité ZIP entend par gestion intégrée une planification pour le développement durable basée sur des processus de concertation impliquant des comités dont la fonction évolue avec le temps et selon l'étape en cours du processus de planification. Ces comités permettent de recommander des utilisations côtières et marines de façon à maximiser la protection, à maintenir les initiatives de conservation et à mettre en valeur les écosystèmes marins et leurs ressources tout en multipliant les possibilités de retombées sociales, culturelles et économiques.

Habitat : Ensemble de facteurs (nourriture, eau, abri et espace), qui satisfont les besoins d'une espèce. Espace vital offrant la sécurité, un abri, de la nourriture et un lieu propice pour la reproduction.

Herbivore : Animal qui mange des végétaux.

Intertidal : Se dit de la zone recouverte d'eau à marée haute et exposée à l'air libre à marée basse.

Jusant : Marée descendante.

Larve : Forme d'un organisme qui n'est pas encore parvenu à maturité et qui ne ressemble pas à l'adulte.

Littoral : En écologie, le littoral est défini comme étant la partie du lit du plan d'eau qui s'étend depuis la ligne des hautes eaux jusqu'à la limite inférieure des plantes submergées. C'est la zone qui appartient au rivage, notamment à la zone intertidale.

Marais : Habitat dominé par des plantes herbacées sur substrat minéral partiellement ou complètement submergé au cours de la saison de croissance. Il existe des marais d'eau douce et des marais d'eau salée (Joly *et al.*, 2008).

Marée semi-diurne : Cycle de marée qui présente un niveau élevé et un niveau bas à deux reprises quotidiennement, ce qui constitue la condition normale dans la majeure partie de l'est du Canada.

Marée : Mouvement journalier d'oscillation de l'océan provoqué par la force de gravitation de la lune sur la Terre.

Marelle : Petites mares qui se forment au cours de la création du marais d'eau salée et dont les conditions extrêmement salées empêchent les plantes avoisinantes de s'installer.

Migration : Groupe d'organismes qui se déplacent d'un endroit à l'autre avec les saisons.

Milieu humide : Expression qui couvre une large gamme d'écosystèmes, telle que les étangs, les marais, les marécages et les tourbières. Ils constituent l'ensemble des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation. Ces sols minéraux ou organiques sont influencés par de mauvaises conditions de drainage alors que la végétation se compose essentiellement d'espèces ayant une préférence pour des lieux humides ou d'espèces tolérant des inondations périodiques (Couillard et Grondin, 1992). Les milieux humides sont avant tout des milieux de transition entre les milieux terrestres et aquatiques. Ils sont soit riverains de lacs, de cours d'eau, d'estuaires ou de la mer, soit isolés dans des dépressions mal drainées. La majorité d'entre eux sont d'origine naturelle alors que d'autres sont le résultat d'aménagements directs ou indirects de l'homme (Joly *et al.*, 2008).

Omnivore : Animal qui mange des végétaux et d'autres animaux.

Pélagique : Se dit de la surface de l'océan ou de la pleine mer.

Pélagos : Ensemble des organismes vivant dans la colonne d'eau (ex. : larves, poissons, phoques, baleines, zooplancton)

Photosynthèse : Production d'une substance de type glucidique par les plantes vertes à partir de l'eau et du CO₂, utilisant l'énergie solaire absorbée par les cellules.

Phytoplancton : Ensemble des algues, comme les diatomées et les dinoflagellés, qui font partie du plancton et qui vivent en suspension dans l'eau.

Plancton : Petits organismes aquatiques qui vivent en suspension dans les couches supérieures de la colonne d'eau et qui dérivent au gré des courants.

Pollution : Situation causée par la présence d'une substance en quantités telles que la qualité de l'environnement en est altérée.

Prédation : Consommation d'un autre organisme au cours de laquelle intervient un transfert d'énergie d'un organisme à l'autre. Processus qui a lieu dans les chaînes alimentaires.

Renaturalisation : Technique de revégétalisation des rives utilisée pour corriger des problèmes d'érosion superficielle, en implantant des espèces herbacées et arbustives. Cette méthode peut nécessiter une préparation préalable du sol selon la nature de ce dernier, mais ne requiert pas une grande expertise pour être mise en œuvre (Joly *et al.*, 2008).

Réseau trophique : Système s'apparentant à la chaîne alimentaire, si ce n'est qu'il est multidimensionnel, et où se produit une transformation d'énergie entre tous les organismes. Le réseau alimentaire se compose de plusieurs chaînes alimentaires interdépendantes.

Saumâtre : Se dit de l'eau salée, mais dans une mesure moindre que l'eau de mer; s'appliquent à l'eau des estuaires.

Tributaire : Cours d'eau qui se jette dans un autre cours d'eau généralement plus important.

Vision : Processus par lequel les gens sont invités à visualiser ou à imaginer un futur idéal, sur ce qu'ils voudraient voir se matérialiser.

Vive-eau/Morte-eau : La marée de vive-eau se produit lorsque l'attraction de la lune et du soleil est dans le même axe. L'amplitude de la marée est donc maximale. À l'inverse, la marée de morte-eau survient lorsque l'attraction des deux astres est opposée. L'amplitude est alors minimale (BPR Inc. et Alliance Environnement, 2007)

Zooplancton : Organismes qui font partie des animaux du plancton, se nourrissant du phytoplancton et d'autre zooplancton et comprennent, entre autres, les larves de poisson et les méduses. Ils peuvent effectuer des migrations verticales sur une grande profondeur.

ANNEXES

Annexe 1 : Noms scientifiques des espèces animales mentionnées

	Nom commun	Nom latin
Poissons	Anguille d'Amérique	<i>Anguilla rostrata</i>
	Capelan	<i>Mallotus villosus</i>
	Éperlan arc-en-ciel	<i>Osmerus mordax</i>
	Épinoche à neuf épines	<i>Pungitius pungitius</i>
	Épinoche à quatre épines	<i>Apeltes quadratus</i>
	Épinoche à trois épines	<i>Gasterosteus aculeatus</i>
	Esturgeon noir	<i>Ascipencer oxyrhynchus</i>
	Flétan du Groenland	<i>Reinhardtius hippoglossoides</i>
	Gaspereau	<i>Alosa pseudoharengus</i>
	Grand brochet	<i>Esox lucius</i>
	Grand Corégone	<i>Coregonus clupeaformis</i>
	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>
	Lotte	<i>Lota lota</i>
	Loup Atlantique	<i>Anarhichas lupus</i>
	Loup tacheté	<i>Anarhichas minor</i>
	Loup à tête large	<i>Anarhichas denticulatus</i>
	Méné de lac	<i>Couesius plumbeus</i>
	Ménomini rond	<i>Prosopium cylindraceum</i>
	Meunier noir	<i>Catostomus catostomus</i>
	Meunier rouge	<i>Catostomus catostomus</i>
Naseux des rapides	<i>Rhinichthys cataractae</i>	
Omble de fontaine	<i>Salvelinus fontinalis</i>	
Plie sp.	<i>Pleuronectidae sp.</i>	
Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	
Mammifères marins	Baleine noire (globicéphale)	<i>Globicephala melas</i>
	Béluga	<i>Delphinapterus leucas</i>
	Marsouin commun	<i>Phocoena phocoena</i>
	Petit rorqual	<i>Balaenoptera acutorostrata acutorostrata</i>
	Phoque commun	<i>Phoca vitulina concolor</i>
	Phoque gris	<i>Halichoerus grypus</i>
	Rorqual bleu	<i>Balaenoptera musculus</i>
	Rorqual commun	<i>Balaenoptera physalus</i>
Rorqual à bosse	<i>Megaptera novaeangliae</i>	

Oiseaux	Bécasseau à croupion blanc	<i>Calidris fuscicollis</i>
	Bécasseau de Sanderling	<i>Calidris alba</i>
	Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>
	Bruant de Nelson	<i>Ammodramus nelsoni</i>
	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>
	Canard noir	<i>Anas rubripes</i>
	Canard pilet	<i>Anas acuta</i>
	Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>
	Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
	Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>
	Garrot d'Islande	<i>Bucephala islandica</i>
	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>
	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>
	Grand chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>
	Grand harle	<i>Mergus merganser</i>
	Grand héron	<i>Ardea herodias</i>
	Guillemot à miroir	<i>Cephus grylle</i>
	Harelde kakawi	<i>Clangula hyemalis</i>
	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>
	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>
	Macreuse à front blanc	<i>Melanitta perspicillata</i>
	Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>
	Mouette de Bonaparte	<i>Larus philadelphia</i>
	Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>
	Oie des neiges	<i>Chen caerulescens</i>
	Petit fuligule	<i>Aythya affinis</i>
	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>
	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>
	Tournepierre à collier	<i>Arenaria interpres</i>
Pluvier à collier	<i>Charadrius alexandrinus</i>	
Reptile	Tortue luth	<i>Dermochelys coriacea</i>
Invertébrés	Buccin commun	<i>Buccinum undatum</i>
	Crabe commun	<i>Cancer irroratus</i>
	Mactre de Stimpson	<i>Mactromeris polynyma</i>
	Moule bleue	<i>Mytilus edulis</i>
	Mya arenaria	<i>Mya arenaria</i>

Annexe 2 : Inventaire floristique de l'estuaire de la rivière Betsiamites



Comité ZIP
Août 2009

CONTRIBUTIONS

Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire (ZIP RNE) :

Chargée de projet, Rachel PICARD, M. Sc. Océanographie

Inventaire et rédaction du rapport, Corine TRENTIN, biologiste stagiaire de l'Office Franco-québécois pour la jeunesse

Aide terrain, Valérie DESROCHERS, stagiaire, Université du Québec à Rimouski

Soutien scientifique :

Identification des espèces végétales et révisions du document, Derek LYNCH, botaniste

Conseil des Innus de Pessamit :

Aide terrain, Gilles RIVERIN, Conseil des Innus de Pessamit, secteur territorial

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
2. Synthèse de connaissances existantes	3
3. Inventaire floristique	3
3.1 Méthode	3
3.2 Description des ensembles végétaux présents dans l'estuaire de la rivière Betsiamites	3
3.3 Les plantes observées	6
3.4 Espèces rares, menacées ou sensibles	10
4. Utilisation du marais	10
5. Importance et rôle des marais.....	11
6. Recommandations	11
Photos de quelques espèces observées lors de l'inventaire.....	12

1. Introduction

L'inventaire floristique du marais situé dans l'estuaire de la rivière Betsiamites a été réalisé dans le cadre du projet de plan d'action pour la mise en valeur et la protection de l'estuaire de la rivière Betsiamites. Le but de l'inventaire est de mieux connaître la flore poussant aux abords de l'estuaire de la rivière Betsiamites pour une meilleure prise en compte dans l'élaboration de ce plan d'action. Ce rapport présente donc une synthèse des connaissances floristiques de cet habitat essentiel. Il comprend la méthode utilisée, une synthèse des connaissances existantes, une description des groupements végétaux identifiés et des recommandations.

2. Synthèse des connaissances existantes

Il n'existe pas d'ouvrage ou d'étude concernant la flore de l'estuaire de la rivière Betsiamites. Un inventaire floristique était donc nécessaire pour connaître la flore de l'estuaire.

3. Inventaire floristique

3.1 Méthode

L'inventaire botanique a été réalisé le 10 août 2009. Une attention particulière a été portée aux marais salés, milieux susceptibles d'abriter des espèces végétales intéressantes. L'inventaire a été réalisé à pied, à marée basse. Des relevés floristiques ont été réalisés dans les différents milieux rencontrés. Des prélèvements de certaines plantes plus difficiles à identifier sur le terrain ont été effectués pour leur identification ultérieure grâce à une analyse plus poussée (loupe, binoculaire, recherche de documentation).

Les personnes présentes lors de l'inventaire :

Derek LYNCH	Botaniste, GENIVAR
Gilles RIVERIN	Conseil des Innus de Pessamit, secteur territorial
Rachel PICARD	Océanographe, Comité ZIP RNE
Valérie DESROCHERS	Stagiaire, Comité ZIP RNE
Corine TRENTIN	Stagiaire, Comité ZIP RNE

3.2 Description des ensembles végétaux présents dans l'estuaire de la rivière Betsiamites

Depuis le quai de mise à l'eau de la rue Kesseu jusqu'à la flèche littorale, on distingue différents groupements végétaux le long de l'estuaire de la rivière Betsiamites répartis selon différentes conditions telles que la nature du sol, l'influence des marées, la concentration en eau salée et l'apport en eau douce.

On peut distinguer les ensembles suivants :

- *Le marais principal (face au village)*

Il est composé d'une herbaçaie salée dominée par des carex et des graminées tels que le carex paléacé et le jonc de la Baltique. Une soixantaine d'espèces végétales ont été observées. Des petits étangs persistants appelés marelles abritent une flore aquatique telle que la pesse à quatre-feuilles, le rubanier à feuilles étroites, la ruppie maritime ou le scirpe maritime. En périodes de grandes marées saisonnières, le marais est inondé. Les différents groupements végétaux et leur répartition forment une mosaïque de couleurs évoluant au fil des saisons.



Photo 1 : Le marais salé



Photo 2 : Mosaïque de couleurs sur le marais



Photo 3 : Marelles



Photo 4 : Groupement à scirpe maritime



Photo 5 : Le marais salé, groupement à carex



Photo 6 : Limite entre le marais salé et la zone intertidale

- *Le marais amont, situé à l'est de la mise à l'eau*

En comparaison avec le marais principal qui présente des espèces de milieux salés, ce marais reçoit davantage d'eau douce de la rivière Betsiamites. On y retrouve donc des espèces d'eau douce en plus des espèces d'eau salée.



Photo 7 : Transition entre le marais et la zone intertidale



Photo 8 : Le marais



Photo 9 : Limoselle à fleurs subulées

- *La zone intertidale*

La zone intertidale est la zone recouverte d'eau à marée haute et exposée à l'air libre à marée basse. Elle est colonisée sur sa partie supérieure par des groupements uniformes composés de 3 espèces : la spartine alterniflore, l'éléocharide naine et le scirpe acere. Des radeaux, portions de marais détachés par les glaces l'hiver, jonchent la zone.



Photo 10 : Zone intertidale



Photo 11 : Groupement à spartine alterniflore



Photo 12 : Groupement à Eleocharide naine



Photo 13 : Scirpe acere

- *Les dunes sablonneuses de la flèche littorale*

Les dunes de sable abritent une trentaine d'espèces végétales spécialisées telles que l'élymes des sables et la gesse maritime.

3.3 Les plantes observées

Au total, 126 plantes ont été répertoriées. La liste qui suit présente les plantes inventoriées par zone. Des photos de quelques-unes de ces plantes sont présentées à la fin de ce document.

Liste des plantes vasculaires du marais Pessamit

Nom scientifique	Nom français	Famille	Marais salé	Marais salé (station plus sèche).	Aulnaie et bordure du marais	Zone intertidale	Marais salé en amont	Bordure du marais amont	Dunes sablonneuses
<i>Botrychium matricariifolium</i>	Botryche à feuille de matricaire	Ophioglossaceae							X
<i>Botrychium multifidum</i>	Botryche à feuille couchée	Ophioglossaceae							X
<i>Dryopteris carthusiana</i>	Dryoptère de cartheuser	Dryopteridaceae			X				
<i>Picea glauca</i>	Épinette blanche	Pinaceae							X
<i>Juniperus communis</i> var. <i>depressa</i>	Genévrier commun	Cupressaceae							X
<i>Triglochin gaspensis</i>	Troscart de Gaspésie	Juncaginaceae					X		
<i>Triglochin maritima</i>	Troscart maritime	Juncaginaceae	X	X			X		
<i>Ruppia maritima</i>	Ruppie maritime	Ruppiaceae	X						
<i>Spiranthes romanzoffiana</i>	Spiranthe de Romanzoff	Orchidaceae							X
<i>Iris hookeri</i>	Iris de Hooker	Iridaceae	X						X
<i>Iris versicolor</i>	Iris versicolore	Iridaceae			X		X	X	
<i>Sisyrinchium montanum</i> var. <i>crebrum</i>	Bermudienne brunissante	Iridaceae							X
<i>Maianthemum canadense</i>	Maïanthème du Canada	Ruscaceae			X				
<i>Maianthemum stellatum</i>	Smilacine étoilée	Ruscaceae			X				X
<i>Sparganium angustifolium</i>	Rubaniar à feuilles étroites	Typhaceae	X						
<i>Typha latifolia</i>	Quenouille à feuilles larges	Typhaceae	X						
<i>Juncus arcticus</i> var. <i>balticus</i>	Jonc de la Baltique	Juncaceae		X	X				
<i>Juncus gerardii</i>	Jonc de Gérard	Juncaceae					X		
<i>Blysmopsis rufa</i>	Blysmopsis roux	Cyperaceae	X						
<i>Bolboschoenus maritimus</i> subsp. <i>paludosus</i>	Scirpe des marais salés	Cyperaceae	X						
<i>Carex gynandra</i>	Carex gynandre	Cyperaceae						X	
<i>Carex mackenziei</i>	Carex de Mackenzie	Cyperaceae	X				X		
<i>Carex paleacea</i>	Carex paléacé	Cyperaceae	X	X			X		
<i>Carex recta</i>	Carex dressé	Cyperaceae					X		
<i>Carex retrorsa</i>	Carex réfléchi	Cyperaceae						X	
<i>Carex salina</i>	Carex salin	Cyperaceae	X						
<i>Carex stipata</i> var. <i>stipata</i>	Carex stipité	Cyperaceae					X	X	
<i>Carex subspathacea</i>	Carex subspathacé	Cyperaceae	X				X		
<i>Eleocharis palustris</i>	Éléocharide des marais	Cyperaceae	X						
<i>Eleocharis parvula</i>	Éléocharide naine	Cyperaceae	X			X			
<i>Schoenoplectus pungens</i> var. <i>pungens</i>	Scirpe acere	Cyperaceae				X	X		
<i>Scirpus microcarpus</i>	Scirpe à nœuds rouges	Cyperaceae						X	
<i>Agrostis scabra</i>	Agrostide scabre	Poaceae	X						
<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostide stolonifère	Poaceae		X					
<i>Ammophila breviligulata</i>	Ammophile à ligule courte	Poaceae							X
<i>Anthoxanthum nitens</i> subsp. <i>nitens</i>	Hiéochloé odorante	Poaceae		X					
<i>Bromus ciliatus</i>	Brome cilié	Poaceae			X				X
<i>Calamagrostis canadensis</i> var. <i>canadensis</i>	Calamagrostide du Canada	Poaceae			X			X	X

Liste des plantes vasculaires du marais Pessamit

Nom scientifique	Nom français	Famille	Marais salé	Marais salé (station plus sèche).	Aulnaie et bordure du marais	Zone intertidale	Marais salé en amont	Bordure du marais amont	Dunes sablonneuses
<i>Calamagrostis stricta</i> subsp. <i>stricta</i>	Calamagrostide dressée	Poaceae		X					
<i>Danthonia spicata</i>	Danthonie à épi	Poaceae					X		
<i>Deschampsia flexuosa</i>	Deschampsie flexueuse	Poaceae						X	X
<i>Elymus xayouetteorum</i>	Élyme de Cayouette	Poaceae		X					
<i>Elymus repens</i>	Chiendent rampant	Poaceae			X				
<i>Elymus trachycaulus</i> subsp. <i>trachycaulus</i>	Élyme à chaumes rudes	Poaceae		X					
<i>Festuca rubra</i> subsp. <i>rubra</i>	Fétuque rouge	Poaceae	X						
<i>Glyceria canadensis</i> var. <i>canadensis</i>	Glycérie du Canada	Poaceae					X		
<i>Glyceria striata</i>	Glycérie striée	Poaceae					X	X	
<i>Leymus mollis</i> subsp. <i>mollis</i>	Élyme des sables d'Amérique	Poaceae							X
<i>Phleum pratense</i> subsp. <i>pratense</i>	Phléole des prés	Poaceae			X				X
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	Poaceae			X				
<i>Poa eminens</i>	Pâturin superbe	Poaceae		X					
<i>Spartina alterniflora</i>	Spartine alterniflore	Poaceae				X			
<i>Spartina pectinata</i>	Spartine pectinée	Poaceae	X	X			X	X	
<i>Trisetum spicatum</i>	Trisète à épi	Poaceae							X
<i>Caltha palustris</i>	Populage des marais	Ranunculaceae					X		
<i>Thalictrum pubescens</i>	Pigamon pubescent	Ranunculaceae			X			X	
<i>Persicaria sagittata</i>	Renouée sagittée	Polygonaceae					X		
<i>Rumex acetosa</i>	Grande oseille	Polygonaceae			X				
<i>Rumex crispus</i>	Patience crépu	Polygonaceae					X		
<i>Moehringia lateriflora</i>	Moehringie latérieflore	Caryophyllaceae							X
<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire à feuilles de graminée	Caryophyllaceae			X				X
<i>Ribes glandulosum</i>	Gadellier glanduleux	Grossulariaceae			X				
<i>Ribes hirtellum</i>	Groseillier hérissé	Grossulariaceae							X
<i>Chamerion angustifolium</i> subsp. <i>angustifolium</i>	Épilobe à feuilles étroites	Onagraceae			X				X
<i>Epilobium ciliatum</i> subsp. <i>glandulosum</i>	Épilobe glanduleux	Onagraceae					X		
<i>Oenothera biennis</i>	Onagre bisannuelle	Onagraceae			X				X
<i>Populus tremuloides</i>	Peuplier faux tremble	Salicaceae			X			X	
<i>Salix discolor</i>	Saule discoloré	Salicaceae						X	
<i>Salix lucida</i> subsp. <i>lucida</i>	Saule brillant	Salicaceae						X	
<i>Lathyrus japonicus</i>	Gesse maritime	Fabaceae							X
<i>Lathyrus palustris</i>	Gesse des marais	Fabaceae		X					
<i>Trifolium hybridum</i>	Trèfle alsike	Fabaceae			X				
<i>Vicia cracca</i>	Vesce jargeau	Fabaceae		X	X				X
<i>Argentina anserina</i>	Potentille ansérine	Rosaceae	X				X		
<i>Fragaria virginiana</i> subsp. <i>virginiana</i>	Fraisier de Virginie	Rosaceae			X				X
<i>Potentilla norvegica</i> subsp. <i>monspeliensis</i>	Potentille de Montpellier	Rosaceae			X				
<i>Prunus pensylvanica</i>	Cerisier de Pennsylvanie	Rosaceae			X			X	

Liste des plantes vasculaires du marais Pessamit

Nom scientifique	Nom français	Famille	Marais salé	Marais salé (station plus sèche).	Aulnaie et bordure du marais	Zone intertidale	Marais salé en amont	Bordure du marais amont	Dunes sablonneuses
<i>Rubus idaeus</i> subsp. <i>strigosus</i>	Framboisier sauvage	Rosaceae			X				X
<i>Sanguisorba canadensis</i> subsp. <i>canadensis</i>	Sanguisorbe du Canada	Rosaceae		X	X			X	
<i>Sibbaldiopsis tridentata</i>	Potentille tridentée	Rosaceae							X
<i>Sorbus americana</i>	Sorbier d'Amérique	Rosaceae						X	
<i>Spiraea alba</i> var. <i>latifolia</i>	Spirée à larges feuilles	Rosaceae						X	
<i>Myrica gale</i>	Myrique baumier	Myricaceae	X	X	X			X	
<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	Aulne rugueux	Betulaceae			X			X	
<i>Alnus viridis</i> subsp. <i>crispa</i>	Aulne crispé	Betulaceae							X
<i>Betula papyrifera</i>	Bouleau à papier	Betulaceae			X				
<i>Acer spicatum</i>	Érable à épis	Sapindaceae			X			X	
<i>Cornus canadensis</i>	Quatre-temps	Cornaceae			X				
<i>Impatiens capensis</i>	Impatiens du Cap	Balsaminaceae						X	
<i>Glaux maritima</i>	Glaux à feuilles ovales	Myrsinaceae	X						
<i>Lysimachia terrestris</i>	Lysimaque terrestre	Myrsinaceae					X	X	
<i>Trientalis borealis</i>	Trientale boréale	Myrsinaceae			X				X
<i>Empetrum nigrum</i> subsp. <i>nigrum</i>	Camarine noire	Ericaceae							X
<i>Vaccinium angustifolium</i>	Bleuet à feuilles étroites	Ericaceae							X
<i>Vaccinium vitis-idaea</i> subsp. <i>minus</i>	Airelle vigne-d'Ida	Ericaceae							X
<i>Galium trifidum</i> subsp. <i>halophilum</i>	Gaillat halophile	Rubiaceae	X		X				
<i>Hippuris tetraphylla</i>	Hippuride à quatre feuilles	Plantaginaceae	X				X		
<i>Limosella australis</i>	Limoselle à fleurs subulées	Plantaginaceae					X		
<i>Plantago maritima</i> subsp. <i>juncooides</i>	Plantain maritime	Plantaginaceae	X						
<i>Galeopsis tetrahit</i> subsp. <i>tetrahit</i>	Ortie royale	Lamiaceae			X				
<i>Lycopus uniflorus</i>	Lycopé à une fleur	Lamiaceae						X	
<i>Campanula rotundifolia</i>	Campanule à feuilles rondes	Campanulaceae							X
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	Asteraceae							X
<i>Anaphalis margaritacea</i>	Anaphale marguerite	Asteraceae							X
<i>Doellingeria umbellata</i> var. <i>umbellata</i>	Aster à ombelles	Asteraceae			X			X	
<i>Eutrochium maculatum</i> var. <i>maculatum</i>	Eupatoire maculée	Asteraceae						X	
<i>Hieracium aurantiacum</i>	Épervière orangée	Asteraceae			X				
<i>Hieracium caespitosum</i>	Épervière des prés	Asteraceae			X				
<i>Hieracium flagellare</i>	Épervière à flagelles	Asteraceae			X				
<i>Hieracium pilosella</i>	Épervière piloselle	Asteraceae			X				
<i>Hieracium vulgatum</i>	Épervière vulgaire	Asteraceae			X				
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite blanche	Asteraceae			X				
<i>Oclemena acuminata</i>	Aster acuminé	Asteraceae						X	
<i>Prenanthes racemosa</i>	Prenanthe à grappe	Asteraceae							X

Liste des plantes vasculaires du marais Pessamit

Nom scientifique	Nom français	Famille	Marais salé	Marais salé (station plus sèche).	Aulnaie et bordure du marais	Zone intertidale	Marais salé en amont	Bordure du marais amont	Dunes sablonneuses
<i>Solidago rugosa</i> subsp. <i>rugosa</i> var. <i>rugosa</i>	Verge d'or rugueuse	Asteraceae			X				
<i>Solidago sempervirens</i> subsp. <i>sempervirens</i>	Verge d'or toujours verte	Asteraceae		X					
<i>Sonchus arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i>	Laiteron des champs	Asteraceae		X	X				X
<i>Symphotrichum novi-belgii</i> var. <i>novi-belgii</i>	Aster de Nouvelle-Belgique	Asteraceae		X	X		X		
<i>Symphotrichum puniceum</i> var. <i>puniceum</i>	Aster ponceau	Asteraceae	X					X	
<i>Aralia nudicaulis</i>	Aralie à tige nue	Araliaceae			X				
<i>Cicuta bulbifera</i>	Cicutaire bulbifère	Apiaceae					X		
<i>Cicuta maculata</i> var. <i>maculata</i>	Cicutaire maculée	Apiaceae						X	
<i>Conioselinum chinense</i>	Coniosélinum de Genesee	Apiaceae						X	
<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Berce du Caucase	Apiaceae			X				
<i>Ligusticum scoticum</i> subsp. <i>scoticum</i>	Livèche d'Écosse	Apiaceae		X	X				
<i>Sambucus racemosa</i> subsp. <i>pubens</i>	Sureau rouge	Adoxaceae			X				

3.4 Espèces rares, menacées ou sensibles

Aucune espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable n'a été localisée dans l'estuaire de la rivière Betsiamites.

4. Utilisations du marais

Le marais faisant face au village de Pessamit a été utilisé, il y a plus d'une cinquantaine d'années comme pâturage pour les bovins. Des indices de perturbation due à leur piétinement sont toujours perceptibles.

Quelques personnes (5 à 6) pratiquent la chasse à la sauvagine à l'automne dans le secteur du marais. Une cabane d'affût en bois posée sur le marais témoigne de cette activité.



5. Importance et rôle des marais

Les milieux humides sont l'un des écosystèmes les plus productifs de la planète; ils sont également l'un des écosystèmes les plus menacés. Ils ont cependant une importante valeur environnementale et économique puisqu'ils rendent de nombreux services à la société.

Un estuaire est la portion de l'embouchure d'un fleuve où il y a une transition entre l'eau salée de la mer ou de l'océan et l'eau douce de la rivière. On y trouve des espèces marines, des espèces d'eau douce et des espèces endémiques aux estuaires. Quand la pollution et la surpêche ne la surexploitent pas, la biomasse produite y est exceptionnellement importante.

La végétation des littoraux marins et estuariens est reconnue pour jouer des rôles écologiques de première importance. En effet, elle contribue à la rétention des sédiments et à l'épuration des eaux. Les milieux humides sont des filtres naturels qui améliorent la qualité de l'eau.

Les milieux humides agissent comme de véritables éponges naturelles. Ils aident à lutter contre les inondations parce qu'ils emmagasinent de grands volumes d'eau.

Ils constituent des habitats essentiels pour une grande diversité d'espèces animales et végétales. Les marais servent d'aires d'élevage aux jeunes stades de poissons et de zone d'alimentation pour une grande diversité d'animaux. Ils permettent ainsi la pratique de la pêche et de la chasse.

6. Recommandations

Compte tenu de l'importance écologique des marais intertidaux, il est important de protéger ces habitats des menaces éventuelles. En cas de détérioration du marais, la faune qui en dépend n'a pas d'autre habitat alternatif à proximité. Sa survie s'en verrait ainsi menacée et par le fait même, les activités humaines de chasse et de pêche pourraient devenir impraticables.

Les menaces potentielles :

- le déversement accidentel de substances polluantes qui ferait craindre l'anoxie et la contamination des sédiments dont dépendent les végétaux ;
- le passage de véhicules tout terrain et autres empiétements sur le littoral ;
- le remblayage;
- les déchets;
- l'érosion causée par les activités humaines (ex. : dépôt de neige usée).




Les menaces actuelles :


Pour conserver les bénéfices que nous procurent les zones humides, il est essentiel de les garder intactes. Les marais salés de Pessamit font partie des rares marais rencontrés sur la Côte-Nord entre Tadoussac et Baie-Trinité. Heureusement, ils ne sont pas menacés à l'heure actuelle. Cependant, la valorisation quant à leur importance doit être mise en évidence aux yeux de la population et en premier lieu dans la communauté de Pessamit pour ainsi en limiter les perturbations potentielles.






En ce sens, plusieurs actions sont proposées:

- Journée de sensibilisation avec les jeunes des écoles ;
- Guide des comportements écoresponsables à adopter en zone côtière;
- Réalisation de panneaux d'interprétation expliquant le fonctionnement et les rôles du marais, les espèces que l'on y trouve, l'évolution du marais au fil des saisons et son histoire dans le temps;
- Suivi annuel de la végétation au printemps et au début de juillet dans le marais.

7. Photos de quelques espèces observées lors de l'inventaire

	<p>Troscart maritime <i>Triglochin maritima</i></p>
	<p>Livèche d'Écosse <i>Ligusticum scoticum subsp. scoticum</i></p>
	<p>Potentille ansérine <i>Argentina anserina</i></p>

	<p>Glaux à feuilles ovales ou Glaux maritime <i>Glaux maritime</i></p>
	<p>Scirpe des marais salés <i>Bolboschoenus maritimus subsp. paludosus</i></p>
	<p>Jonc de la Baltique <i>Juncus arcticus var. balticus</i></p>
	<p>Iris à pétales aigus (de hooker) <i>Iris setosa (Iris hookeri)</i></p>
	<p>Gesse des marais (gesse palustre) <i>Lathyrus palustris</i></p>

	<p>Quenouille à feuilles larges <i>Typha latifolia</i></p>
	<p>Verge d'or toujours verte <i>Solidago sempervirens subsp. sempervirens</i></p>
	<p>Rubanier à feuilles étroites <i>Sparganium angustifolium</i></p>
	<p>Myrique baumier <i>Myrica Gale</i></p>
	<p>Hippuride à quatre feuilles <i>Hippuris tetraphylla</i></p>



Aster de Nouvelle-Belgique
Symphotrichum novi-belgii var. *novi-belgii*



Aster à ombelles
Doellingeria umbellata var. *umbellata*



Spartine alterniflore
Spartina alterniflora



Limoselle à fleurs subulées
Limosella australis



Scirpe acere
Schoenoplectus pungens var. *pungens*

Annexe 3 : Terminologie innue de la faune et de la flore

Français	Innu ¹³	Signification
Aigle	METSHISHU	
Anguille d'Amérique	UPIMISHUI/OMESHUI	
Aulne	KEMEKUAT TUSHPI	
Béluga	UAPMEK	Poisson blanc
Bleuet	ILNIMINAN	
Bouleau	USHKUITUK	
Canard	SHISHIP	
Canneberge	MESSEK MINAKAN/ SHEKUTEU	
Capelan	MANITUMEKUSH	Poisson des vagues
Chasseur	KANÂTUUT	
Chicoutai	SHIKUTEU	
Corneille d'Amérique	KAKATSHU	
Cueillette	NATAMISHU	
Eider à duvet et canard sp.	MISSIP	
Flétan	MISHTA-PAPAKATISHU	
Framboise	ALUSHKAN	
Frêne	ATSHIMASHK	
Goéland	TSHIASHK	
Graine rouge	UIHETSHEMEN	
Grands rorquals sp.	MISHYAMEK	Gros poisson
Harelde kakawi	AHAUEU	
Hibou	UHU/UMESHU	
Kalmia	UIHATSHIPUKUA	
Littoral	LÂLEU	
Loup (Atlantique, à tête large, tacheté)	KANUTAMESNAN	Qui se prend avec les mains à travers les roches
Marsouin commun	UAPÂMEK	
Mélèze	UATSHINAKAN	
Mer	UENEPEK	
Mer basse	EKÂSHTETS	
Mer haute	EPÊTSÛTS/TAUKUM	

¹³ Selon le site internet Innu Aimun : <http://www.innu-aimun.ca> , Giroux *et al.*, 2008 et Conseil de bande de Betsiamites, 2003

Français	Innu ¹³	Signification
Morue	UÂUNÛSHU	
Noisette	PAKANISHISH	
Oie	UÂPÎSHK	
Oiseau	SHISHIP/PILÉSHU	
Pêcher	KUSHKANUTS/KUSHKAN	
Petit fruit, baie	MIN/MÎNISH	
Petit rorqual	MIHTAMEK	Gros poisson
Phoque commun	ATSUK	
Plie	PEKETSHU	
Poisson	NAMESH	
Raie	UPAU-PAKATISHU	
Rivière	SHÎPU	
Sapin	ILNASHT	
Saumon atlantique	USHASHUMEK	
Secteur de cueillette	KATAMESHNANUT	
Thé du Labrador	MILUEPUK	

Annexe 4 : Fiches d'actions détaillées

Fiche 1

Banque d'information et suivi des inventaires et des études effectuées dans l'estuaire de la rivière Betsiamites

Tableau des enjeux : Objectif 1

Axe de travail : Amélioration des connaissances

Description

Recueillir les rapports finaux ou partiels ou les résultats des études universitaires, ministérielles ou de toute autre instance qui se sont déroulées dans l'estuaire de la rivière Betsiamites.

Modalité

Puisque ces activités d'acquisition de connaissances sur le milieu naturel nécessitent une permission du conseil des Innus de Pessamit, un registre des demandes avec la date prévue de délivrance des résultats ainsi que les coordonnées de la personne responsable de l'étude pourra être tenu. Lors de la demande d'autorisation, la personne responsable d'émettre l'autorisation mentionne au demandeur qu'il sera nécessaire de remettre le rapport une fois terminé ou du moins les résultats partiels obtenus. Les deux parties s'entendent sur une date de remise des résultats ainsi que sur un niveau de leur confidentialité. Celle-ci devra être établie avec le demandeur. Les données recueillies pourraient être totalement disponibles pour tous ou qu'à un groupe restreint de personnes, ou complètement indisponibles. Dans ce dernier cas, pour avoir plus d'informations, la personne intéressée à consulter les résultats obtenus devra communiquer avec le propriétaire des résultats. Le suivi subséquent entre le conseil des Innus de Pessamit et le demandeur est très important pour s'assurer du respect de cette entente. Une fois les résultats obtenus, la personne responsable au conseil des Innus de Pessamit les achemine à la banque de données scientifiques. De plus, il faudrait numériser tous les documents papier qui existent afin de les rendre disponibles sur l'ordinateur.

Un message à la radio et le journal locaux pourrait annoncer l'étude ou ses résultats. Ceci permettrait à la communauté de connaître davantage leur milieu de vie.

Rôles

Cette action permettra d'une part de recueillir les informations sur le milieu naturel du territoire. Cette meilleure connaissance du territoire facilitera et optimisera la gestion par le conseil des Innus de Pessamit des activités humaines dans les habitats naturels. D'autres parts, les informations ainsi obtenues permettront de créer une base de données bien étoffée qui sera disponible pour les écoles, la population locale, le conseil des Innus ainsi que pour toute autre personne faisant une demande d'accès.

Nombre de personnes nécessaires

Une seule personne devrait suffire pour le traitement des demandes sporadiques d'autorisation d'études sur le territoire, du suivi des données livrables ainsi que de la mise à jour de la banque de données.

Coûts

Les coûts se limitent au salaire de la personne responsable de la banque de données.

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, bibliothèque, MRNF, MPO, MDDEP, AMIK, SRSRB, EC, universités, Hydro-Québec, citoyens, club d'ornithologie de la Côte-Nord, Flora Quebeca, MAINC

Niveau de priorité

2

Échéancier de réalisation

3 ans

Bailleurs de fonds potentiels

Conseil des Innus de Pessamit

Fiche 2

Participation aux différentes plateformes d'échanges régionales sur les enjeux environnementaux

Tableau des enjeux : Objectif 1

Axe de travail : Amélioration des connaissances

Description

Rechercher et participer aux plateformes d'échanges sur des enjeux environnementaux sur la Côte-Nord.

Rôles

Cette activité permet de développer le réseau social pour la préservation de l'environnement. En effet, elle permet de créer des liens entre les différentes municipalités présentes sur le territoire, les MRC et les réserves autochtones en plus d'offrir des opportunités de partenariat. Elle permet également de présenter les problèmes auxquels fait face la communauté de Pessamit et de trouver des solutions en groupe selon l'expertise et l'expérience de chacun. Il est certain que plusieurs enjeux soulevés par la communauté de Pessamit seront également des préoccupations pour d'autres municipalités. C'est le cas entre autres de l'érosion des berges et des dépotoirs clandestins qui affecte l'ensemble de la Côte-Nord. Cela permettrait également à la communauté de Pessamit d'être à jour dans les publications, les nouvelles technologies et les nouvelles façons de faire concernant les différents enjeux environnementaux. Se mettre à jour dans les connaissances permet de mieux diriger les décisions et les actions. Par exemple, pour lutter contre l'érosion des berges, il existe plusieurs techniques qui ne sont pas nécessairement efficaces pour tous les types de terrains et de problèmes. Les connaissances évoluent régulièrement puisque de plus en plus d'études et d'expérimentations sont réalisées. D'où l'importance de maintenir ses connaissances à jour dans une communauté telle que Pessamit puisqu'éventuellement des actions devront être mises en place pour contrer le phénomène d'érosion.

Modalité

Plusieurs opportunités d'échanges sur des sujets environnementaux existent sur la Côte-Nord. Voici quelques regroupements auxquels le conseil des Innus de Pessamit pourrait se joindre :

- ☞ La Table en environnement de la Côte-Nord (TECN)
Initiative du Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord
Personne responsable: Geneviève Pomerleau
(418) 962-6362
Courriel : info@crecn.org
Site web : <http://www.crecn.org>

- ☞ Organisme de bassin versant Manicouagan (OBVM)
Personne responsable : Normand Bissonnette, directeur général

(418) 298-0742 poste 227
Courriel : cbra@info-cbra.org

☞ Organisme de bassin versant Haute-Côte-Nord (OBVHCN)
Personne responsable : Yves Demers, directeur général
(418) 233-2323
cbre@bellnet.ca

En plus d'offrir des opportunités d'échanges, ces organismes offrent parfois des formations à leurs participants.

Une personne du conseil des Innus pourrait représenter la communauté de Pessamit à ces tables. Il est cependant important que cette personne rapporte les préoccupations de l'ensemble de la communauté, c'est-à-dire qu'elle annonce la tenue de ces tables à l'ensemble du conseil pour recueillir les enjeux qu'elle aimerait y voir abordés. De plus, ce représentant devrait partager le compte-rendu des discussions à ces tables avec l'ensemble du conseil.

Nombre de personnes nécessaire

Une personne pourrait être nommée représentant par table. Il n'est pas nécessaire que ce soit le même individu quoique souhaitable pour faciliter un arrimage entre les tables et entre les différents intervenants sur le territoire. En moyenne, les tables se rassemblent 3 fois par année à raison d'une demi-journée par rencontre.

Coûts

Les coûts défrayés se résument au salaire du représentant de la communauté, ses déplacements, son hébergement (car ces rencontres se font parfois à plusieurs kilomètres de Pessamit) et ses repas.

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit

Niveau de priorité

3

Échéancier de réalisation

1 an, récurrent à chaque année

Bailleurs de fonds potentiels

MAINC

Fiche 3

Reconnaître et colliger les savoirs locaux

Tableau des enjeux : Objectif 1 et 4

Axe de travail : Amélioration des connaissances

Description

Rassembler dans un document, un livre ou encore sous forme de recueil les savoirs locaux à propos des ressources naturelles présentes dans le secteur de l'estuaire de la rivière Betsiamites.

Rôles

Les aînés de la communauté possèdent de vastes connaissances sur le milieu naturel et il est important de reconnaître ces savoirs locaux au même titre que les données scientifiques. Ces connaissances proviennent de leur expérience et également des histoires transmises de bouche à oreille, de génération en génération. L'objectif de cette action est de conserver ces précieux savoirs pour la communauté en les rassemblant dans un document écrit pour qu'ils perdurent dans le temps. Ainsi, les générations futures auront un ouvrage de référence pour obtenir de l'information venant de leurs ancêtres.

Modalité

Le projet se divise en trois étapes :

1) Entrevue avec les aînés de la communauté

Il pourrait y avoir des entrevues individuelles au domicile des aînés et aussi des entrevues en groupe au comité des aînés ou lors d'autres activités sociales tel que le rassemblement des aînés. Les questions devront être rédigées préalablement. Plusieurs sujets pourraient être abordés comme par exemple l'abondance de certaines espèces animales, les propriétés médicinales, alimentaires et techniques de certaines plantes, les phénomènes naturels, les légendes, les activités traditionnelles sur le littoral et l'utilisation des ressources de la rivière Betsiamites, etc.

2) Document synthèse

La deuxième étape est de rassembler toutes les réponses aux entrevues et de rédiger un document synthèse des connaissances. C'est l'étape de la rédaction du recueil des savoirs autochtones.

3) Promotion

La dernière étape serait la promotion et la diffusion des savoirs locaux et du document dans la communauté. Ceci pourrait prendre forme d'une activité de lancement du recueil des savoirs autochtones et d'une tournée dans les écoles. L'activité de promotion pourrait également être intégrée dans la semaine culturelle au mois de mars pendant laquelle les aînés pourraient présenter le recueil ainsi qu'effectuer des démonstrations d'utilisations ancestrales auprès des jeunes.

Un projet semblable a été réalisé concernant les savoirs sur les espèces en péril, il peut être consulté à titre d'exemple :

« Projet de collecte de connaissances autochtones sur les espèces marines en péril du Saint-Laurent » par l'Agence Mamu Innu Kaikusseht (AMIK), le Réseau d'observation de mammifères marins et Amphibia-Nature, en avril 2008.

Nombre de personnes nécessaire

Une personne pourrait être en charge du projet. La présence d'un interprète, si nécessaire, parlant l'innu serait primordiale pour les entrevues avec les aînés moins à l'aise avec le français.

Coûts

Dépenses à prévoir :

- Salaires de l'employé, de l'interprète et du traducteur
- Production (graphisme) et impression du document

Coût total estimé : 9 000 \$

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, groupe des aînés de Pessamit, AMIK, ICEM, Floraquebeca (volet plantes) <http://www.floraquebeca.qc.ca/> , comité ZIP, STAQ

Niveau de priorité

2

Échéancier de réalisation

2 ans

Bailleurs de fonds potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, Institut Tshakapesh, STAQ

Fiche 4

Campagne d'information et de sensibilisation de la population sur les bonnes pratiques en zone côtière et maintien de la sensibilisation en cours.

Tableau des enjeux : Objectif 1

Axe de travail : Sensibilisation, information et éducation

Description

Créer une campagne d'information sur les habitats littoraux de Pessamit et des bonnes pratiques à adopter pour la population de leurs activités en zone côtière pour la conservation de l'environnement et pour leur sécurité. Cette campagne consiste en des messages radio, des articles dans le journal local ainsi qu'un dépliant distribué dans l'ensemble des foyers.

Rôles

Le but de cette action est de sensibiliser les gens à l'adoption de bonnes pratiques lorsqu'ils sont en zones côtières. L'écosystème du littoral est fragile et plusieurs actions humaines ont un impact négatif sur cet environnement. L'adoption de bonnes pratiques par l'ensemble de la population permettrait de diminuer la pression humaine et la dégradation du milieu. De plus, cette campagne comprendra une section sur la sécurité des utilisateurs en zone côtière. Ceci permettra d'outiller les citoyens pour éviter les accidents.

Modalité

Panneau :

L'outil de sensibilisation pourrait être des panneaux de sensibilisation installés à des endroits stratégiques que les usagers empruntent régulièrement tel qu'à l'accès à la plage. Les panneaux doivent être faits d'un matériel résistant à l'air marin, aux rayons UV du soleil et aux intempéries comme le vent, la pluie et la neige.

Dépliant :

Également, l'outil développé pourrait être un dépliant qui serait distribué à la population avant la période estivale. Ce dépliant pourra également être distribué dans les écoles.

Capsules à la radio et dans le journal local :

Des capsules à la radio ainsi que des articles dans le journal pourraient aussi informer la population sur les richesses naturelles présentes sur le territoire et la façon de les conserver lors des activités de tous les jours. Ces messages pourraient également référer au dépliant pour de plus amples renseignements. Dans le journal, des capsules telles que « Eau courant de ZIP » paraissant dans le journal Plein Jour de Baie-Comeau pourraient être ajoutées dans le Kaaitutanut du mois de mai au mois de septembre. Quelques-uns de ces textes pourraient être écrits par les jeunes de l'école secondaire.

Les sujets importants à aborder sur ces outils de sensibilisation sont :

- Les richesses naturelles présentes sur le territoire ;
- Règles de bonnes conduites lors de la cueillette de mye afin de s'assurer de la perpétuité de la ressource et d'éviter de dégrader l'habitat des myes ;
- Les VTT doivent rester dans les sentiers prévus pour eux afin d'éviter la dégradation du couvert végétal qui joue un rôle important pour l'érosion des berges;
- Localisation et respect des ACOA (aire de concentration des oiseaux aquatiques) ;
- Respect de la faune lors de la navigation;
- Porter sa veste de sauvetage en bateau;
- Ramasser ses déchets;
- Ramasser les cartouches lors de la chasse à la sauvagine;
- Ne pas laisser de bouteilles sur la plage afin d'éviter que les gens se blessent en marchant pied nu ou en jouant dans le sable;
- Ne pas mettre la neige usée en bordure du littoral ou dans le marais.

Groupe(s) de personne ciblé(s)

Toute la population

Nombre de personnes nécessaire

Un organisme tel le comité ZIP RNE pourrait être engagé pour la création et la fabrication du panneau. De plus, il pourrait être en charge de la confection du dépliant en partenariat avec le Conseil des Innus de Pessamit. De plus, ces outils devraient être traduits en innu par un traducteur. Une personne du Conseil des Innus sera responsable pour les messages à la radio. Pour les articles dans le journal, le comité ZIP pourra les rédiger et les envoyer au responsable de la communication.

Coûts

Conception de 2 panneaux

Dépenses à prévoir :

- Salaires de l'employé et du traducteur
- Conception graphique, production des panneaux, supports et installation

Coût total estimé : 5 000 \$

Conception de 1000 déliants

Dépenses à prévoir :

- Salaires de l'employé et du traducteur
- Conception graphique, impression

Coût total estimé : 3 000 \$

Chroniques radio et journal

Dépenses à prévoir :

- Salaires de l'employé pour rédaction et diffusion radio

Coût total estimé : 500 \$

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, école secondaire Uashkaikan, Comité ZIP, AMIK, SRSRB, conseil tribal Mamuitun, MPO

Niveau de priorité

1

Échéancier de réalisation

1 an

Bailleurs de fonds potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, MAINC, MPO

Fiche 5

Création d'un poste saisonnier au sein de l'organisation du conseil afin d'assurer les travaux de sensibilisation en environnement

Tableau des enjeux : Objectif 1

Axe de travail : Sensibilisation, information et éducation

Description

Créer un poste saisonnier au niveau de l'organisation du conseil des Innus de Pessamit qui aura comme mandat de mettre en place et de réaliser diverses actions de sensibilisation à l'environnement.

Rôles

Afin de faciliter la mise en action d'activités de sensibilisation, d'information et d'éducation dans la communauté, une personne supplémentaire au sein du conseil doit être engagée. Puisqu'il serait difficile d'ajouter de nouvelles tâches aux différents postes présentement en place étant donné leur charge de travail actuelle, il semble nécessaire de créer un nouveau poste de coordonnateur pour réaliser les actions touchant à l'environnement.

Modalité

Le poste serait permanent. Il faudrait d'abord que le conseil des Innus de Pessamit cible le mandat et les tâches qu'aura à accomplir la personne à ce poste. Ensuite, des critères d'embauche pourront être sélectionnés pour une offre d'emploi subséquente. Ce coordonnateur des activités environnementales serait en charge de les développer, les réaliser, les promouvoir, de rechercher des bailleurs de fonds, de contacter les différents partenaires et de développer une page web sur le site internet du conseil des Innus de Pessamit traitant de l'environnement. Un exemple de ce type de page peut être consulté sur le site internet de la ville de Repentigny dans Lanaudière :

<http://www.ville.repentigny.qc.ca/environnement/index.html>

De plus, en période estivale, des jeunes pourraient être embauchés en soutien au coordonnateur en environnement ou en tant qu'écopatrouilleurs.

Nombre de personnes nécessaire

Un coordonnateur des activités environnementales

Coûts

Salaire du coordonnateur

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, Comité ZIP, AMIK

Niveau de priorité

2

Échéancier de réalisation

1 an

Bailleurs de fonds potentiels

MAINC, Stratégie Emploi Jeunesse de Services Canada

(<http://www.servicecanada.gc.ca/fra/dgpe/ij/pej/nouvprog/sejprogrammes.shtml>)

Fiche 6

Développement d'une série d'activités scolaires pour sensibiliser les jeunes aux habitats littoraux

Tableau des enjeux : Objectif 1

Axe de travail : Sensibilisation, information et éducation

Description

Quatre activités sont présentées dans cette fiche. Il s'agit de :

- 6.1- Activité scolaire pour la sensibilisation des jeunes à l'environnement estuarien
- 6.2- Suivi ornithologique du marais par les écoles primaire et secondaire de Pessamit
- 6.3- Participation de l'école secondaire au concours Expo-sciences autochtone
- 6.4- Fabrication d'herbier par les jeunes

6. 1- Activité scolaire pour la sensibilisation des jeunes à l'environnement estuarien

Description

Développer une activité scolaire pour que les jeunes puissent être sensibilisés à l'environnement estuarien.

Rôles

Cela permettra aux jeunes d'apprendre sur l'environnement estuarien que l'on retrouve à proximité de la communauté. Si les jeunes en viennent à comprendre l'importance de cet écosystème et des impacts négatifs que peuvent avoir certaines activités humaines sur le milieu, ils seront plus en mesure de protéger et de faire attention à cet environnement. Ainsi, cette activité favorisera une prise de conscience des impacts de leurs actions sur le milieu naturel.

Modalité

L'activité ne devrait pas être entièrement du type « cours magistraux » pour pouvoir faire un changement dans la routine scolaire et ainsi permettre une meilleure assimilation de l'information.

Voici quelques suggestions d'activités qui pourraient être développées :

- Faire une journée thématique sur l'environnement estuarien : visite terrain des différents habitats avec un naturaliste qui explique leurs rôles, identifie des espèces végétales et fauniques qui y sont observées, collecte des déchets;
- Faire une exposition sous la thématique « À la découverte de l'environnement estuarien » qui sera présentée à la population lors d'une journée ou d'une soirée porte ouverte. Plusieurs thèmes pourraient y être abordés : les différents habitats, les espèces animales et

végétales, les espèces en péril, les impacts des activités humaines, les phénomènes naturels;

- Monter une pièce de théâtre qui sera présentée à la communauté sous le thème de l'environnement estuarien;
- Concours de photos de l'environnement estuarien. Lorsque les jeunes proposent une photo, elle doit être accompagnée d'une petite description de l'endroit ou de l'espèce représentée sur la photo. Les meilleures photos pourraient ensuite être exposées dans l'école avec leur description.
- Programme d'animation sur la dynamique sédimentaire et les habitats sensibles jumelés avec une sortie sur le terrain.

Coûts

Dépenses à prévoir :

- salaire des enseignants participants
- location de salle pour l'exposition ou la présentation de la pièce de théâtre
- Matériel pour les décors
- Salaire des différents intervenants (naturaliste, formateur en théâtre ou en photographie)

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, les écoles primaire et secondaire de Pessamit, MPO, AMIK, SRSRB, Institut tshakapesh

Niveau de priorité

1

Échéancier de réalisation

Une année scolaire, activité récurrente

Bailleurs de fonds potentiels :

Institut tshakapesh, Fondation de la faune du Québec, MAINC

6.2 - Suivi ornithologique du marais par les écoles primaire et secondaire de Pessamit

Description

Les jeunes du secondaire et du primaire seront appelés à partir à la découverte du marais de Pessamit. Pour se faire, un suivi des espèces aquatiques d'oiseaux sera effectué au fil des années.

Modalité

Une présentation de l'importance du marais pour la faune, la flore et la qualité de l'eau sera faite aux étudiants avant une sortie sur le terrain. Un intérêt particulier sera porté à l'identification des

oiseaux aquatiques. Les jeunes passeront une journée dans le marais pour identifier les oiseaux présents. Ils regrouperont leurs données sous forme d'un rapport de terrain. Ils devront par la suite faire une recherche sur les espèces observées et la raison de leur présence dans le marais de Pessamit. Après plusieurs années de suivi, les étudiants pourront constater des variations dans la composition des espèces et tenter d'expliquer la raison de cette variation, s'il y a lieu.

Des accompagnateurs pourraient être invités à cette sortie terrain tel que des ornithologues amateurs (club d'ornithologie de la Côte-Nord).

Rôles

Cette activité permettra aux jeunes de s'initier à l'importance du marais comme habitat. Ils étudieront ses composantes ainsi que ses rôles. En le connaissant davantage, ils s'investiront dans sa conservation. Au fil des années de suivi, les jeunes seront conscientisés aux impacts des humains sur les habitats fauniques et floristiques. Ce projet pourrait également augmenter le sentiment de devoir de protection de la part des jeunes pour leur environnement naturel immédiat. De plus, cette activité développera leurs compétences pour des inventaires ainsi que leur sens de l'observation.

Aussi, puisque les oiseaux aquatiques font partie de la culture innue depuis des générations lors de la chasse, une composante culturelle pourrait bonifier ce projet. Des échanges entre les aînés et les jeunes pourraient être réalisées concernant l'histoire innue. Les jeunes seraient alors sensibilisés à l'utilisation durable des ressources naturelles présentes sur le territoire.

Coûts

Dépenses à prévoir :

- Le salaire des professeurs participants
- L'achat de jumelles pour l'observation
- L'impression des rapports
- Temps pour créer la présentation sur le marais et l'identification d'oiseaux

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, comité ZIP, AMIK, SRSRB, club d'ornithologie de la Côte-Nord, écoles Uashkaikan et Nussim

Niveau de priorité

1

Échéancier de réalisation

En cours de développement, subventions demandées à l'hiver 2010 à FFQ

Bailleurs de fonds potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, Fondation de la faune du Québec (FFQ), Institut Tshakapesh

6.3-Participation de l'école secondaire au concours Expo-sciences autochtone

Description

Inscription et participation d'élèves au niveau secondaire au concours Expo-sciences autochtone et de développer des projets en lien avec les habitats littoraux.

Rôles

L'Expo-sciences autochtone est une compétition de projets scientifiques par les jeunes autochtones qui permet de :

- motiver les élèves
- permettre aux élèves de démontrer leur savoir et savoir-faire
- augmenter l'estime de soi chez les jeunes
- apprendre tout en s'amusant
- faire acquérir des connaissances scientifiques par les élèves

Ce concours est organisé par un comité d'une école secondaire qui change d'une année à l'autre. Ce projet est une initiative de l'Association autochtone québécoise en science et en ingénierie.

Modalité

La personne clé est l'enseignant(e). L'idée de participer à ce concours scientifique peut provenir des élèves ou de l'enseignant qui décideront d'en informer tout simplement les jeunes ou bien d'intégrer le programme dans son cours. L'enseignant pourra aider les élèves à trouver leur idée de projet, à construire un échéancier, à expliquer les méthodes scientifiques et à encadrer les jeunes intéressés par ce projet. Le processus doit s'enclencher dès le début des classes pour accorder le plus de temps possible au projet et permettre une meilleure planification.

Ensuite, les participants doivent choisir le sujet de leur projet parmi les catégories proposées. L'équipe formée devra, en compagnie du professeur, prendre connaissances des règlements du concours. Ils devront aussi se familiariser avec les étapes d'expérimentation, de conception, de vulgarisation et de présentation orale, écrite et visuelle du projet.

Coûts

Le coût relié à cette activité se chiffre au salaire de l'enseignant. Les autres personnes impliquées dans le processus des finales sont des bénévoles. Peut-être qu'éventuellement, des frais peuvent s'appliquer aux déplacements ou à l'utilisation de matériel.

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, école Uashkaikan, AMIK, SRSRB

Échéancier de réalisation

3 ans

Bailleurs de fonds potentiels

MAINC

6.4- Fabrication d'herbier par les jeunes

Description

Fabrication d'un herbier personnel par les jeunes de l'école primaire.

Rôles

L'objectif de cette action est de faire connaître aux jeunes les différentes plantes présentes le long du littoral. En s'appropriant des notions en lien avec la nature qui les entoure, ils seront plus susceptibles de la respecter.

Modalité

La fabrication de l'herbier devrait être introduite dans les cours au niveau primaire. Il faudra cibler un ou plusieurs niveaux scolaires dans lesquels l'activité aura lieu. Nous suggérons la cinquième ou la sixième année, les jeunes étant plus matures, ils seront plus autonomes lors des différentes étapes de l'activité. Une approche vis-à-vis les enseignants concernés devra être faite. La conception de l'herbier pourrait entre autres être intégrée aux cours de sciences.

Un document devrait être conçu et distribué aux enseignants(es) pour les guider dans le déroulement de l'activité (matériels nécessaires, nombre d'heures à prévoir, techniques pour faire sécher et coller les plantes, propriétés de certaines plantes...). Le site internet suivant décrit bien les étapes de la conception et le matériel : <http://etic.univ-reunion.fr/herbier/spip.php?rubrique10>. Il faudra prévoir une ou deux sorties à l'extérieur pour la récolte de plantes. Les plantes ciblées par cette action sont celles que l'on retrouve dans le marais, sur les battures et sur les plages. Du temps en classe devra être prévu pour l'installation au séchage des plantes, collage et identification de celles-ci. Des invités spéciaux venant de la communauté pourraient être invités à venir visiter les jeunes en classe pour les aider à l'identification et/ou pour leur parler des propriétés de certaines plantes (médicinales, alimentaires, techniques...). Une petite recherche pourrait également être faite par les étudiants dans le cadre de leur cours de français pour trouver les propriétés d'une plante qui pourrait ensuite être présentée au restant de la classe. Du matériel sera à prévoir également.

Matériel nécessaire

- De vraies presses à herbier pourraient être achetées moyennant un certain coût, cependant, il est également possible d'en fabriquer de façon artisanale (ex. : plantes insérées dans du papier journal ou buvard sous de gros livres)
- Livres d'identification, suggestion : « Plantes sauvages du bord de la mer », écrit et édité par Fleurbec : <http://www.fleurbec.com/livres/mer.htm>
- Cartons d'herbier, feuilles pour étiquettes d'identifications, colle blanche, petits pinceaux, papier ciré.

Coûts

Dépenses à prévoir :

- Salaire des enseignants
- À acheter une seule fois : quelques livres d'identification, au coût d'environ 30 \$ chacun.
- À acheter à chaque année : cartons d'herbier, feuilles pour étiquettes d'identifications, colle blanche, petits pinceaux, papier ciré. Environ 30 \$ pour une classe de 15 élèves.

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, école primaire Nussim, comité ZIP, Floraquebeca, universités, GENIVAR (Derek Lynch)

Échéancier de réalisation

3 ans

Fiche 7

Campagne de sensibilisation :

La pêche au saumon, une activité traditionnelle écologiquement durable!

Tableau des enjeux : Objectif 1

Axe de travail : Sensibilisation, information et éducation

Description

Mettre sur pied une campagne de sensibilisation de la communauté sur l'état de population du saumon Atlantique de la rivière Betsiamites.

Rôles

L'objectif principal de ce projet est d'assurer un maintien de l'équilibre entre l'état de population de saumons et l'exploitation traditionnelle existante. Plusieurs volets sont identifiés :

- Faire connaître à la population locale les menaces de la pérennité de la population de saumons remontant la rivière Betsiamites ;
- Rencontrer les pêcheurs et revoir le code d'éthique autrefois respecté pour s'entendre sur un nouveau code adapté à leurs besoins ainsi qu'à l'état de leur ressource naturelle;
- Mettre sur pied une pièce de théâtre à saveur environnementale et culturelle sur la pêche aux saumons et l'instinct des Innus à s'autogérer efficacement pour un maintien des populations animales.
- Promouvoir la pêche sportive et l'adoption du code d'éthique par un gala annuel de pêche

Modalité

Outil d'information sur le saumon

Un dépliant a déjà été fait par le SRSRB sur le saumon Atlantique. Il pourrait être remis à jour et réimprimé. Ou bien, un autre dépliant pourrait être conçu dans lequel on retrouverait le cycle vital des saumons, l'état de la population, les menaces de sa survie et l'activité traditionnelle. Il serait distribué dans les cases postales ainsi que dans les écoles. De plus, un panneau sur le saumon Atlantique ou du moins une section dans le réseau de panneaux (fiche 19) présenterait également ces informations.

Révision du code de conduite

La rencontre des pêcheurs se ferait avec le conseil des Innus et la SRSRB. Elle pourrait se composer de trois parties : 1) La revue des connaissances sur l'état de la population; 2) La présentation de l'ancien code de conduite en mentionnant qu'il n'est plus pris en considération; 3) Atelier de discussion avec les pêcheurs pour trouver des actions qu'ils sont en capacité d'accomplir. Une entente ou un contrat fictif pourrait même être signé par les différents pêcheurs à titre symbolique. Finalement, il pourrait y avoir une activité de lancement de ce code de conduite renouvelé pour informer le reste de la population de la volonté des pêcheurs à conserver la ressource pour les générations futures.

Pièce de théâtre

Une pièce de théâtre serait montée par les étudiants du secondaire. La préparation de cette pièce pourrait débuter au tout début de l'année scolaire pour être présentée à la fin de l'année scolaire. Le bal de finissants pourrait être un bon événement pour la présentation de cette pièce aux jeunes, mais également à la communauté en général. Elle pourrait aussi être présentée aux autres étudiants de l'école secondaire ainsi qu'à l'école primaire. Dans le cas où une autre communauté autochtone rencontrerait une problématique semblable, les acteurs pourraient performer dans cette autre communauté.

Promotion de la pêche sportive

Une journée pour la promotion de la pêche sportive au saumon pourrait avoir lieu vers la fin juillet. Durant cette journée, la population serait initiée à la pêche sportive à la canne ou à la moucheuse.

Groupe(s) de personnes visé(s)

Les pêcheurs, les jeunes, l'ensemble de la population de Pessamit

Coûts

Outil d'information sur le saumon

Conception d'un panneau

Dépenses à prévoir :

- Salaires de l'employé et du traducteur
- Conception graphique, production des panneaux, supports et installation

Coût total estimé : 2 500 \$

Conception de 1000 dépliants

Dépenses à prévoir :

- Salaires de l'employé et du traducteur
- Conception graphique, impression

Coût total estimé : 3 000 \$

Révision du code de conduite

Dépenses à prévoir :

- Salaire d'une personne du conseil des Innus de Pessamit ainsi que du SRSRB pour la préparation de l'atelier, pour leur présence et animation lors de l'atelier et pour la rédaction du code final;
- Matériel, location de salle et nourriture pour l'atelier.

Pièce de théâtre

Dépenses à prévoir :

- Salaire des enseignants participants;
- Matériel pour les décors.

Promotion de la pêche sportive

- Salaire pour une personne de la SRSRB en charge de l'organisation de la journée de pêche sportive.

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, écoles secondaire et primaire, SRSRB, AMIK, comité ZIP, conseil tribal Mamuitun, MRNF

Niveau de priorité

1

Échéancier

2 ans

Bailleurs de fonds potentiels

Institut Tshakapesh, MAINC, SRSRB

Fiche 8

Maintenir la sensibilisation et l'information destinées aux cueilleurs de myes sur le respect des règlements ainsi que sur l'état des bancs coquilliers

Tableau des enjeux : Objectif 1 et 3

Axe de travail : Sensibilisation, information et éducation

Description

Continuer de sensibiliser les cueilleurs de myes au respect des règlements de cueillettes afin d'éviter la dégradation des bancs coquilliers et au risque de récolter des mollusques dans des secteurs fermés pour contamination. Partager à l'ensemble de la population l'information concernant l'ouverture et la fermeture des bancs coquilliers de Pessamit puisque la consommation de mollusques contaminés engendre des risques pour la santé des consommateurs.

Rôles

Cette action permettra de sensibiliser les cueilleurs de mye sur l'importance de respecter et protéger l'environnement et ses ressources naturelles. Plusieurs actions posées par les cueilleurs comme la cueillette de myes de tailles illégales (plus petites que 51 mm) ou d'une trop grande quantité augmente le risque de dégradation des bancs coquilliers qui pourrait mener éventuellement à leur fermeture permanente. L'objectif de cette action est donc d'expliquer et de faire comprendre aux cueilleurs les effets négatifs de certains actes sur les battures. Ce respect de l'environnement permettra une utilisation à long terme des bancs de myes communes de Pessamit.

De plus, cette action permettra de protéger la population contre d'éventuelles intoxications alimentaires. Les myes s'alimentent en filtrant l'eau. Ce processus de filtration fait en sorte que les produits contenus dans l'eau s'accumulent et se concentrent dans les tissus des mollusques. Lorsqu'il y a présence de micro-organismes comme des virus et des bactéries pathogènes dans l'environnement des mollusques, ceux-ci deviennent contaminés et toxiques pour l'humain si consommés. La présence de ces micro-organismes dans l'environnement des bancs de coquilliers peut être causée par des installations septiques inefficaces, par des eaux usées municipales insuffisamment traitées ou encore par des excréments d'animaux, comme les oiseaux. Certains bancs coquilliers sont fermés en permanence pour cause de contamination et d'autres le sont de façon sporadique tout au long de l'année. Il est important de partager l'information à la population lorsqu'un secteur de cueillette est fermé, car l'ingestion de mollusques contaminés peut provoquer divers problèmes digestifs et intestinaux et parfois des troubles plus graves pouvant même entraîner la mort. Il faut également savoir que même si les mollusques sont cuits, ils peuvent encore contenir des micro-organismes nocifs pour la santé. Une sensibilisation de la population permettra d'augmenter le nombre de personnes informées quant aux risques pour la santé de la consommation de mollusques contaminés dans la communauté de Pessamit. Plus il y aura de gens qui éviteront les secteurs contaminés moins il y aura de cas d'intoxication chez les consommateurs de mollusques.

Modalité

Différentes actions qui sont proposées pour continuer la sensibilisation auprès des cueilleurs de mollusques.

- Sur le panneau de sensibilisation et/ou le dépliant proposé à la fiche 4 sur les bonnes pratiques en zone côtière, une capsule devra être écrite pour parler des règles à suivre lors de la cueillette afin de s'assurer de la pérennité de la ressource et d'éviter de dégrader son habitat. Une autre capsule pourrait parler des risques de la consommation de myes contaminés et les effets de la pollution sur les mollusques
- peu avant le début de la saison de cueillette, inviter les cueilleurs à une réunion d'information. Plusieurs sujets pourraient y être abordés dont les risques pour la santé de consommer des mollusques contaminés, la réglementation et le code de bonne conduite lors de la cueillette ainsi que les bancs coquilliers fermés et ceux ouverts;
- Des dépliants d'information pourraient être distribués aux cueilleurs lors de la remise du permis ou bien disposés à des endroits stratégiques dans la ville (centre d'affaires, restaurant, dépanneurs et épiceries). Le comité ZIP de la rive nord de l'estuaire pourrait fournir une soixantaine de dépliants « Je prends soin des battures...j'mye mets! » qui explique les différentes problématiques environnementales liées à la cueillette de myes dont l'accélération de l'érosion des berges due au passage des VTT et la pollution par les déchets et les déversements de fluides. Moyennant un certain coût, il serait également possible de faire réimprimer un plus grand nombre de copies. Le comité Zip pourrait également fournir une cinquantaine de dépliants « Récupérer nos bancs coquilliers : c'est possible! Le rôle des propriétaires riverains » qui explique les causes et les effets de la pollution sur les myes ainsi que l'impact sur la santé des mollusques contaminés qui sont consommés. Il serait également possible de faire réimprimer le dépliant « Bien cueillir...bien manger ! La cueillette des mollusques et votre santé » produit par le comité ZIP il y a quelques années.
- L'information concernant les bancs coquilliers, à savoir s'ils sont fermés ou ouverts à la cueillette de mollusques est disponible sur le site d'environnement Canada : (http://www.qc.ec.gc.ca/dpe/Francais/dpe_main_fr.asp?eau_salub6). Il est également possible de téléphoner chez Pêches et Océans Canada pour obtenir ces renseignements (de Baie-St-Paul à Baie-Trinité:1-800-463-8558 et de Baie-Trinité à Natashquan:1-800-463-1736). L'information concernant les bancs coquilliers de Pessamit devrait être partagée dès le début de la saison de cueillette à la population. Si changement il y a au cours de la saison, un communiqué devrait être émis afin d'en aviser l'ensemble des cueilleurs le plus tôt possible pour éviter la contamination des consommateurs. Un moyen de diffusion efficace pourrait être sous forme d'un court message radiophonique émis sur la chaîne locale quelques fois par jour durant une semaine. Un avis pourrait également être affiché dans les endroits publics régulièrement fréquentés par la population tels que le centre d'affaires, les restaurants, le bureau de poste, les dépanneurs et les épiceries. L'information pourrait également être écrite sur le site internet de la communauté.
- Plus de présence d'agents des pêches

Groupe(s) de personne ciblé(s)

Les cueilleurs de myes communes

Coûts

Dépenses à prévoir :

- Salaire d'un employé du conseil des Innus de Pessamit (organiser et animer la rencontre avec les cueilleurs, vérifier l'état d'ouverture des bancs et diffuser l'information s'il y a lieu)
- Réimpression des dépliants, environ 1000 \$ pour 1000 copies

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, MPO, comité ZIP, acheteurs de myes

Niveau de priorité

1

Échéancier de réalisation

1 an

Sensibilisation récurrente à chaque saison de cueillette

Fiche 9

Sensibilisation de la communauté à la pollution causée par les déchets et maintien de l'activité annuelle de nettoyage des rives

Tableau des enjeux : Objectif 1

Axe de travail : - Sensibilisation, information et éducation

- Amélioration de la gestion et de l'aménagement

Description

Faire une campagne de sensibilisation de la communauté à la pollution causée par les déchets. Continuer et promouvoir l'activité annuelle de nettoyage des rives.

Rôles

La pollution causée par les déchets est un problème environnemental qui se doit d'être amélioré dans les années à venir. La sensibilisation des gens est un bon moyen d'y parvenir. Il faut trouver des moyens efficaces d'y arriver et ainsi rejoindre le plus de gens possible. Il faut surtout leur expliquer afin qu'ils comprennent tous les impacts négatifs que la pollution par les déchets peut avoir sur l'environnement et les espèces animales et végétales qui s'y trouvent. Ils seront ainsi plus susceptibles de faire attention de ne pas jeter leurs déchets au sol.

L'activité annuelle de nettoyage des rives doit continuer, et ce, à chaque année. Les déchets sur les rives de l'estuaire de la rivière Betsiamites et du St-Laurent sont extrêmement néfastes pour l'environnement. À long terme, ils peuvent notamment causer la diminution et même la disparition dans ce secteur de certaines espèces animales et végétales.

Modalité

Un petit dépliant pourrait être développé comme outil de sensibilisation et distribué à la population pour les informer de l'impact négatif des déchets sur l'environnement. De plus, un autocollant ou bien un objet pratique avec des messages inscrits dessus par exemple, une poubelle de voiture, un sac réutilisable, une chaudière pourraient être distribués.

De plus, sur le panneau et/ou le dépliant de sensibilisation proposé à la fiche 4 sur les bonnes pratiques en zone côtière, une capsule devra être écrite pour sensibiliser les gens à la pollution et pour les encourager à ramasser leurs déchets.

Pour l'activité annuelle de nettoyage des rives, de la publicité pour annoncer la tenue de l'évènement pourrait être faite quelques jours d'avance : messages radiophoniques, avis installés dans les endroits publics et annonce dans les écoles pour inciter les jeunes à y participer. D'autres activités pourraient être jumelées à l'évènement, comme par exemple, un dîner hot-dog, de l'animation avec de la musique, des jeux, des concours, etc.

Il sera important d'installer des poubelles aux accès à la plage et au littoral identifiés. Ainsi, les utilisateurs pourront y jeter leurs déchets lors de leurs activités.

Groupe(s) de personne ciblé(s)

Toute la communauté

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit (Services de santé), conseil tribal Mamuitun, Comité ZIP

Niveau de priorité

1

Échéancier de réalisation

Activité de nettoyage récurrente annuellement

Fiche 10

Livret éducatif sur les richesses de l'estuaire

Tableau des enjeux : Objectif 1

Axe de travail : Sensibilisation, information et éducation

Description

Créer un livret éducatif sur les richesses de l'estuaire et les comportements écoresponsables à adopter qui serait distribué dans les classes du primaire et du secondaire ainsi qu'à l'ensemble de la population.

Rôles

L'objectif de cette action est de réunir dans un livret toutes les informations relatives aux ressources naturelles de l'estuaire ainsi que l'insertion des comportements écoresponsables à adopter pour leur préservation. La population pourra ainsi consulter ce livret rempli d'informations pour enrichir leurs connaissances du milieu environnant.

Modalité

Le livret pourrait contenir une dizaine de pages et aborder les thèmes suivants :

- Différents habitats du littoral, leur rôle et les espèces fauniques et végétales qui s'y retrouvent.
- Les problématiques environnementales en lien avec l'estuaire
- Les comportements écoresponsables à adopter (ne pas piétiner la végétation, ramasser ses déchets, respecter la faune...)

Plusieurs photos devront également accompagner le texte afin de ne pas trop alourdir la lecture.

Le livret pourra ensuite être distribué à la communauté. Des exemplaires pourront être mis à la disposition de la population dans les endroits publics ou au conseil des Innus. Le livret pourra également être donné aux utilisateurs de l'estuaire, les chasseurs et les cueilleurs. De plus, il pourrait faire partie d'une période en classe traitant sur les richesses naturelles du territoire. Il serait alors distribué aux élèves.

Ce livret d'information sera complémentaire au réseau de panneaux (fiche 19) installés en bordure des habitats littoraux.

Groupe(s) de personne visée

Toute la population

Nombre de personnes nécessaires

Une personne devrait suffire pour l'élaboration du livret.

Coûts

Conception de 1000 livrets

Dépenses à prévoir :

- Salaires de l'employé et du traducteur
- Conception graphique, impression

Coût total estimé : 8 500 \$

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, Comité ZIP, écoles de Pessamit, SRSRB, MPO, EC, MDDEP, MRNF, Hydro-Québec

Niveau de priorité

2

Échéancier de réalisation

1 an

Bailleurs de fonds

MAINC, MPO

Fiche 11

Encourager les chasseurs d'oiseaux à ramasser leurs cartouches de fusil

Tableau des enjeux : Objectif 1

Axe de travail : Sensibilisation, information et éducation

Description

Créer un outil de sensibilisation pour encourager les chasseurs d'oiseaux à ramasser leurs cartouches tombant au sol suite à leurs tirs.

Rôles

L'objectif de cette action est de sensibiliser les chasseurs de l'impact sur l'environnement des cartouches laissées sur les battures et les plages. Les cartouches vides laissées à l'abandon sont constituées d'éléments métalliques et de plastiques non biodégradables. Tout corps étranger inséré dans un milieu naturel est de la pollution que l'on doit éviter si l'on veut préserver intact un milieu naturel. Cette action permettra de diminuer l'impact négatif de l'activité humaine sur l'environnement estuarien.

Modalité

Plusieurs options peuvent être considérées pour l'outil de sensibilisation créé :

- Sur le panneau de sensibilisation et/ou le dépliant proposé à la fiche 4 sur les bonnes pratiques en zone côtière, une capsule sera écrite pour dire aux chasseurs de ramasser leurs cartouches;
- Un dépliant créé et distribué aux chasseurs lors des cours de port d'arme. De plus, un message de sensibilisation concernant le sujet pourrait être fait par l'enseignant du cours;
- Un message radiophonique émis sur la chaîne locale juste avant et dans la saison de la chasse;
- Un autocollant ou un aimant avec un message court et persuasif.

Groupe(s) de personne ciblé(s)

Chasseurs sur le littoral (oiseaux)

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, comité ZIP

Niveau de priorité

1

Échéancier de réalisation

Récurrent à chaque année dès le début de la saison de la chasse à l'automne

Fiche 12

Diminuer la consommation d'eau potable et sensibiliser la population

Tableau des enjeux : Objectif 1

Axe de travail : Amélioration de la gestion et de l'aménagement

Description

Poser des actions pour réduire la consommation d'eau potable dans la communauté et sensibiliser la population à l'importance d'économiser l'eau.

Rôles

Plusieurs raisons viennent appuyer l'objectif d'une diminution de la consommation d'eau potable. Le nombre de maisons raccordées au système d'aqueduc de la réserve a considérablement augmenté dans la dernière décennie. Lors des périodes de forte consommation d'eau, le système de traitement des eaux usées de Pessamit n'est pas efficace. Les valves du trop-plein doivent alors être ouvertes et l'eau non traitée se déverse directement sans traitement dans l'estuaire de la rivière Betsiamites. La pollution causée par cette eau est très dommageable pour l'environnement.

Il est également important d'économiser l'eau potable, car elle est une ressource naturelle non renouvelable. L'eau douce représente seulement 2,5 % de l'eau disponible sur la terre, et malheureusement il y en a de plus en plus de polluées. La population mondiale ne cesse d'augmenter tandis que la qualité de l'eau disponible ne cesse de diminuer et nos cours d'eau de se dégrader. Il ne faut pas oublier que l'eau est essentielle à la vie sur la terre autant pour les hommes, les animaux et les plantes. Aussi, plus il y a consommation d'eau potable, plus grand est le besoin énergétique pour traiter les eaux usées. Cette consommation d'énergie pèse sur l'environnement alors que de nombreux efforts sont faits pour sensibiliser les populations à l'économie d'eau.

Modalité

Pour la communauté de Pessamit, une demande pourrait être faite pour financer l'achat de matériel qui permet d'économiser l'eau. Par exemple : des pommes de douche écoénergétiques, toilettes économes en eau, dispositif économiseur d'eau à insérer dans les réservoirs des toilettes, recueilleur d'eau de pluie, etc. Ainsi, les foyers désireux de se prémunir de ce type de matériel se feraient rembourser une partie ou la totalité de leur facture. Cela inciterait les gens à en acheter et une grande quantité d'eau pourrait ainsi être économisée.

De la sensibilisation pourrait également être faite auprès de la population afin de les inciter à réduire leur consommation d'eau. Un dépliant, par exemple, pourrait être distribué à la population. L'importance d'économiser l'eau, les statistiques concernant l'eau potable utilisée dans le monde et des trucs pour économiser l'eau à la maison sont tous des sujets qui devraient être abordés dans le dépliant.

Nombre de personnes nécessaire

Un organisme tel le comité ZIP ne pourrait être engagé pour mettre en œuvre un projet de sensibilisation de la population à l'économie d'eau potable. Un comité pourrait être mis en place dans la communauté de Pessamit pour de gérer la distribution de l'argent reçu.

Coûts

Conception de 1000 dépliants

Dépenses à prévoir:

- Salaires de l'employé et du traducteur
- Conception graphique, impression

Coût total estimé : 3 000 \$

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, Comité ZIP

Échéancier de réalisation

1 an

Bailleurs de fonds potentiels

Fonds Ecomunicipalité IGA, Programme Interactions communautaires (EC et MDDEP)

Fiche 13

Aménager un centre de tri ou un dépôt volontaire

Tableau des enjeux : Objectif 1

Axe de travail : Amélioration de la gestion et de l'aménagement

Description

Aménager une déchetterie organisée disponible pour la population de Pessamit.

Rôles

Cette action permettra à la population de Pessamit d'avoir un endroit pour disposer de leurs gros déchets près de chez eux. Les dépotoirs clandestins existent, car les gens n'ont pas d'endroit prévu pour jeter certains types de déchets tels que des meubles ou matériaux. La pollution causée par certains déchets, comme les résidus domestiques dangereux, peut causer de grands dommages à l'environnement s'ils sont laissés au sol.

Modalité

Les gens pourraient apporter leurs déchets à cet endroit et ensuite il faudrait s'assurer de disposer des déchets convenablement. Une possibilité envisageable serait de vérifier avec l'écocentre Manicouagan situé à Baie-Comeau s'il pouvait y avoir un camion qui viendrait chercher les déchets une fois par mois ou plus souvent si nécessaire. La communauté de Pessamit pourrait elle-même organiser le transport vers l'écocentre.

Voici une présentation de l'écocentre Manicouagan de Baie-Comeau communément appelé la déchetterie :

« L'écocentre Manicouagan est un dépôt pour matériaux secs situé entre les deux secteurs de la ville. Les citoyens peuvent y apporter plusieurs matières ou matériaux tels les appareils électroménagers, les matériaux de construction et autres, les **Résidus Domestiques Dangereux (RDD)**, etc. Ce site, en plus de favoriser le tri à la source et d'augmenter le potentiel de récupération des matières recyclables et compostables, favorise le réemploi de certains objets. Il permet aussi aux citoyens de se départir de différentes matières au moment qui leur convient. Le service est gratuit. »

Pour plus d'informations :

<http://www.ville.baiecomeau.qc.ca/vivre/environnement/ecobois/>

Groupe(s) de personnes ciblé(s)

Toute la population

Coûts

Vérifier avec l'écocentre Manicouagan la possibilité de venir chercher les déchets et le coût de ce service.

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, Écocentre Manicouagan, Conseil tribal Mamuitun

Niveau de priorité

2

Échéancier de réalisation

3 ans

Bailleurs de fonds potentiels

MAINC

Fiche 14

Construction d'un site de dépôt à neige

Tableau des enjeux : Objectif 1

Axe de travail : Amélioration de la gestion et de l'aménagement

Description

Mettre en place un site officiel et assez grand pour entreposer l'ensemble de la neige ramassée dans les routes de la communauté de Pessamit.

Modalité

Regarder les normes pour l'entreposage des neiges usées et aménager un tel espace dans ou à proximité du village.

Rôles

Ce site de dépôt à neige permettra d'y entreposer la neige provenant des rues du village. Ainsi, ces rues seront libérées et la neige ne sera pas poussée en bordure du littoral ou dans le marais. Cet aménagement permettra donc de diminuer l'érosion du littoral et l'accumulation de déchets pris dans ces neiges usées et laissés dans le milieu estuarien.

Coûts

À vérifier selon la superficie nécessaire.

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit

Niveau de priorité

2

Échéancier de réalisation

2 ans

Fiche 15

Accès commun au répertoire d'informations du conseil des Innus de Pessamit

Tableau des enjeux : Objectif 1

Axe de travail : Réseautage interne et partenariats externes

Description

Consiste en un répertoire électronique de documents de données diverses sur des sujets en lien avec l'environnement sur le territoire de Pessamit. Cet outil sera à l'usage exclusif des membres des différents secteurs du Conseil des Innus de Pessamit.

Rôles

La mise en place de ce répertoire centralisé d'informations sur l'environnement de Pessamit permettra aux élus ainsi qu'aux membres des différents secteurs de partager l'information acquise tout en s'y référant en cas de besoin. Tout en étant une source d'information, cette banque de données virtuelles permettra de ne pas dédoubler l'effort de recherche d'informations et fera office de plateforme d'échange d'expertise entre les différents secteurs. Ce système documentaire permettra donc de faciliter les échanges intersectoriels.

Modalité

La mise en place de ce répertoire d'information débute par la désignation d'une personne responsable. Cette dernière devra rassembler les différents documents produits par le conseil des Innus de Pessamit ainsi que ceux produits par les ministères, universités, groupes de recherches et autres. La personne responsable devra rendre ces informations disponibles via un site internet ou sur le réseau du conseil des Innus de Pessamit. Chaque membre aura un code d'identification ainsi qu'un mot de passe pour accéder à la base des données directement de son bureau et même à distance, et ce, en tout temps. Pour s'assurer de la confidentialité de certains documents, l'accès pourra être restreint aux personnes autorisées ou la personne désirant obtenir ces informations devra se rendre en personne pour une authentification du requérant par la personne responsable du répertoire. Outre la mise en ligne des informations, la personne responsable doit tenir cette banque de données à jour. Elle se doit de se tenir au courant des différents projets d'acquisition de données dans chacun des secteurs d'activités du conseil des Innus de Pessamit. Une annonce ainsi que des rappels pourraient être envoyés aux différents membres du conseil pour promouvoir la banque de données du conseil ainsi que pour leur rappeler d'y ajouter leurs nouvelles données.

Plusieurs programmes permettent un tel accès commun en ligne à de l'information à la condition d'avoir un code d'accès et un mot de passe. Par exemple, l'Université du Québec à Rimouski a opéré depuis plusieurs années un de ces catalogues d'informations appelés MANITOU. Il a été remplacé par le système de gestion de bibliothèque Aleph 500 de la firme Ex Libris.

La création d'une telle base de données pourrait, en cas de besoin, être disponible à d'autres intervenants sur le milieu. Par exemple, il serait possible de donner un identifiant au conseil tribal Mamuitun pour qu'ils y déposent ses documents de références.

Pour de plus amples informations sur le logiciel ALEPH :

<http://www.exlibrisgroup.com/category/Aleph>

Nombre de personnes nécessaires

Une seule personne serait nécessaire pour rassembler les documents, les rendre disponibles dans la base de données virtuelle, et gérer les comptes (les identifiants). Cette personne devra également trouver le programme le mieux adapté aux besoins du conseil des Innus de Pessamit. Cette personne devra avoir plusieurs compétences en informatique et métadonnées.

Coûts

Les coûts se limitent à l'achat des droits d'utilisation d'un logiciel, au salaire de la personne responsable du répertoire d'informations ainsi qu'à l'accès internet des différents postes informatiques accessibles aux membres du conseil des Innus.

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit

Niveau de priorité

2

Échéancier de réalisation

2 ans

Fiche 16

Implantation de bornes permanentes pour faire un suivi de l'évolution de l'érosion des berges

Tableau des enjeux : Objectif 2

Axe de travail : Amélioration des connaissances

Description

Installer des bornes permanentes aux endroits touchés par l'érosion des berges afin de faire un suivi de l'évolution de l'érosion. Cette action sera associée à la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur l'érosion faite par BPR Inc. et Alliance environnement (2007).

Rôles

Cette action permettra à la communauté de Pessamit de faire un suivi régulier et encadré de l'évolution de l'érosion des berges sur leur territoire. Ainsi, ils seront en mesure de connaître les taux de recul ou de sédimentation pour ainsi prendre les mesures adéquates pour adapter les utilisations humaines à la dynamique de la côte.

Modalité

Les bornes installées seront permanentes. Elles devront être bien ancrées et faites d'un matériel adéquat afin de résister aux intempéries. Ces bornes seront installées à des endroits stratégiques. Une personne formée sera responsable de faire les analyses. Pour la méthodologie exacte de ce suivi de dynamique côtière, cet expert en la matière devra être contacté à l'Université du Québec à Rimouski :

Pascal Bernatchez

Courriel : pascal_bernatchez@uqar.qc.ca

Téléphone : (418) 723-1986 #1257

Coûts

Dépenses à prévoir :

- Achat des bornes
- Salaire d'un employé pour l'installation et pour les prises de données à chaque année

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, UQAR

Niveau de priorité

2

Échéancier de réalisation

Mise en place d'un protocole de prise de données : 1 an

Prise de données : récurrente annuellement

Fiche 17

Guide-interprète des ressources naturelles du littoral

Tableau des enjeux : Objectif 2

Axe de travail : Sensibilisation, information et éducation

Description

Développer un scénario de guide-interprète sur les ressources naturelles du littoral.

Rôles

Permettre à la communauté si elle le désire d'engager une personne pour faire un circuit d'interprétation des ressources naturelles du littoral. La personne employée n'aura qu'à se familiariser avec le scénario déjà écrit. Les ressources naturelles seront grandement mises en valeur si un guide-interprète fait visiter les différents habitats du littoral aux gens et leur donne de l'information pertinente. De plus, les visiteurs de Pessamit pourront également s'émerveiller des ressources naturelles et culturelles présentes sur le territoire grâce à ce guide-interprète bien informé.

Modalité

Une recherche sur les ressources naturelles du littoral présentes dans le secteur de Pessamit doit préalablement être faite. Ensuite, un document doit être développé avec les descriptions des ressources naturelles et des différents habitats du littoral présent dans le secteur ciblé. Les informations doivent être complètes et vulgarisées. Différents outils pourront accompagner le scénario, comme le réseau de panneaux sur les habitats littoraux et les espèces en péril et résidentes proposé à la fiche 19 et le livret éducatif sur les richesses de l'estuaire et les comportements écoresponsables à adopter proposé à la fiche 10.

Coûts

Dépenses à prévoir :

- Salaire de l'employé

Coût total estimé : 1 900 \$

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, comité ZIP, STAQ, Institut Tshakapesh, MPO

Niveau de priorité

2

Échéancier

3 ans

Bailleurs de fonds potentiels

FAEP

Fiche 18

Indiquer et baliser les aires de stationnement et d'accès aux plages

Tableau des enjeux : Objectif 2

Axe de travail : Sensibilisation, information et éducation

Description

Installer des panneaux indiquant les aires de stationnement et les accès aux plages.

Rôles

L'objectif de cette action est d'éviter que les gens se stationnent n'importe où lorsqu'ils vont à la plage et de les concentrer tous au même endroit. En indiquant les accès aux plages, cela évitera également que les gens piétinent la végétation parce qu'ils ne savent pas par où passer pour s'y rendre. Les accès ainsi indiqués et balisés permettront aux gens de les utiliser et l'environnement fragile des plages sera préservé. De plus, les visiteurs sauront où se diriger pour pouvoir profiter de la beauté des paysages de Pessamit.

Modalité

Installer des panneaux indiquant les aires de stationnement et les endroits par où accéder à la plage. La compagnie Trim-line à Baie-Comeau (<http://ecritoutdesign.com/>) fabrique et vend des panneaux de signalisation résistants aux intempéries.

Coûts

À titre indicatif, un panneau d'aluminium de 10 X 10 pouces avec un poteau coûte environ 90,00 \$ taxes incluses.

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit

Niveau de priorité

2

Échéancier de réalisation

1 an et entretien par la suite

Fiche 19

Réseau de panneaux sur les habitats littoraux, les espèces en péril et les espèces résidentes

Tableau des enjeux : Objectif 2

Axe de travail : Sensibilisation, information et éducation

Description

Créer un réseau de panneaux d'interprétation et de sensibilisation installés à des endroits stratégiques et portant sur les habitats littoraux, les espèces en péril et celles résidentes.

Rôles

Cette action permettra d'informer la population à propos des différents éléments de leur environnement naturel. Les citoyens seront plus sensibilisés au fait que plusieurs habitats littoraux sont des écosystèmes fragiles et très importants. Cela leur permettra de prendre conscience de l'impact négatif qu'ont certaines de leurs actions sur l'environnement. De plus, en sensibilisant les pêcheurs et les chasseurs au fait que certaines espèces en péril fréquentent leur territoire, ils seront plus en mesure de les reconnaître et ainsi de les protéger.

Modalité

Un réseau de panneaux devra être développé et installé à des endroits stratégiques par exemple sur la promenade le long du littoral proposé à la fiche 20.

Nous proposons que chacun des panneaux traite des sujets suivants :

- Une description de l'habitat littoral que l'on observe à l'endroit où est le panneau
- Les espèces en péril que l'on peut observer dans cet habitat
- Les espèces dominantes présentes à cet endroit

Les habitats littoraux ciblés par ce réseau de panneaux sont : le marais, les battures, les dunes de sable et la plage. Il faudra s'assurer que les panneaux sont fabriqués avec un matériel résistant à l'air marin, à l'humidité et aux rayons UV.

Groupe(s) de personnes ciblé(s)

Toute la population de Pessamit ainsi que les visiteurs

Nombre de personnes nécessaire

Un organisme tel le comité ZIP pourrait être engagé pour la création et la fabrication des panneaux.

Coûts

Conception de 5 panneaux

Dépenses à prévoir :

- Salaires de l'employé et du traducteur
- Conception graphique, production des panneaux, supports et installation

Coût total estimé : 10 000 \$

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, comité ZIP, SRSRB, AMIK, MPO, MDDEP, MRNF, Hydro-Québec

Niveau de priorité

2

Échéancier

2 ans

Bailleurs de fonds potentiels

Fonds pour l'environnement de Shell, Fonds Hydro-Québec, Fonds autochtone des espèces en péril, Programme Interactions communautaires (EC et MDDEP)

Fiche 20

Élaboration d'un projet-concept d'aménagement d'une promenade le long du littoral

Tableau des enjeux : Objectif 2

Axe de travail : Amélioration de la gestion et de l'aménagement

Éléments structurants

Sentier sur pilotis, poubelles, bancs, tours d'observation

Dimension ou quantité

Une équipe d'étudiants de l'Université Laval en architecture a monté un projet pour la valorisation de Pessamit au niveau architectural. Jonathan Tardif est celui qui a développé l'idée d'une promenade au bord du littoral. Un sentier sur pilotis traverserait les différents habitats présents sur le littoral de l'estuaire : la plage, les dunes, le marais et offrirait de beaux points de vue sur l'estuaire de la rivière Betsiamites. Sa longueur serait de 3 km et d'une largeur de 2 m. Chacune de ses extrémités serait partiellement refermée par des poteaux ou des boîtes à fleurs ne donnant l'accès qu'aux piétons et non au VTT.

Trois poubelles seraient installées le long de la promenade (aux 2 extrémités et au centre).

Trois bancs seraient installés au fil de la promenade (début, milieu et fin).

Une tour d'observation serait présente au centre de la promenade et avancerait légèrement dans le marais d'environ 10 mètres. Sa hauteur serait de 6 mètres.

Matériaux

Les matériaux utilisés seraient en bois pour garder le cachet naturel du site. Le bois devra être traité contre les intempéries (pluie, neige). Par contre, le traitement utilisé ne devra pas être toxique pour l'environnement.

Dans le cas des poubelles, elles pourront être d'un matériel au choix. Elles devront être munies d'un couvercle pour empêcher le vent d'amener les déchets dans l'environnement ainsi que pour empêcher les animaux sauvages d'aller y fouiller. Ces poubelles devront être solidement ancrées au sol pour éviter les déplacements par le vent ou par des personnes malveillantes.

Rôles

La promenade servira de sentier découverte des habitats importants (plage, dunes, marais, milieu pélagique) pour les gens de Pessamit et de l'extérieur. Elle favorisera l'appropriation et l'appartenance de la communauté locale aux habitats présents sur leur territoire et donc leur protection. Elle a également un rôle structurant en améliorant l'accès au littoral. Grâce à un meilleur accès, elle favorisera l'interprétation des richesses du milieu naturel ainsi que la sensibilisation des utilisateurs. Elle sera aussi un point de rencontre pour la population, un lieu de détente ainsi qu'un lien entre les différents aménagements actuels et futurs. Elle permettra de

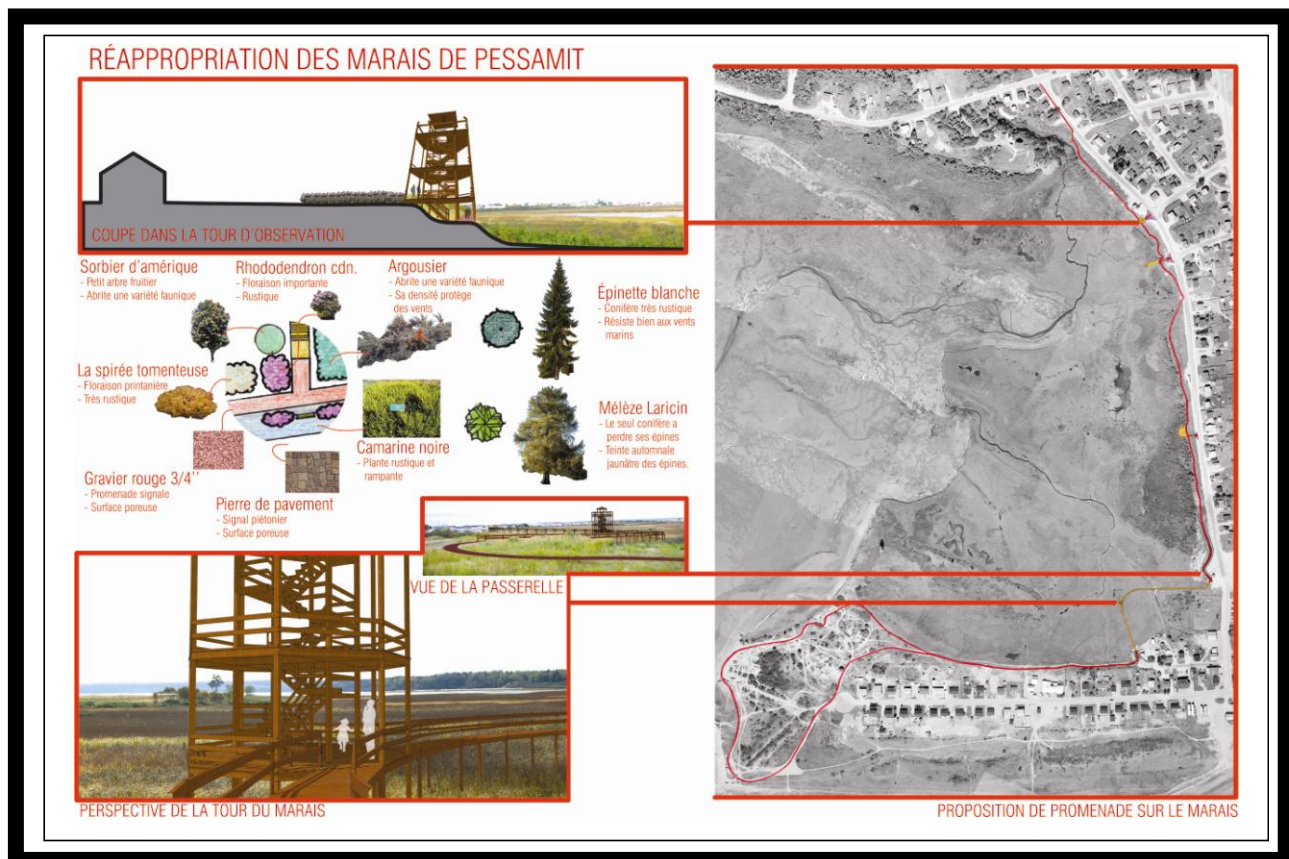
concentrer la circulation piétonnière pour éviter le piétinement de la végétation en plus d'être plus sécuritaire pour les déplacements piétonniers en comparaison avec la chaussée de la rue.

Localisation et schéma

En lien avec le projet d'aménagement du littoral proposé par Jonathan Tardif de l'Université Laval, voici les dimensions approximatives des éléments du schéma.

- Incluant la boucle dans la pointe de sable, le chemin de gravier mesure deux kilomètres par deux mètres de large;
- La passerelle sur le marais mesure 250 mètres de long par deux mètres de large;
- Les deux passerelles ont 230 mètres carrés de bois avec trois escaliers;
- Les tours d'observation mesurent huit mètres de diamètre par 14 mètres de haut;
- Quelques bancs et panneaux d'interprétation en plus d'environ 300 mètres linéaires de rhododendrons canadiens pourraient être inclus pour signaler les accès au marais.

Voici la schématisation et la localisation des aménagements (par Jonathan Tardif, Université Laval).





Groupe(s) de personnes ciblé(s)

La communauté de Pessamit ainsi que tous les autres usagers du littoral.

Coûts

Voici une liste de certaines compagnies qui œuvrent dans le domaine de l'aménagement urbain.

- Équiparc, Montréal, <http://www.equiparc.com>
- Urbana, Thetford Mines, <http://urbana.ca>
- Simexco, Québec et est du Québec, <http://www.simexco.com>
- Urbain Design, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec, <http://www.urbain-design.com>
- Site proposant différentes compagnies selon vos besoins.
http://www.rampq.com/affiche_rubrique.asp?IDGrande_Rubrique=GSL

Selon des documents internes provenant d'Équiparc et d'un entrepreneur privé, voici une liste approximative de prix, de matériaux et de temps de construction.

- Banc de parc : de 280 à 560 \$, le prix varie en fonction du matériau choisi (plastique recyclé, bois, métal).
- Clôture : 0,5 jour/personne pour construire une section avec des matériaux d'environ 15 centimètres provenant de conifères (clôture de pré).
- Banc artisanal : fabriqué à partir de conifère, les pieds et les supports, préalablement encochés, sont d'environ 10 centimètres de diamètre. Le siège et le dossier sont faits

d'une demi-bille d'environ 15 centimètres. Le temps de construction est d'environ 0,5 jour/personne.

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, Pêches et Océans Canada, Université Laval

Niveau de priorité

2

Échéancier

3 ans

Bailleurs de fonds potentiels

MAINC, Programme Interactions communautaires (EC et MDDEP), fonds de l'environnement de Shell

Fiche 21

Restauration des zones fragiles dégradées et encadrement des déplacements en VTT

Tableau des enjeux : Objectif 2

Axe de travail : Amélioration de la gestion et de l'aménagement

Description

Les secteurs vulnérables aux passages répétés des VTT doivent être conservés et restaurés. Cette restauration se fait par la revégétalisation des zones littorales (plage, battures, marais) où l'érosion est importante. Des espèces de plantes résistantes et adaptées au milieu seront utilisées. Un suivi des zones potentiellement à risque doit aussi s'effectuer pour prévenir une détérioration importante.

Rôles

Les plantes étant une protection naturelle contre l'érosion grâce à leur système racinaire, la revégétalisation permettra de freiner et même arrêter l'érosion des plages et des autres habitats littoraux tels que les falaises de sable et le marais. L'utilisation d'espèces végétales résistantes et indigènes du littoral permettra d'obtenir un meilleur rendement (ex. Élyme des sables).

Modalité

Une étude a été réalisée en 2009 par le comité ZIP pour dresser un portrait de l'état des plages de Tadoussac à Baie-Trinité. La plage dans le village de Pessamit a été catégorisée comme étant une priorité d'intervention étant donné sa détérioration par les passages de VTT. Il est ressorti que la végétation présente sur l'accès à la plage donnant sur l'estuaire du Saint-Laurent près du rond-point de la rue Marcheteau était piétinée. Cette zone et le haut de la plage auraient besoin d'être revégétalisés. Il faudrait également vérifier le long des berges et revégétaliser les endroits où la plage est érodée. Il est à noter que l'inventaire des sites à restaurer est une action constante. En effet, de nouvelles sections de littoral peuvent s'ajouter au constat au fil du temps selon les utilisations par la population. Bien entendu, cette action est à jumeler avec le guide des bonnes pratiques en zone côtière détaillée à la fiche 4.

Plusieurs espèces végétales peuvent être choisies pour la revégétalisation par exemple l'élyme des sables, l'aulne rugueux, le rosier sauvage, le genévrier commun, le groseillier, la gesse maritime, l'airelle vigne-d'ida et le framboisier sauvage. La décision de ce qui sera planté se prend en fonction des espèces déjà présentes sur le site à restaurer. Les fournisseurs suivants sont recommandés : Indigo, la boîte à fleurs de Ragueneau, Lacustris. Par souci d'économie, il est possible de récolter les graines à la fin de l'été et au début de l'automne (à voir selon l'espèce) des plantes avoisinantes pour les semer au printemps suivant. Mais attention, certaines espèces nécessitent une stratification de leurs graines.

L'action de plantation pourra également être jumelée à une activité scolaire (voir le projet de restauration de la flèche littorale de Pessamit chapeauté par le comité ZIP en 2008). Les travaux de plantation pourraient également être réalisés par les membres de la communauté pour une plus grande sensibilisation de la population et pour augmenter les chances de réussite par le maintien de l'intégrité des ouvrages.

Coûts

Voici une idée du coût de certaines espèces. La quantité de plants mis en terre dépend de la grandeur de la surface érodée.

- Élyme des sables : 0,75 \$ par plant (45 plants), 3,75 \$ (8 plants), 11 \$ pour 100g de graines
- Aulne rugueux : 33 \$ pour 110g de graine
- Rosiers sauvages : 1,75 \$ par plant
- Gesse maritime : 3,75 \$ par plant
- Airelle vigne-d'ida : 5,50 \$ par plant

De plus, il faut calculer la main-d'œuvre pour la plantation ainsi que le matériel nécessaire (pelles, plantoir, sac...)

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, écoles de Pessamit, comité ZIP

Niveau de priorité

1

Échéancier de réalisation

1 an

Bailleurs de fonds potentiels

Programme Interactions communautaires (EC et MDDEP), Fonds de l'environnement de Shell, Fondation Hydro-Québec pour l'environnement



Milieus fragilisés par l'accès pour les VTT et les voitures

Fiche 22

Créer un cadre de développement écoresponsable respectant le patrimoine culturel et naturel

Tableau des enjeux : Objectif 2

Axe de travail : Amélioration de la gestion et de l'aménagement

Description

Développer un aménagement du front de mer de Pessamit tout en prenant garde de respecter la culture et conserver la beauté du paysage.

Modalité

Lors de l'aménagement du littoral (ex. : promenade, réseau de panneaux...), s'assurer de le faire dans l'esprit de Pessamit. Ainsi, tout aménagement devrait préalablement être présenté à la communauté pour éviter de les placer devant le fait accompli. Ceci permettra un bon arrimage entre les nouvelles constructions et le patrimoine naturel et culturel de Pessamit.

Cette consultation de la communauté par le conseil des Innus peut se faire sous forme de kiosques, de soirées, de blogs, d'articles dans le journal. Tous ces moyens leur permettront de prendre connaissance des futurs projets et de donner leurs opinions et leurs idées.

Rôles

Respecter le patrimoine naturel et culturel de Pessamit.

Coûts

Les coûts pour consulter la population ne sont pas très élevés. En effet, ils se limitent au salaire de la personne en charge de consulter la communauté. Des coûts supplémentaires pourraient être encourus dans le cas d'une consultation publique plus formelle (location de salle, nourriture...).

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, Comité ZIP, Institut Tshakapesh, André Casault (Alliance de recherche universités-Communautés : <http://www.aruc.rlt.ulaval.ca/>)

Niveau de priorité

1

Échéancier de réalisation

Récurrent

Bailleurs de fonds potentiels

Institut Tshakapesh, MAINC

Fiche 23

Un site de baignade sécuritaire et fonctionnel

Tableau des enjeux : Objectif 2 et 3

Axe de travail : Amélioration de la gestion et de l'aménagement

Description

Offrir à la population de Pessamit un site de baignade sécuritaire surveillé par un sauveteur certifié et muni de structures fonctionnelles.

Rôles

L'objectif de cette action est d'offrir à la population de Pessamit un service de baignade sécuritaire. Les personnes possédant peu ou pas d'aptitudes à la nage pourront ainsi venir s'y baigner en toute confiance. Les enfants seront également surveillés diminuant ainsi l'inquiétude des parents. De plus, les noyades pourront être évitées. L'installation d'un bloc sanitaire permettra aux gens d'avoir accès à un endroit pour se changer et pour aller à la salle de bain.

Modalité

Un sauveteur certifié devra être engagé, du matériel de sauvetage devra être disponible et certaines installations devront être mises en place. Le sauveteur responsable de la surveillance doit avoir sa certification de sauveteur national option plage continentale donnée par la société de sauvetage canadienne.

Pour plus de renseignements au niveau du sauvetage, veuillez consulter le site internet de la société de sauvetage : <http://www.sauvetage.qc.ca>. De plus, le service des loisirs de la ville de Baie-Comeau (Rémi Couture, 418-589-1590) vous renseignera sur la personne responsable des formations de sauvetage sur la Côte-Nord.

Certains règlements doivent être respectés lorsqu'un site est désigné comme plage publique. Vous pouvez consulter la réglementation émise par le gouvernement du Québec concernant les plages publiques à la page suivante :

<http://www.rbq.gouv.qc.ca/dirGrandPublic/dirPensezSecurite/PiscinePlage/piscinesPlages.asp>.

Par exemple, la zone de surveillance doit être clairement identifiée, il doit y avoir une indication des heures et journées où il y a de la surveillance. La présence d'équipement de sécurité est essentielle comme par exemple une trousse de premiers soins et une chaloupe de sauvetage. Aussi, certaines structures devront être mises en place dont le bloc sanitaire. Il faudra ensuite prévoir qui s'occupera de l'entretien et du nettoyage de ceux-ci.

Structures et équipement de sécurité nécessaires

Structures : bloc sanitaire et poste de surveillance

Équipement de sécurité : panneaux de signalisation (limite de la plage, heures de surveillance, réglementation), bouée de sauvetage, trousse de premiers soins, couverture, chaloupe.

Groupe(s) de personnes ciblé(s)

Toute la communauté de Pessamit.

Nombre de personnes nécessaires

Un sauveteur devrait suffire pour la durée de la saison estivale. Un sauveteur est nécessaire à chaque tranche de 25 mètres de plage.

Coûts

Dépenses à prévoir :

- Salaire du sauveteur (environ 3 500 \$ pour un été)

- Matériels de sauvetage

Vous pouvez joindre AquaSport au 1-800-567-6660 ou sur leur site internet <http://www.shopaquasport.com> pour les coûts inhérents au matériel de sauvetage dont vous avez besoins.

Partenaires potentiels

MAINC pour la législation et les permis pour le bloc sanitaire, Conseil des Innus de Pessamit

Niveau de priorité

1

Échéancier de réalisation

2 ans

Fiche 24

Connaître les impacts à court et long termes de la contamination de l'eau de l'estuaire par les eaux usées sur les écosystèmes

Tableau des enjeux : Objectif 3

Axe de travail : Amélioration des connaissances

Description

Faire une revue de littérature sur les impacts à court et à long termes de la contamination de l'estuaire sur les utilisateurs par les eaux usées de la communauté.

Rôles

En général, une revue de littérature est un rapport de recherche qui permet d'acquérir des connaissances sur un sujet afin de faire ressortir les éléments pertinents. Les informations soulevées lors de la recherche serviraient à appuyer des projets visant la conservation de l'estuaire de Betsiamites. De plus, elles pourront être utilisées afin de sensibiliser les utilisateurs de l'estuaire et de favoriser l'adoption de comportements écoresponsable de l'ensemble de la communauté face à leur consommation d'eau et aux rejets d'eaux usées.

Modalité

Voici une liste d'endroits suggérés où vous pouvez trouver de l'information pertinente.

- Bibliothèque du Cégep de Baie-Comeau, 418-589-5707 #6
- Centre de documentation du Plan Saint-Laurent, <http://www.planstlaurent.qc.ca>. Rechercher avec des mots clés sous l'onglet recherche ou bibliothèque.
- Institut des sciences de la mer à Rimouski, <http://www.ismer.ca>. Vous pouvez demander de l'information directement à certains chercheurs qui travaillent sur des sujets connexes comme Jean-Pierre Gagné ou Émilien Pelletier. Ils vous référeront aux personnes sources le cas échéant.
- Santé Canada, <http://www.hc-sc.gc.ca/index-fra.php>. Vous n'avez qu'à entrer des mots clés dans l'onglet Recherche.
- Programme de salubrité des eaux coquillères d'Environnement Canada : Yves Lamontagne (yves.lamontagne@ec.gc.ca) et Jacques Sénéchal (jacques.senechal@ec.gc.ca)

Voici une liste des mots clés que vous pourrez utiliser lors de votre recherche :

Pollution, anthropique, estuaire, ressources aquatiques, eaux usées, contamination, santé humaine, aquatique

Groupe(s) de personnes ciblé(s)

Cette activité a pour but de sensibiliser toute la communauté et plus particulièrement les utilisateurs de l'estuaire de Betsiamites aux dangers et aux impacts que peut engendrer la contamination des eaux par les eaux usées. Cette action vise aussi les décideurs dans le conseil des Innus de Pessamit entre autres en ce qui a trait à l'ouverture des valves du système de traitement des eaux usées.

Nombre de personnes nécessaires

Cette revue de littérature peut être effectuée par une seule personne ou un comité de travail.

Coûts

Les coûts peuvent provenir du salaire de la personne mandatée pour faire la recherche. La majorité des articles ou des documents disponibles pour la consultation sont gratuits. Cependant, le droit d'accès à certains documents est limité et une contribution monétaire peut être demandée. De plus, l'abonnement à la bibliothèque du Cégep de Baie-Comeau s'élève à 10 \$ par année.

Partenaires potentiels

EC, ACIA, MPO

Priorité

1

Échéancier de réalisation

1 an

Fiche 25

La sécurité dans les activités maritimes

Tableau des enjeux : Objectif 3

Axe de travail : Sensibilisation, information et éducation

Description

Créer un outil d'information disponible pour la population sur les comportements sécuritaires à adopter lors de la pratique d'activités maritimes.

Rôles

Le but de cette action est de sensibiliser les gens à l'adoption de comportements sécuritaires lors de la pratique d'activités maritimes et ainsi diminuer les risques d'accident comme la noyade. Les risques seront grandement diminués lorsque les usagers seront conscients des dangers et qu'ils auront des comportements sécuritaires.

Modalité

L'outil de sensibilisation pourrait être un panneau de sensibilisation installé à un endroit stratégique, par exemple à un accès à la plage que les usagers empruntent régulièrement.

Ça pourrait aussi être un dépliant qui serait distribué à la population.

Les sujets importants à aborder sur l'outil de sensibilisation sont :

- Les risques de la consommation de myes contaminés
- Porter une veste de flottaison individuelle lors des sorties sur l'eau
- Informations sur les phénomènes naturels tels les marées, les courants marins, les effets du dégel printanier et les dangers reliés à ceux-ci.

Groupe(s) de personnes ciblé(s)

Toute la population

Nombre de personnes nécessaires

Un organisme tel le comité ZIP pourrait être engagé pour la création et la fabrication du panneau.

CoûtsConception d'un panneau

Dépenses à prévoir :

- Salaires de l'employé et du traducteur
- Conception graphique, production des panneaux, supports et installation

Coût total estimé : 2 500 \$

Conception de 1000 dépliants

Dépenses à prévoir:

- Salaires de l'employé et du traducteur
- Conception graphique, impression

Coût total estimé : 3 000 \$

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, MPO

Niveau de priorité

1

Échéancier de réalisation

1 an

Fiche 26

Favoriser les cours en lien avec les activités nautiques (Natation et conduite d'un bateau de plaisance)

Tableau des enjeux : Objectif 3

Axe de travail : Sensibilisation, information et éducation

26.1 Cours de natation

Description

Inscription et participation à des cours de natation accrédités par la Croix Rouge et donnés par des moniteurs de la ville de Baie-Comeau.

Rôles

Les cours de natation permettraient de réduire les risques d'accidents reliés à l'eau durant les activités de baignade et à bord d'embarcations de plaisance. Cela ne remplace cependant pas la présence de surveillants-sauveteurs ou de personnes responsables dans les zones de baignade. En plus des concepts de natation, les personnes inscrites dans les différents niveaux reçoivent des capsules d'informations sur la sécurité aquatique. Le tout permet d'avoir une meilleure connaissance sur les risques reliés à l'eau ainsi que sur les notions de premiers soins.

Pour les jeunes, l'acquisition des notions de natation et de sécurité aquatique propre à chaque niveau permet de passer aux niveaux suivants. La réussite de tous les niveaux permet aux jeunes de suivre une formation afin de devenir moniteur.

Les cours dispensés aux adolescents et aux adultes permettent quant à eux d'acquérir une aisance dans l'eau pour ceux qui n'ont pas de notion de natation jusqu'au perfectionnement des styles de nage pour les plus avancés.

Pour plus d'informations concernant les cours dispensés par la Croix-Rouge, consultez leur site internet : <http://www.redcross.ca/article.asp?id=000882&tid=024>

Modalité

Les cours se déroulent pour la plupart la fin de semaine. Quelques cours incluant les niveaux supérieurs pour les jeunes et ceux pour adolescents et adultes se déroulent les soirs de semaines. Les personnes intéressées à s'inscrire ou inscrire leurs enfants doivent le faire à chaque début de session. Il y a trois sessions dans une année. La ville de Baie-Comeau affiche dans les journaux locaux ainsi que sur son site internet sous la rubrique Info Loisirs-culture chaque période d'inscription.

Pour plus d'information concernant l'inscription ou les modalités d'inscription, vous pouvez vous référer à Rémi Couture du Service des loisirs au 418-589-1590 ou consulter le site internet de la ville de Baie-Comeau : <http://www.ville.baie-comeau.qc.ca>

Pour améliorer l'Accès aux cours, une partie du prix d'inscription pourrait être défrayé par le conseil des Innus. De plus, un service de navette entre Pessamit et Baie-Comeau pourrait être offert aux jeunes inscrits pour leur permettre de se rendre à la piscine sans casse-tête.

Groupe(s) de personnes ciblé(s)

L'activité peut cibler les jeunes à partir de 4 mois mais peut aussi s'étendre à la clientèle adulte.

Nombre de personnes nécessaires

Un nombre minimum d'inscriptions est nécessaire pour qu'un cours de natation soit dispensé. Un chauffeur d'autobus peut être requis si le déplacement se fait en groupe. Un des deux parents doit être présent à l'eau lors des cours qui se donnent aux bambins.

Coûts

Les coûts relatifs au cours de natation varient de 20 à 50 dollars pour les niveaux enfants et de 40 à 80 dollars pour les adultes. Des frais de déplacement peuvent être envisagés advenant le cas qu'un autobus soit nolisé pour le transport de tous les jeunes pour une journée. Informez-vous auprès de l'école scolaire ou de votre municipalité pour les tarifs et la possibilité de location d'un autobus scolaire.

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, écoles de Pessamit, Piscine de Baie-Comeau

26.2 Encourager l'obtention du permis pour conduire une embarcation de plaisance

Description

Il est maintenant obligatoire au Canada d'avoir un permis pour conduire un bateau de plaisance à moteur. Il faut donc encourager les gens à passer le test pour obtenir leur permis. Pour plus d'informations concernant la réglementation : http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/desn-bsn-documents-documents_conducteur-360.htm.

Rôles

Il est important d'avoir son permis lorsque l'on conduit une embarcation à moteur. Un individu se faisant prendre sur l'eau sans permis risque de faire face à de dispendieuses contraventions. Le test pour l'obtention du permis permet aux gens de connaître les différentes réglementations de la navigation et d'être au courant des dangers. Ainsi, on voit les risques d'accident sur l'eau diminuer.

Modalité

Pour obtenir le permis, il est possible de passer le test sur internet. Il suffit de se rendre à l'adresse suivante : <http://www.examenbateau.com/canada/default-fr.aspx>. Le permis est alors accrédité par Transport Canada. Le guide d'étude est disponible gratuitement sur le site. Il faut payer un montant de 50 \$ pour pouvoir passer le test et ensuite le permis est bon à vie.

Priorité

1

Échéancier de réalisation

2 ans

Fiche 27

Établir un protocole de communication entre le conseil des Innus et les utilisateurs de la rivière lors de l'ouverture du trop-plein du système de traitement des eaux usées

Tableau des enjeux : Objectif 3

Axe de travail : Amélioration de la gestion et de l'aménagement

Description

Mettre en place un système de communication entre le conseil des Innus et les utilisateurs de la rivière lorsqu'il y a ouverture du trop-plein du système de traitement des eaux.

Rôles

Cette action permettra aux utilisateurs de la rivière (pêcheurs, chasseurs, cueilleurs) de savoir quand a lieu l'ouverture du trop-plein. Ils pourront ainsi prévoir en conséquence leurs sorties et enlever leur dispositif de pêche s'il y a lieu.

Modalité

Un message radiophonique annonçant la journée et l'heure de l'ouverture du trop-plein pourrait être émis sur les ondes de la radio locale. Il devra être diffusé quelques fois durant la journée avant l'ouverture du trop-plein afin de prévenir un maximum de personnes.

Groupe(s) de personnes ciblé(s)

Utilisateurs de l'estuaire de la rivière Betsiamites

Nombre de personnes nécessaires

Une personne sera en charge de demander au poste de radio de diffuser le message sur les ondes.

Niveau de priorité

1

Échéancier de réalisation

1 an

Fiche 28

Établir un protocole de communication entre le conseil des Innus et les utilisateurs de la rivière lors de l'ouverture des vannes d'Hydro-Québec

Tableau des enjeux : Objectif 3

Axe de travail : Amélioration de la gestion et de l'aménagement

Description

Mettre en place un système de communication entre le conseil des Innus et les utilisateurs de la rivière lors de l'ouverture des vannes d'Hydro-Québec.

Rôles

Cette action permettra aux utilisateurs de la rivière (pêcheurs, chasseurs, cueilleurs) de savoir quand a lieu l'ouverture des vannes par Hydro-Québec. Ils pourront ainsi prévoir en conséquence leurs sorties et enlever leurs dispositifs de pêche s'il y a lieu. Aussi, cela permettra aux gens d'éviter de prendre des risques en s'abstenant de s'aventurer dans les zones où le débit de l'eau aura augmenté.

Modalité

Un message radiophonique annonçant la journée et l'heure de l'ouverture des vannes pourrait être émis sur les ondes de la radio locale. Il devra être diffusé quelques fois durant la journée avant l'ouverture des vannes afin de prévenir un maximum de personnes.

Groupe(s) de personnes ciblé(s)

Les utilisateurs de la rivière

Nombre de personnes nécessaires

Une personne sera en charge de demander au poste de radio de diffuser le message sur les ondes.

Partenaires potentiels

Hydro-Québec, SRSRB, Conseil des Innus de Pessamit

Niveau de priorité

1

Échéancier de réalisation

1 an

Fiche 29

Améliorer l'échange d'information entre les différents secteurs du conseil de Pessamit et les autres acteurs sur le territoire (ex. Ministères, universités, organismes comme la S.R.S.R.B.)

Tableau des enjeux : Objectif 3

Axe de travail : Réseautage interne et partenariats externes

Description

Développer un système de communication entre les secteurs du conseil des Innus ainsi que développer un système de communication entre le conseil et les autres décideurs et intervenants sur le territoire.

Modalité

Les gestionnaires des différents secteurs du conseil des Innus pourraient se rassembler une fois par année pour dresser un bilan des activités mises en œuvre ainsi que celles prévues pour l'année suivante.

De plus, grâce à la mise en place de la banque d'information et de suivis, le conseil pourra être au courant des études qui se font sur leur territoire.

Rôles

Permettre une meilleure vision globale des activités et des orientations de l'ensemble du conseil des Innus. Cette rencontre annuelle peut également permettre une coopération entre différents secteurs, une coopération qui n'aurait peut-être pas vu le jour sans cette plateforme de communication.

La banque de données permettra aux différents secteurs de se renseigner sur des sujets qui influencent leur prise de décisions. Ces informations seront également plus accessibles par la connaissance de leur existence en plus du contact de l'expert en la matière.

Groupe(s) de personnes ciblé(s)

L'ensemble des gestionnaires de tous les secteurs du conseil des Innus de Pessamit.

Coûts

Le salaire des personnes présentes à la rencontre annuelle.

Partenaires

Conseil des Innus de Pessamit, MPO, EC, SRSRB, universités, MRC, municipalités

Niveau de priorité

1

Échéancier de réalisation

1 an

Fiche 30

Mise en valeur des utilisations ancestrales du territoire et du patrimoine bâti par un circuit historique

Tableau des enjeux : Objectif 4

Axe de travail : - Sensibilisation, information et éducation

- Amélioration de la gestion et de l'aménagement

Description

Installer des panneaux d'informations qui décrivent les utilisations ancestrales du territoire (dans le marais, sur la rivière Betsiamites, sur les battures et la plage, dans l'estuaire). Les descriptions seraient accompagnées de photos d'époque.

Rôles

Cette action permettra de mettre en valeur le territoire en décrivant les différentes activités et les utilisations ancestrales. Cela démontrera à la population l'importance qu'avaient les différents habitats et les ressources naturelles du territoire pour leurs ancêtres et comment ces derniers occupaient le littoral. De plus, certains sites d'intérêt devront être restaurés ou entretenus.

Modalité

Les panneaux devront être installés à des endroits stratégiques par exemple sur la promenade le long du littoral proposé à la fiche 20. Chaque habitat du territoire (marais, battures, dunes de sable et plage, rivière, estuaire) pourrait avoir un panneau décrivant les utilisations ancestrales de ce milieu. Des démarches devront être entreprises auprès de la population afin de trouver des photos d'époque pour illustrer les panneaux ainsi que des récits. Il faudra s'assurer que les panneaux sont fabriqués avec un matériel résistant à l'air marin, à l'humidité et aux rayons UV.

La restauration et l'entretien de sites d'intérêt tel que l'ancien cimetière de Pessamit qui est un témoin important de l'histoire de la communauté seront nécessaires. Il est actuellement dans un état délabré et pourrait faire l'objet d'une revitalisation. De plus, les noms des défunts ne figurent plus sur les pierres tombales. Un monument en pierre avec la liste des défunts pourrait être envisagé, d'autant plus que certains intervenants (Pierre Frenette et le conseil des Innus de Pessamit) possèdent cette liste.

Un sentier de découverte du patrimoine bâti pourrait aussi juxtaposer celui des habitats. En effet, on pourrait y mettre en valeur des éléments tels que le vieux cimetière en bordure du marais et la maison de Jean-Baptiste Bacon. Ce circuit historique emprunterait la rue Laletaut, traverserait le secteur Penshu et la rue Pisto.

Groupe(s) de personne ciblé(s)

Toute la population

Coûts

Conception de 5 panneaux

Dépenses à prévoir :

- Salaires de l'employé et du traducteur
- Conception graphique, production des panneaux, supports et installation

Coût total estimé : 10 000 \$

Autres dépenses à prévoir

- Salaire de l'employé du conseil des Innus chargé de l'entretien des sites (ramasser les déchets, aménagement paysager, réparation des bris...)
- Monument en pierre sur lequel seraient inscrits les noms des personnes enterrées dans le cimetière

Partenaires potentiels

Conseil des Innus de Pessamit, comité ZIP, Pierre Frenette, Serge Jauvin, Institut Tshakapesh

Niveau de priorité

2

Échéancier de réalisation

2 ans

Bailleurs de fonds potentiels :

Institut Tshakapesh

Acronymes :

AMIK : Agence Mamu Innu Kaikusseht

ACIA : Agence canadienne d'inspection des aliments

EC : Environnement Canada

FAEP : Fonds autochtones sur les espèces en péril

FFQ : Fondation de la faune du Québec

MAINC : Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

MDDEP : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

MPO. : Ministère des Pêches et des Océans du Canada

MRNF : Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune

PIC : Programme Interactions communautaires

SRSRB : Société de restauration du saumon de la rivière Betsiamites

STAQ : Société touristique des autochtones du Québec

UQAR : Université du Québec à Rimouski

Annexe 5 : Bailleurs de fonds – Programmes de subvention

FAEP – Fonds autochtones pour les espèces en péril

<http://www.recovery.gc.ca/AFSAR-FAEP/index.cfm?fuseaction=home.main&lang=F>

« Les Fonds autochtones pour les espèces en péril englobent deux fonds : le Fonds autochtone de développement des capacités (FADC) et le Fonds autochtone de protection de l'habitat essentiel (FAPHE). Le FADC est conçu pour aider les organismes et les communautés autochtones du Canada à développer des capacités leur permettant de participer activement à la conservation et au rétablissement des espèces protégées en vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP) et des espèces en péril désignées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Le FAPHE a pour objectif la protection et le rétablissement de l'habitat essentiel d'espèces en péril se trouvant sur des terres autochtones. La préséance est accordée aux espèces protégées en vertu de la Loi et ensuite, aux espèces en péril désignées par le COSEPAC (en voie de disparition ou menacées). »

FFQ – Fondation de la faune du Québec

<http://www.fondationdelafaune.qc.ca/>

« Depuis 1987, la Fondation de la faune intervient à l'échelle du territoire québécois afin de soutenir, financièrement et techniquement, les initiatives de conservation et de mise en valeur de la faune et de ses milieux de vie partout au Québec. La Fondation favorise la protection de l'environnement des forêts, champs, marais, terres humides et cours d'eau. Elle soutient aussi des aménagements pour aider des animaux plus familiers aux amateurs de pêche, de chasse et de piégeage : poissons, oiseaux, ours, chevreuils ou encore des espèces menacées! »

Fonds Ecomunicipalité IGA

<http://www.iga.net/implication.php?e=9>

« Depuis le 26 juin 2008, IGA a versé plus d'un million de dollars au Fonds Écomunicipalité IGA, lequel est géré par l'organisme Jour de la Terre Québec pour financer des initiatives environnementales partout au Québec. Il s'adresse aux municipalités du Québec, aux organismes non gouvernementaux en environnement (ONGE) ainsi qu'aux établissements d'enseignement appuyés par leur municipalité. Il vise la protection, la conservation et la valorisation de l'environnement. Les projets favorisant les 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation) et les transports actifs seront privilégiés, de même que les projets dont les effets positifs sur l'environnement sont mesurables et durables. »

Fondation Hydro-Québec

<http://www.hydroquebec.com/fondation-environnement/index.html?gclid=CLLcpfDRvJwCFYZM5QodSzrioQ>

« La Fondation finance, sur tout le territoire québécois, des initiatives concrètes, dont les retombées environnementales et sociales servent les intérêts des collectivités locales. Les projets qu'elle soutient sont menés en partenariats avec le milieu et visent à la fois :

- Protéger, restaurer et mettre en valeur des milieux naturels;
- Éduquer ou sensibiliser des publics cibles relativement à des problématiques environnementales locales. »

Fonds de l'environnement de Shell

<http://www.shell.ca/home/content/can-fr/responsible-energy/shell-in-society/social-investment/social-investment-areas/environment/shell-environmental-fund/>

« Le Fonds de l'environnement de Shell (FES) fournit de l'aide financière pour des projets élaborés par les gens de la collectivité et axés sur l'action, qui contribuent à améliorer et protéger l'environnement canadien. Une aide financière peut être demandée pour des projets qui auront un effet direct et positif sur l'environnement et qui feront participer concrètement la communauté. »

PIC – Programme Interactions Communautaires

http://www.planstlaurent.qc.ca/centre_ref/programmes/pic/accueil_f.html

« Programme d'aide financière et technique favorisant la réalisation de projets communautaires liés à l'écosystème du Saint-Laurent. Il s'adresse à tout organisme non gouvernemental et à but non lucratif, légalement constitué depuis au moins un an, dont la principale place d'affaires est au Québec. Les individus, les ministères, les organismes gouvernementaux, les municipalités, les établissements d'enseignement et les entreprises privées ne sont pas admissibles. »

Stratégie Emploi Jeunesse de Services Canada

<http://www.servicecanada.gc.ca/fra/dgpe/ij/pej/nouvprog/sejprogrammes.shtml>

Ce programme offre diverses subventions aux employeurs afin «...d'aider les jeunes, en particulier ceux qui sont confrontés à des obstacles à l'emploi, à obtenir l'information et acquérir les compétences, l'expérience de travail et les aptitudes nécessaires pour faire une transition réussie vers le marché du travail. »

Annexe 6 : Description des partenaires potentiels

ACIA- Agence Canadienne de l'inspection des aliments

<http://inspection.gc.ca/francais/fssa/fispoi/csspccsmf.shtml>

L'ACIA veille entre autres à ce que la préparation des mollusques de consommation, dont la mye commune, soit effectuée selon les normes fédérales. Pour cela, l'ACIA surveille la qualité des mollusques dans les secteurs de cueillette en vérifiant scientifiquement le niveau de toxines qu'ils contiennent.

AMIK -Agence Mamu Innu Kaikusseht

<http://www.l-amik.ca/>

L'AMIK, qui veut dire « *Ensemble les pêcheurs autochtones* », représente les intérêts de neuf communautés autochtones qui bordent le Saint-Laurent. Il s'agit d'un « *organisme de partage de connaissances et d'expertise, qui reconnaît l'accès à une information de qualité comme condition essentielle pour une prise de décisions devant servir l'intérêt collectif. Elle se consacre au soutien et à la promotion de ses membres impliqués dans l'industrie des pêches, dans la gestion des ressources aquatiques et des océans.* »

André Casault

Architecte, MOAQ, FIRAC
École d'architecture, FAAAV, Université Laval
1, côte de la Fabrique, bureau 3245
Québec, Qc, Canada, G1K 7P4
Téléphone : 418-656-2131 poste 7681
Télécopie : 418-656-2785
Courriel : andre.casault@arc.ulaval.ca
<http://www.aruc.rlt.ulaval.ca/>

André Casault est professeur titulaire à l'école d'architecture de l'Université Laval. Il fait partie de l'Alliance de recherche universités-Communautés (ARUC). Cette alliance favorise « *une recherche partenariale permettant de mieux comprendre les innovations en milieu de travail et leurs conditions associées, soit la formation et les protections sociales, en vue de contribuer à une amélioration des performances économiques et sociales* ».

Club d'ornithologie de la Côte-Nord

http://67.205.89.199/index.php?option=com_contact&view=category&catid=21&Itemid=115

Le club d'ornithologie peut organiser diverses activités sur son territoire : initiation à l'ornithologie, activités d'observations, inventaire et recensement des populations d'oiseaux.

Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

<http://www.zipnord.qc.ca/>

« Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire est un organisme à but non lucratif qui se veut, sur la Côte-Nord, une référence pour les intervenants du milieu en matière de développement durable, de gestion intégrée des ressources et de protection des habitats associés au Saint-Laurent. Il vise à être avant-gardiste dans la réalisation de projets de protection et de mise en valeur issus du milieu. Il veut devenir une organisation charnière de concertation des acteurs et de développement de partenariats sur des projets à teneur environnementale associés au Saint-Laurent. »

Sa mission est de promouvoir et de soutenir, par la concertation locale et régionale, des actions facilitant l'accessibilité au Saint-Laurent et visant la protection et la mise en valeur des écosystèmes limitrophes au fleuve ainsi que la réhabilitation des milieux perturbés, le tout dans une perspective de développement durable et dans le respect des communautés locales. »

Conseil tribal Mamuitun

www.mamuitun.com

La mission de l'organisation est de *« Défendre et promouvoir les droits et intérêts des communautés membres, en les aidant dans la poursuite et la réalisation de leur autonomie locale dans le respect de leur particularité; et fournir des services répondant aux besoins spécifiques et communs des membres afin de promouvoir le développement social, économique et culturel. »*

Conseil des Innus de Pessamit

www.pessamit.ca

Le Conseil des Innus de Pessamit est l'organisme politique et administratif de la première nation de Pessamit. Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de la communauté. Il est constitué *« d'un chef et des vice-chefs qui régissent différents domaines, dont l'urbanisme et l'aménagement du territoire, la sécurité publique, le développement des ressources naturelles et les services territoriaux »*.

Derek Lynch

Cet expert en botanique est accessible via le comité ZIP de la rive nord de l'estuaire. Il a permis l'identification de nombreuses plantes sur le littoral de la Côte-Nord. C'est cet expert qui a participé à l'inventaire du marais de Pessamit. Il est préférable de le contacter en tout début de projet et de s'informer de ses disponibilités.

EC - Environnement Canada

<http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=FD9B0E51-1>

« Environnement Canada a pour mandat de préserver et d'améliorer la qualité du milieu naturel, de conserver les ressources renouvelables du Canada, de conserver et de protéger les ressources hydriques du Canada, de prévoir les variations météorologiques et les changements dans l'environnement, d'appliquer les règles se rapportant aux eaux limitrophes ainsi que de coordonner les politiques et les programmes sur l'environnement du gouvernement fédéral. »

Écocentre Manicouagan

<http://www.ville.baie-comeau.qc.ca/vivre/environnement/ecobois/>

« Écocentre Manicouagan est un dépôt pour matériaux secs situé entre les deux secteurs de la ville. Les citoyens peuvent y apporter plusieurs matières ou matériaux tels les appareils électroménagers, les matériaux de construction et autres, les Résidus Domestiques Dangereux (RDD), etc. »

Flora Quebeca

<http://www.floraquebeca.qc.ca/>

« FloraQuebeca est une association à but non lucratif, vouée à la connaissance, à la promotion et surtout à la protection de la flore et des paysages végétaux du Québec. Depuis sa fondation, en mars 1996, FloraQuebeca regroupe des botanistes et des horticulteurs, autant professionnels qu'amateurs, ainsi que des amateurs de la nature, tous inquiets de voir se dégrader ou disparaître des habitats naturels et, avec eux, une flore méconnue et peu valorisée. »

Institut Tshakapesh

<http://www.icem.ca/icem/>

« Depuis plus de trente ans, l'Institut Culturel et Éducatif Montagnais dessert huit communautés innues de la Côte-Nord et de la Basse Côte-Nord, une population totale de 10 000 personnes... »

La mission de l'organisme est *« Aider à la sauvegarde de la langue innue et encourager le développement de la linguistique innue, conserver et promouvoir le patrimoine culturel, tout en ne dérogeant pas aux métiers d'arts montagnais... »*

Jonathan Tardif - Université Laval

Courriel : jonathan.tardif@arc.ulaval.ca

Une équipe d'étudiants de l'Université Laval en architecture ont monté un projet pour la valorisation de Pessamit au niveau architectural. Jonathan Tardif est celui qui a développé l'idée d'une promenade au bord du littoral proposé à la fiche 20.

MAINC- Ministère Affaires indiennes et du Nord Canada

<http://www.ainc-inac.gc.ca/index-fra.asp>

« *Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) soutient les Autochtones (Premières nations, Inuits et Métis) et les résidents du Nord dans leurs efforts pour :*

- *améliorer leur bien-être social et leur prospérité économique;*
- *établir des collectivités saines et plus durables;*
- *participer plus pleinement au développement politique, social et économique du Canada - au bénéfice de tous les Canadiens. »*

MDDEP - Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/>

« Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs assume la mission suivante : assurer la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité pour améliorer la qualité des milieux de vie des citoyens.

Dans la continuité de ses responsabilités de première importance auprès des citoyens et de ses partenaires, le Ministère s'engage à : miser sur le respect de l'environnement et du patrimoine naturel pour contribuer à un développement durable avec la collaboration de ses partenaires. »

MPO - Ministère des Pêches et des Océans du Canada

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/index-fra.htm>

« *Au nom du gouvernement du Canada, le MPO doit élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes au profit des intérêts scientifiques, environnementaux, sociaux et économiques du Canada dans les océans et les eaux intérieures. »*

MRNF - Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/>

« Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune est le gestionnaire du territoire public, des ressources forestières, minérales, énergétiques et fauniques ainsi que de l'information foncière. En s'appuyant sur une connaissance de pointe, le Ministère assure la conservation des ressources naturelles et du territoire et favorise la création de richesse par leur mise en valeur, dans une perspective de développement durable, au bénéfice des citoyens. »

Pascal Bernatchez

Courriel : pascal_bernatchez@uqar.qc.ca

« Pascal Bernatchez possède un doctorat en géomorphologie côtière de l'Université Laval. Il est professeur et titulaire des cours géomorphologie et dynamique côtière, gestion intégrée des zones côtières, géographie du Québec maritime et télédétection à l'Université du Québec à Rimouski. Il dirige le laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières. Ses projets de recherche portent sur la quantification saisonnière des processus d'érosion, l'étude des géorisques côtiers, l'évaluation des impacts des changements climatiques et de la hausse du niveau marin sur les zones côtières du Saint-Laurent, la télédétection appliquée à l'étude des écosystèmes côtiers et sur le développement de modèles de gestion intégrée des milieux côtiers. Il fait partie d'un comité interministériel sur l'érosion des berges et a co-rédigé pour le gouvernement du Québec un plan de zonage préliminaire du risque d'érosion littorale pour la région de la Côte-Nord. Il est aussi membre du Consortium OURANOS pour lequel il participe à un projet de recherche portant sur les impacts des différents scénarios de changements climatiques sur les composantes biophysiques et socio-économiques des côtes dans le golfe du Saint-Laurent. » (http://www.uqar.quebec.ca/geographie/departement/pascal_bernatchez.asp)

Pierre Frenette

Pierre Frenette est un historien réputé. Il se spécialise dans l'histoire de la Côte-Nord, donc dans l'histoire de Pessamit. Avec Dorothee Picard, il est co-auteur du livre « Pessamiulnuat utipatshimunnau mak utilnu-aitunuau, Histoire et culture innues de Betsiamites ». Il connaît donc très bien l'histoire de cette communauté autochtone. Il est accessible via le comité ZIP.

Serge Jauvin

En plus d'être un professeur pour les jeunes Innus de Pessamit, Serge Jauvin est un excellent photographe. Il possède à son actif une collection impressionnante de photos des activités passées qui pourrait être utilisée pour illustrer les différents outils d'information et de sensibilisation. Il est accessible via l'école secondaire Uashkaikan.

SRSRB - Société de restauration du saumon de la rivière Betsiamites

www.bape.gouv.qc.ca

La Société de restauration du saumon de la rivière Betsiamites « a été constituée en 1999 afin de définir et de mettre en œuvre des moyens pour favoriser la restauration du saumon dans la rivière Betsiamites. Le principal enjeu de la société était de démontrer la capacité d'assurer la conservation du saumon par une exploitation contrôlée de la ressource ».

STAQ -Société touristique des autochtones du Québec

<http://www.staq.net/vacances/accueilfr.php>

« L'objectif fondamental de la STAQ est de créer, au moyen du tourisme, des activités propices au développement social et économique des communautés autochtones.

Il s'agit, pour la Société, de regrouper les intérêts complémentaires des entrepreneurs touristiques autochtones du Québec en créant une solide structure administrative vouée au développement et à la promotion de leurs produits. »

UQAR- Université du Québec à Rimouski

<http://www.uqar.quebec.ca/>

Annexe 7 : Compte rendu des rencontres avec les aînés

Rencontres effectuées en octobre 2009 par :

Gilles Riverin, services territoriaux du Conseil des Innus de Pessamit

Rachel Picard, comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Karine Otis, comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Usages traditionnels du marais et de l'estuaire :

- Le marais était surtout un terrain de jeu et d'apprentissage pour les jeunes innus.
- Les adultes se servaient du marais comme secteur de mise à l'eau de leurs canots pour remonter la rivière vers les territoires de chasse ou pour se rendre à la Pointe-à-Michel pour chasser les oiseaux.
- Semble-t-il que l'eau du marais arrivait plus près de la rive dans le passé, assez près pour permettre aux canots de s'accoster jusqu'au bord de la rive? Du moins, la profondeur était plus importante. Peut-être aussi que des canaux (souvent appelés ruisseaux ou petite rivière lors des entrevues) leur permettaient de naviguer plus profondément dans le marais. La disparition de ces petites rivières peut être due au changement de l'hydrodynamisme et surtout à la baisse du niveau d'eau de la rivière causée par l'harnachement.
- Il y a de l'érosion à cause de la formation de glace durant l'hiver, ce qui brise la végétation sur marais et des rives de l'estuaire. Des radeaux de sol recouvert de végétation se détachent de la berge et sont déplacés plus au large dans la rivière ou déposés en amont sur les rives.
- Le marais servait de patinoire aux jeunes durant l'hiver. Aujourd'hui, les mares d'eau gelées sont encore plus grandes, mais non utilisées par les jeunes. Cette activité pourrait entre autres avoir été abandonnée par la construction de l'aréna dans la réserve.
- Il y a de cela 20 ou 30 ans, les jeunes y pêchaient la truite et chassaient la bécassine à l'aide de harpon et de tire-roches. Désormais, la truite se fait plus rare dans la rivière.
- Les femmes s'en servaient pour aller y faire la lessive.
- On s'en servait aussi pour aller chercher de l'eau à boire, car il s'y trouvait une source d'eau souterraine. Cependant, il a été mentionné que le développement de la réserve aurait mis cette source en péril et que son eau ne serait plus potable.
- Auparavant, il y avait un quai et un hangar à glace pour l'entreposage du poisson, au bout de la flèche littorale. Des compagnies des villes avoisinantes venaient chercher le poisson pour le revendre.

- Le marais servait d'aire d'alimentation aux chevaux des non-autochtones.
- Durant l'hiver, avant l'installation des barrages, les Innus remontaient la rivière en traîneau à chiens
- La superficie du marais aurait rapetissé avec le temps.
- Une plante du marais aux larges feuilles était utilisée pour la cicatrisation des blessures. Bien que très peu de plantes provenant du marais ne servaient pour des usages médicaux, plusieurs plantes étaient utilisées à cet effet en milieu forestier. Cependant, les plantes n'étaient pas utilisées par les Innues dans la cuisine puisque l'ingestion de viande leur donnait bien plus d'énergie que les végétaux.
- Le marais servait avant de site de déchets parce que la collecte des vidanges n'existait pas autrefois.
- De la pêche au capelan, éperlan, plie et truite se faisait dans l'embouchure.
- Le marais a été remblayé en partie pour la construction du cimetière. C'est le curé qui avait soumis l'idée aux autochtones pour faire comme les blancs, enterrer leurs proches près du village.
- Un canal a été creusé dans la rivière pour que de plus gros bateaux puissent passer. Ces bateaux servaient probablement au transport du bois qui sortait de la forêt au niveau du quai des Brown.

Usages actuels :

- Il paraît qu'on voit parfois des nappes d'huile qui proviennent des barrages.
- Le harnachement de la rivière a occasionné une baisse du niveau d'eau.
- Le marais a été également délaissé suite aux égouts qui se déversaient directement dedans.
- L'avènement des pensionnats a occasionné une coupure entre les générations chez les autochtones. Les jeunes recevaient moins d'instructions culturelle et traditionnelle de la part de leurs aînés. Ainsi, les usages du territoire se sont modifiés.
- Les utilités du marais maintenant :
 - o L'hiver, les motoneiges s'en servent un peu. Mais moins qu'avant. Autrefois, les motoneiges passaient par le marais pour aller au poste de gaz. Désormais, la construction du poste de gaz situé à l'entrée du village a diminué les passages dans le marais.
 - o À l'été, on y chasse encore le canard.
 - o Au printemps, on chasse les outardes.
 - o Il y a maintenant moins de saumons et de truites, donc moins de pêche. Aussi les habitudes de consommation ont changé, ce qui explique en partie la baisse de la chasse.
 - o On pense que le stockage et le remblayage par de la neige a peut-être pu avoir des impacts écologiques sur le marais. La végétation a en effet changé.

Concept d'aménagement :

- Les aînés sont motivés par la construction d'une promenade sur le littoral, à condition d'y installer plusieurs bancs pour se reposer lors de leur randonnée. Cependant, on a aussi peur que les aménagements installés soient vandalisés par les jeunes.
- Par ailleurs, il a été mentionné que l'eau de l'estuaire monte encore parfois assez haut dans le marais et que la passerelle pourrait ne pas tenir le coup. Il en est de même pour l'action des glaces en hiver qui pourraient abimer les aménagements.
- On pense que peut-être, on pourrait y aménager des sentiers de ski de fonds.
- Aménager un espace pour la baignade pourrait être envisagé.